

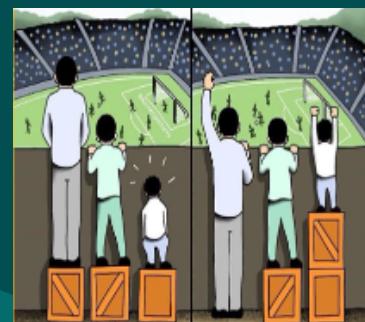


REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



DOCUMENT BUDGETAIRE GENRE **2026**



Sénégal
2050

Table des matières

INTRODUCTION	3
I. OPERATIONALISATION DE LA DIMENSION GENRE	6
1.1. LES ENJEUX ET DEFIS DE L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES	10
1.2. LES ACQUIS	14
⇒ Un cadre juridique solide	14
⇒ Des avancées importantes et variées	15
⇒ Des points d'attention	43
1.3. LE GENRE DANS LES PROJETS/PROGRAMMES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2026	45
II. BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE : INTEGRATION DU GENRE DANS LA PLANIFICATION OPERATIONNELLE DES MINISTERES	48
II.1. Bilan des réalisations sectorielles	49
⇒ Secteurs de souveraineté	49
⇒ Secteurs sociaux	55
⇒ Secteurs économiques	62
II.3. Maquettes de Budgétisation sensible au genre	70
CONCLUSION	70
ANNEXES	72
Annexe 1 : liste des principaux projets intégrant le genre par sections inscrit dans le projet de loi de finances 2026	73
Annexe 2 : maquettes de Budgétisation sensible au genre des Ministères	82

INTRODUCTION

L'élaboration du **Document budgétaire Genre** (DBG) 2026 intervient dans un contexte international marqué par de multiples crises et un ralentissement économique qui perdurent au moment où le Sénégal fait face à un surendettement contraignant qui engendre un déficit budgétaire handicapant.

Ainsi, face à l'obligation de respecter ses engagements internationaux, aux conditions de financement peu favorables et aux attentes pressantes et légitimes des sénégalais, l'État a mis en place le **Plan de Redressement économique et social** (PRES) en vue de mobiliser de nouvelles ressources endogènes pour retrouver définitivement les équilibres budgétaires et accélérer la progression de l'économie.

Pour assurer le financement dudit plan, l'État compte, en outre, optimiser la dépense publique à travers, notamment, l'amélioration de la planification stratégique, la digitalisation et l'optimisation de la commande publique, la rénovation des procédures d'exécution budgétaire et la restructuration de l'attelage gouvernemental.

Par ailleurs, il est important de noter que les axes stratégiques du PRES s'articulent autour de l'appui aux ménages, du soutien au secteur privé national et de la libération des énergies créatives ainsi que du développement des secteurs prioritaires.

Également, il faut relever que dans la dynamique d'**améliorer le capital humain et de promouvoir l'équité sociale**, l'État ambitionne de corriger les disparités notées, en particulier, chez les femmes, les jeunes et les populations rurales à travers une éducation de qualité pour tous, un accès universel à des services de santé performants, une réforme structurante du foncier pour un accès équitable à la terre et la promotion de l'emploi.

En définitive, en réponse aux défis persistants (malgré des acquis notés), l'Etat, à travers l'Agenda national de Transformation « Vision Sénégal 2050 », et sa déclinaison quinquennale que constitue la Stratégie nationale de Développement (SND 2025-2029), a adopté une approche novatrice pour lutter contre les inégalités de genre.

C'est dans ce contexte particulier et d'arbitrage difficile dans la prise en charge des priorités, que le **budget 2026** vise à traduire, en actes concrets, la volonté du Gouvernement de répondre aux urgences sociales, de relancer l'économie et de jeter les bases d'un développement plus inclusif et résilient.

Dans cette dynamique, les politiques publiques seront orientées vers le renforcement des services sociaux de base, l'amélioration de la qualité du service public à travers le recrutement de personnels de santé et d'enseignants qualifiés, un bon maillage du territoire pour atténuer les disparités, le financement des programmes de santé, de formation professionnelle et d'insertion des jeunes, pour répondre aux défis du chômage et, in fine, améliorer les conditions

de vie des populations. C'est dans ce cadre que le **pacte de stabilité sociale** a été engagé en vue de faire face aux tensions sociales et d'instaurer un climat de confiance pour soutenir les couches vulnérables et favoriser un climat propice à la relance économique.

Par ailleurs, à l'ère de la transformation systémique, sous le sceau de la sincérité budgétaire basée sur une répartition équitable et inclusive des ressources avec l'élaboration **à base zéro** (0) du **budget 2026**, un des défis majeurs porte sur la prise en compte effective de la dimension genre qui est une composante essentielle dans la gestion des politiques publiques.

L'objectif visé à travers cette budgétisation dite « *intelligente* », est de s'assurer que les budgets répondent aux préoccupations de toutes les couches de la population dans un souci d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. En d'autres termes, il s'agit de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes en corrigeant les disparités notées dans la hiérarchisation sociale établie et qui, souvent, sont sources d'inégalités ou de discrimination et amoindrissent l'optimisation de nos potentialités de développement.

La démarche méthodologique adoptée repose sur la mise en œuvre de la Gestion axée sur les Résultats (GAR) avec l'approche budget-programme en vue de faciliter l'intégration du genre dans la chaîne « *Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation* (PPBSE) », plus efficace pour atteindre les objectifs d'égalité, contrairement aux budgets traditionnels.

Sous ce rapport, le Ministère des Finances et du Budget qui a en charge, entre autres missions, la programmation budgétaire tenant compte que les politiques budgétaires soucieuses de l'égalité de genre peuvent réduire les disparités, s'évertue en rapport avec les ministères sectoriels à rendre effective l'intégration du genre dans le processus budgétaire.

Le présent DBG 2026 le 10^{ème} depuis la 1^{ère} année d'élaboration, est structuré comme suit :

- ☞ l'opérationnalisation de la dimension genre ;
- ☞ l'intégration du genre dans la programmation budgétaire des départements ministériels : la Maquette de Budgétisation sensible au Genre (MBSG).

Sénégal 2050

ENSEMBLE POUR UN SENEGAL SOUVERAIN, JUSTE ET PROSPERE

«

**Chaque jour, elles portent sur leurs
épaules les espoirs de toute une nation**

»

«

**Une nation ne peut avancer en laissant
une partie de sa population en arrière.
Investir dans les femmes, c'est investir
dans l'avenir**

»

8 mars 2025, Son Excellence, le Président Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a adressé un message fort aux sénégalaises, saluant leur rôle essentiel dans la société et réaffirmant son engagement pour l'égalité de genre





d'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et aux ressources économiques. C'est d'ailleurs dans cette logique que la problématique suivante trouve sa pertinence : comment l'intégration du genre dans les politiques de développement peut accélérer un changement structurel vers une croissance économique inclusive et durable ?

Par ailleurs, le rapport de 2024 sur l'écart mondial entre les sexes du Forum économique mondial « *Global Gender Gap 2024* » a présenté une analyse comparative des écarts entre hommes et femmes et un examen approfondi et détaillé des défis et des opportunités en matière d'égalité de genre à l'échelle mondiale. L'analyse des résultats globaux et des performances par « région » et « sous-indice » met en lumière les implications économiques, politiques et sociales des disparités persistantes, tout en appelant à des actions concrètes pour favoriser une transition vers une société plus équitable et inclusive.

L'indice de 2024 montre un écart mondial de **68,5%** entre hommes et femmes pour l'ensemble des 146 pays couverts, soit une légère amélioration de **+0,1 point de pourcentage** (pp) par rapport à l'année précédente. Le rapport met en lumière les lacunes persistantes en matière d'économie et de leadership, identifiant ces obstacles comme des freins significatifs à la croissance et aux transitions.

Le contexte économique et politique est intégré pour comprendre les dynamiques sous-jacentes qui impactent sur les écarts entre hommes et femmes sur le marché mondial du travail. En particulier, les disparités observées ont un impact sur la transition technologique, soulignant la nécessité urgente d'un appel à l'action pour des changements substantiels et inclusifs.

A cet effet, malgré des progrès notés dans la parité entre les sexes, le rapport souligne que ceux-ci restent insuffisants pour atteindre la parité totale avant cinq (05) générations. Les dimensions économique et politique de l'indice présentent les défis les plus importants, avec des rythmes variables de progression individuelle risquant de ralentir les avancées collectives.

Le rapport a également mis en évidence l'importance des actions menées par les gouvernements et les entreprises pour promouvoir ces objectifs à l'échelle nationale et régionale. Cependant, l'ampleur et la périodicité de ces interventions restent insuffisantes face aux changements actuels, nécessitant ainsi une intervention afin d'éviter tout retard potentiel qui pourrait replonger des millions de femmes et de filles dans des situations de conflit et de besoin.

Enfin, il urge de fournir des efforts en vue d'élargir et de renforcer le cadre dédié pour faire de la parité « hommes/ femmes » une priorité économique essentielle, pour une amélioration significative qui puisse garantir aux couches vulnérables (femmes), un accès sans obstacles aux ressources, opportunités et postes décisionnels.

Des politiques économiques et financières sensibles aux inégalités de genre pourraient contribuer à améliorer la situation des couches vulnérables et stimuler les économies par un soutien à la reprise et un renforcement de la résilience face aux potentiels chocs futurs. Sur ce point précis, la pandémie de la COVID-19 a été un cas d'école avec la mise en œuvre des programmes d'aide ciblés qui ont permis à davantage de personnes vulnérables, de bénéficier des dispositifs de protection sociale.

En somme, la mise en œuvre de politiques sensibles au genre s'est avérée efficace sur le plan macroéconomique avec notamment :

L'investissement dans le capital humain féminin : les avancées obtenues en permettant aux femmes d'accéder équitablement aux denrées alimentaires, aux soins de santé et à l'éducation, sont particulièrement importantes dans les pays émergents et en développement. A titre illustratif, les estimations du FMI ont montré que le taux de pauvreté parmi des ménages brésiliens serait passé de **11%** à plus de **30%** sans une augmentation du simple au double des allocations octroyées aux ménages dirigés par des femmes. Mieux encore, le taux de pauvreté est tombé à environ **8%**.

S'agissant des transferts monétaires, ils ont beaucoup aidé les familles à payer les produits de base dans les pays proposant des dispositifs de protection sociale moins développés comme l'Égypte qui a ajouté les mères célibataires à faible revenu à la liste des bénéficiaires d'une aide financière pour leur permettre de préserver la santé de leurs enfants et d'assurer leur scolarisation. Au Sénégal et au Togo également, pendant la pandémie, les technologies mobiles ont permis d'accélérer le transfert d'une aide financière d'urgence particulièrement destinée aux ménages vulnérables.

La promotion de l'entreprenariat féminin : les femmes doivent pouvoir créer leur propre entreprise et travailler en dehors de leur foyer avec la mise en place de services de garde d'enfants de qualité à des prix abordables. En Norvège par exemple, l'extension des services universels de garde d'enfants a augmenté les chances d'une mère de famille de trouver un emploi de trente-deux (32) points de pourcentage (pp). Sa généralisation en Afrique et particulièrement au Sénégal, pourrait davantage promouvoir les femmes et faciliter leur accès aux instances de décision.

L'éradication des préjugés inconscients : sur un échantillon de 190 pays étudiés, la Banque mondiale a constaté que, sur le plan juridique, les femmes étaient sur un pied d'égalité avec les hommes dans seulement 12 pays. Selon l'OCDE¹, les discriminations basées sur le genre au sein des institutions sociales présentent un coût de 6 000 milliards de dollars pour l'économie mondiale. Mais ces dernières années, les pays ont limité ce coût grâce à des avancées sociales et juridiques, notamment la réduction du nombre de mariages précoce, la répression des violences domestiques par des sanctions pénales et l'augmentation du nombre de femmes élues.

L'augmentation de la proportion de femmes occupant des postes de responsabilité : les études du FMI ont montré aussi que plus le nombre de femmes travaillant dans les institutions financières et participant à l'élaboration des politiques financières augmentent, plus la résilience financière est renforcée.

En somme, les recommandations convergent vers la nécessité de renforcer l'accès des femmes à l'éducation, à la santé et aux opportunités économiques, de garantir une application effective

¹ Organisation de Coopération et de Développement économiques

des lois, d'intégrer le suivi budgétaire sensible au genre et de multiplier les initiatives de sensibilisation et de coordination à tous les niveaux.

Une autre mesure importante est liée aux stratégies visant à prémunir les individus contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale, notamment la protection sociale. Ainsi, malgré une augmentation globale de la couverture de la protection sociale², qui est passée de moins de **43%** en 2015 à **52,4%** en 2023, **3,8 milliards de personnes** sont dépourvues de toute forme de protection avec des inégalités entre les femmes et les hommes, entre les travailleurs des secteurs formel et informel, et entre les pays à faible revenu et les pays à revenu élevé. Quant à la couverture de la protection sociale pour les pays à faible revenu, il n'a pas augmenté depuis 2017, stagnant ainsi à **9,7%**.

En outre, au regard de la capacité des programmes de protection sociale à réduire les écarts de revenus et à infléchir la situation socio-économique défavorable des groupes vulnérables, il s'avère important de réfléchir sur la conception de politiques de réduction des inégalités multidimensionnelles contrairement à celles visant à satisfaire les besoins pratiques à court terme.

Aussi, avec la mise en œuvre du Plan de Redressement économique et social (PRES), l'État ambitionne-t-il de gagner la bataille de l'inclusion à travers un impact attendu au plan social notamment, grâce à l'amélioration de la situation sociale des ménages en milieux rural et urbain, la facilitation de l'accès aux services sociaux de base (Santé, Education, Assainissement, etc.), l'adoption de nouvelles mesures de baisse des prix des denrées de première nécessité, le renforcement du socle de protection sociale, la promotion de l'entreprenariat pour les jeunes et les femmes, l'amélioration et la sécurisation du cadre de vie et la promotion du civisme et du volontariat.

En dehors des inégalités relatifs aux besoins fondamentaux, aux revenus, à l'accès à l'éducation et à la santé, il est important de souligner l'émergence d'une nouvelle génération d'inégalités avec l'avènement des nouvelles technologies, moteur de l'économie numérique, la quatrième révolution industrielle et le changement climatique.

En outre, le contexte actuel est marqué par une solidarité mondiale en crise, la recrudescence des conflits armés, l'accélération de l'effondrement climatique et l'appauvrissement de la majorité de la population mondiale face à des sociétés plus hostiles, plus repliées sur elles-mêmes et moins coopératives.

Face à ce dilemme, le Gouvernement a adopté une approche innovante en réponse aux défis persistants identifiés à travers l'adoption de l'Agenda national de transformation « Vision Sénégal 2050 » décliné en cinq (5) phases quinquennales de mise en œuvre à travers la Stratégie nationale de Développement (SND) dont la première phase couvre la période 2025-2029.

² Rapport mondial sur la protection sociale 2024-2026

A cet effet, malgré les acquis notés, les inégalités demeurent toujours préoccupantes comme l'attestent, notamment, le niveau de l'indice d'inégalité de genre qui reste toujours élevé avec **0,505** ainsi que les disparités persistantes pour assurer une couverture convenable des interventions essentielles en matière de soins de santé primaires³, ce qui place le Sénégal en deçà des normes relatives aux sages-femmes et infirmiers.

Cependant, une avancée considérable du ratio est notée en 2022 avec une sage-femme d'Etat pour **1 197 Femmes en Age de Reproduction** (FAR) avec, néanmoins, de fortes disparités notées au niveau des régions.

Au niveau interne, conformément au PRES qui préconise une amélioration des conditions de vie des populations vulnérables et à un accès équitable aux services sociaux de base, le Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités accorde une importance particulière à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre (SNEEG 2) qui constitue la base d'orientation des actions à développer pour une intégration progressive et effective des questions de genre dans les politiques publiques.

Dans cette même dynamique, le Ministère des Finances et du Budget part du postulat qu'une budgétisation axée sur les résultats est un impératif pour atteindre les objectifs d'égalité de genre. Son rôle, en tant que garant de la gestion des finances publiques, est essentiel pour intégrer les questions d'équité et d'égalité dans les budgets, coordonner les parties prenantes et garantir la viabilité des dépenses.

En résumé, cette première partie du **Document budgétaire Genre** (DBG 2026) traite des sous-parties suivantes : (i) **les enjeux et défis de l'intégration du genre dans les politiques publiques** ; (ii) **les acquis** et (iii) **les principaux projets/programmes intégrant le genre et inscrits dans le PIP 2026-2028**.

1.1. LES ENJEUX ET DEFIS DE L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'appel à une mobilisation collective lancé le 8 mars 2025 par le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE**, pour garantir aux femmes la place qu'elles méritent dans tous les domaines de la vie économique et sociale, témoigne encore une fois, de la volonté politique d'éradiquer les inégalités liées au genre.

Cette volonté politique s'est encore affirmée, à travers la **SND 2025-2029**, en vue de s'assurer de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes dans les politiques publiques. A cet effet, au regard de la place centrale du capital humain dans le développement économique et social et, par ricochet, dans l'amélioration de la qualité de vie et dans la participation effective à la société, des efforts significatifs sont consentis par l'Etat. Ces derniers

³ Selon les normes de l'OMS, pour atteindre des taux de couverture convenables pour les interventions essentielles en matière de soins de santé primaires, il faut au moins un médecin pour 10 000 habitants, une sage-femme d'Etat pour 300 femmes en âge de procréer et un infirmier pour 5 000 habitants.

sont corrélés positivement aux avancées significatives enregistrées⁴ en matière d'égalité hommes-femmes notamment dans le domaine de l'accès aux instances de décision, au niveau du dispositif juridique et institutionnel, à l'image des progrès dans la production des données désagrégées dans beaucoup de secteurs notamment l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, l'agriculture, le travail, etc. Cependant beaucoup d'efforts restent à faire en vue de capitaliser le dividende démographique et atteindre l'égalité des chances entre femmes et hommes en fonction de leurs besoins pratiques et intérêts stratégiques.

Par ailleurs, les données du cinquième **Recensement général de la Population et de l'Habitat** (RGPH-5/2023) mettent en évidence une légère supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes, ce qui se traduit par un effectif relatif de 102,6 hommes pour 100 femmes. La valeur de cet indicateur qui a atteint ce niveau pour la première fois, dénote d'un changement dans la structure par sexe de la population sénégalaise. Après la baisse notée entre 1976 (98 hommes pour 100 femmes) et 1988 (94,6 hommes pour 100 femmes), le rapport de masculinité s'est inscrit dans une dynamique haussière en passant de **94,6%** (1988) à **102,6%** (en 2023).

L'analyse de la structure par âge, met en exergue la jeunesse de la population avec les moins de 15 ans qui représentent 39,1% de la population, la tranche d'âge 15-64 ans, 57,1% et les 65 ans et plus font seulement 3,8%. Le ratio de dépendance démographique qui se situe à 75,2%, est plus élevé en milieu rural (92,7%) qu'en zone urbaine (63,0%).

Le paradoxe noté tient au fait qu'en dépit du niveau d'instruction supérieure des femmes par rapport aux hommes (52,5% contre 53,4%), le taux d'activité de ces derniers (62,4%) est largement supérieur à celui des femmes (42,5%). De même, près de 6 femmes inactives sur 10 sont occupées au foyer.

En outre, les résultats du RGPH-5 de 2023, révèlent une situation préoccupante pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. En réalité, 46,8% d'entre eux ne sont, ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET= Neither in Employment nor in Education or Training). Une analyse plus détaillée montre des disparités importantes selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la région. Le taux de NEET est plus élevé chez les femmes (55,2%) que chez les Hommes (38,0%), indépendamment de la région et du milieu de résidence. La proportion de jeunes NEET est également plus élevée en milieu rural, où 54,9% des 15 à 24 ans sont concernés, contre 40,3% en zone urbaine.

S'agissant des jeunes de la tranche d'âge 15-30 ans, les résultats montrent que la proportion de NEET s'établit à 49,2%. Selon le sexe, les hommes (37,9%) enregistrent un taux de NEET moins élevé que celui des femmes (59,9%), indépendamment de la région et du milieu de

⁴ Evaluation à mi-parcours de la deuxième Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG 2)

résidence. De plus, ce taux est également plus élevé en milieu rural (58,2%) qu'en zone urbaine (42,4%).

En outre, la structure de la population en âge de travailler présente des caractéristiques marquantes. Avec 10 843 467 personnes, cette population représente 61,3% de la population totale et est majoritairement composée de femmes (51,2%). Elle est également plus présente en milieu urbain (58,6%), notamment dans la région de Dakar qui concentre à elle seule 25,6% des actifs potentiels. L'employabilité des personnes en âge de travailler reste cependant problématique dans la mesure où près de la moitié des individus ayant suivi un apprentissage formel ne sont pas occupés.

Les données soulignent également la nécessité de prendre en compte à la fois l'âge et le sexe ainsi que les disparités régionales lors de l'analyse des politiques publiques et des projets/programmes visant à réduire le nombre de personnes NEET et à promouvoir l'inclusion sociale et économique.

Le phénomène du travail des enfants, plus prononcé dans certaines régions et chez les garçons, révèle aussi des défis majeurs en matière des droits de l'enfant et d'accès à l'éducation universelle. Ces défis persistent aussi en matière de déclaration des naissances à l'état civil, l'enregistrement et la possession d'actes de naissance. Cette situation souligne l'importance du renforcement des systèmes de santé et d'état civil afin de garantir l'accès universel à l'enregistrement des naissances.

Le taux de mortalité maternelle est de 26 décès maternels pour 1000 femmes de 15-49 ans avec une prédominance du milieu rural (33) par rapport au milieu urbain (21). Il est plus élevé dans la région de Kédougou qui a enregistré 59 décès maternels pour 1000 femmes de 15-49 ans. Par contre, il est plus faible dans les régions de Thiès et de Dakar avec respectivement 16 et 17 décès maternels pour 1000 femmes en âge de procréer.

Les déclarations des mariages à l'état civil demeurent un défi important à relever au Sénégal du fait que plus de la moitié des mariages ne sont pas déclarés à l'état civil. Un niveau d'instruction élevé chez la femme semble être la solution à ce problème, car plus celle-ci est instruite, plus le niveau d'enregistrement est élevé. Concernant les personnes en situation de handicap, la prévalence est de 7,3% en 2023, ce qui signifie que 73 sénégalais sur 1 000 souffrent d'un handicap quelconque. La répartition par sexe montre que le handicap est plus présent chez les femmes (7,76%) que chez les hommes (6,68%) avec un rapport de masculinité de 87%. Cette situation appelle donc une attention particulière dans la prise en charge des personnes vivant avec un handicap dans les questions liées à l'emploi, à l'éducation, à la formation et à l'alphabétisation.

Avec la mise en œuvre du PRES, l'Etat compte mobiliser de nouvelles ressources endogènes, retrouver définitivement les équilibres budgétaires et accélérer la progression de l'économie. Sur la base des quatre (04) axes stratégiques retenus à savoir, l'appui aux ménages, le soutien au secteur privé national et de la libération des énergies créatives ainsi que le développement des

secteurs prioritaires, le Gouvernement s'engage à tourner définitivement le braquet d'un modèle ancien vers un modèle nouveau, un préalable à l'impulsion et à l'accélération.

En outre, tenant compte des besoins et des réalités des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec un handicap à considérer dans le combat pour une égalité de genre, la mise en œuvre de l'axe stratégique « appui aux ménages », de la **Stratégie d'Urgence de la Phase de Redressement économique** (SUPRES 2025-2028) devrait contribuer à une correction des inégalités pour arriver à l'équivalence des chances entre femmes et hommes en fonction de leurs besoins pratiques et intérêts stratégiques.

A cet effet, les politiques seront orientées principalement vers :

- le renforcement des financements destinés aux services sociaux ;
- la maîtrise des prix des denrées qui restera une priorité,
- le renforcement des conditions de création massive d'emplois ;
- l'approvisionnement correct des marchés ;
- le renforcement des allocations familiales à travers un appui direct (cash transfert) aux ménages ;
- le renforcement de la protection sociale ;
- la gratuité de certains services de base.

A terme, il est attendu, notamment :

- l'amélioration de la situation sociale des ménages en milieux rural et urbain ;
- la facilitation de l'accès aux services sociaux de base : santé, éducation, assainissement, etc. ;
- l'adoption de nouvelles mesures de baisse des prix des denrées de première nécessité ;
- le renforcement du socle de la protection sociale ;
- la promotion de l'entreprenariat pour les jeunes et les femmes ;
- l'amélioration et la sécurisation du cadre de vie.

Aussi, est-il primordial, pour l'ensemble des acteurs notamment, la société civile, les ONG, les partenaires techniques et financiers, d'avoir une bonne compréhension de la notion de planification dans une perspective genre en vue d'identifier les portes d'entrée susceptibles d'influencer les processus y afférents.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du décret **n°2023-2142 du 31 octobre 2023** portant règlementation du cadre général de la Gestion des Investissements publics (GIP) au Sénégal qui vient renforcer l'actuel dispositif, préciser les attributions, compétences et responsabilité des acteurs et couvrir l'ensemble des entités de l'administration publique, l'arrêté **n°011449 du 2 juillet 2024** fixant les pondérations des critères de sélection des projets et programmes d'investissements publics octroie une pondération de **10%** au critère « *genre* » en plus de la présence de la Direction nationale de l'Équité et de l'Égalité du Genre (DEEG) dans le comité de sélection des projets/programmes.

En définitive, l'objectif visé est de rendre l'investissement sensible au genre afin de s'attaquer aux disparités et contribuer à des décisions d'investissement mieux informées avec pour but de faciliter un développement plus équitable et renforcer la participation des femmes au marché du travail, tant sur le plan du nombre que celui de la qualité. Comme spécifié supra, l'investissement sensible au genre contribue à une croissance économique accélérée, au développement et à la création d'emplois tout en contribuant à la réduction des disparités sociales. Cette approche a un impact positif non seulement sur la mise en œuvre de l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) mais aussi sur l'ODD 1 (Eradication de la pauvreté), l'ODD 2 (Lutte contre la faim), l'ODD 3 (Accès à la santé), l'ODD 4 (Accès à une éducation de qualité), l'ODD 8 (Accès à des emplois décents) et l'ODD 10 (réduction des inégalités).

1.2. LES ACQUIS

A travers la mise en œuvre de la Stratégie d'Urgence de la Phase de Redressement économique 2025-2028, le Gouvernement s'est résolument engagé à corriger les déséquilibres qui affectent les couches les plus vulnérables conformément au crédo « **jub, jubal, jubbanti** ». A ce titre, les politiques seront orientées, de manière à offrir une large gamme de services notamment, une éducation de qualité pour tous, l'accès universel à des services de santé performants, le renforcement de la protection sociale, la promotion de l'entreprenariat pour les jeunes et les femmes et, in fine, la garantie que toutes les initiatives puissent prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes dans la transparence et la discipline macroéconomique.

⇒ Un cadre juridique solide

Depuis la première réunion de la Commission de la condition de la femme (CSW) en février 1947, la base juridique de la lutte pour l'égalité de genre et l'éradication de la discrimination à l'égard des femmes a été marquée par la mise en place d'un dispositif avec, notamment, la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) de 1979, le Protocole de Maputo relatif à la Charte africaine des Droits et des Peuples relatifs aux Droits de la Femme en Afrique (2003), la Déclaration solennelle des Chefs d'Etats et de Gouvernements sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, les ODD notamment l'ODD5, l'Agenda 2063 de l'Afrique, l'Acte additionnel pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes pour un développement durable dans l'espace de la CEDEAO (2015) et la Décision portant Schéma organisationnel Type d'Institutionnalisation du Genre (STIG) dans les Etats Membres de l'UEMOA (2022).

Au niveau national, la Constitution du Sénégal révisée, pose, en ses articles premier (1er) et sept (7), le principe de l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi et l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions. Par ailleurs, il est important de noter l'effectivité du décret n°**2023-2142 du 31 octobre 2023 portant réglementation du cadre général de la Gestion des Investissements publics** (GIP), susmentionné, qui exige la prise en compte de la dimension genre comme un des critères d'éligibilité pour l'inscription des projets dans la loi de finances et dans le programme d'investissements publics (PIP). On

⁵ Objectifs de Développement durable

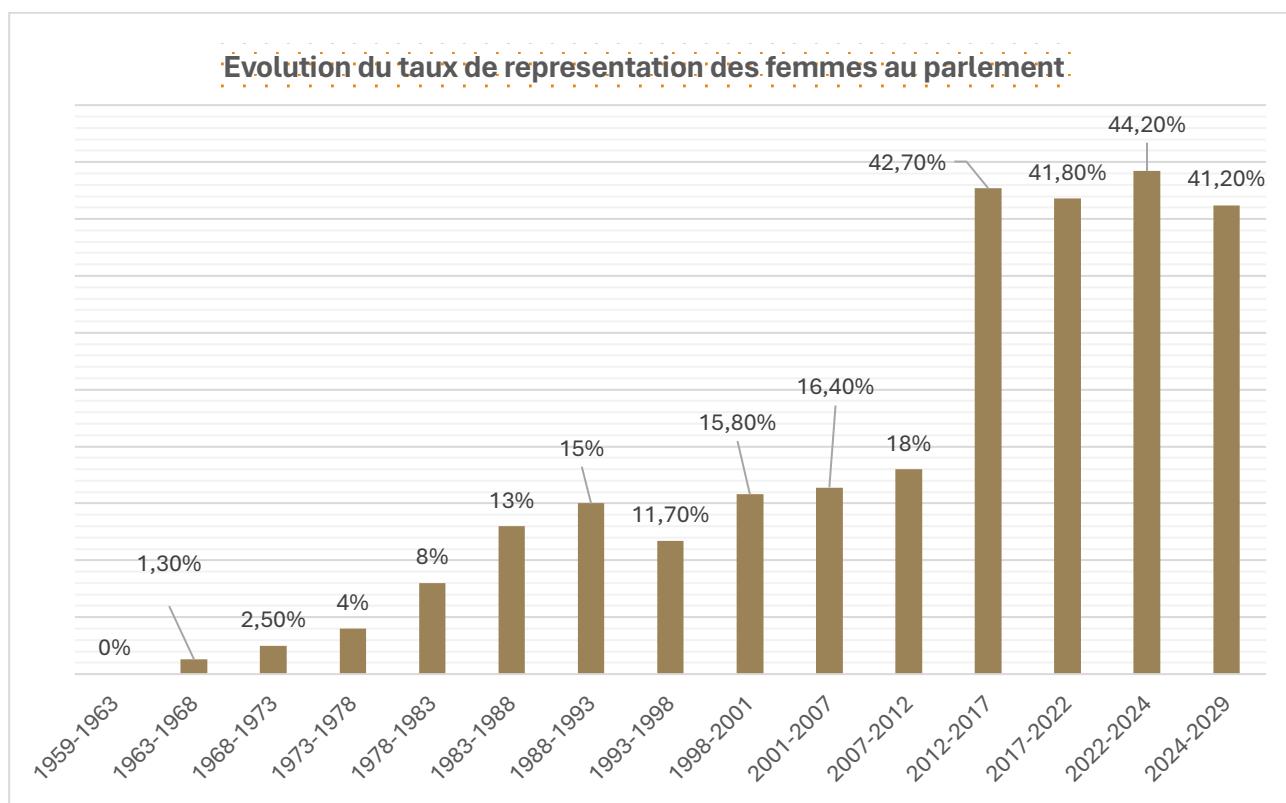
retiendra aussi que les nouveaux projets estampillés Agenda national de transformation (ANT) sont en phase avec les règles d'équité et de transparence.

A ce cadre juridique, s'ajoute le rôle central du Ministère en charge du budget à travers le dispositif mise en place autour des ministères sectoriels pour intégrer le genre dans les politiques sectorielles de manière générale et dans le processus budgétaire de manière particulière afin de parvenir à une prise en compte, de manière équitable, des besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes et des hommes dans les finances publiques.

⇒ Des avancées importantes et variées

Hormis les efforts significatifs consentis par le Gouvernement à travers les projets/programmes et les mesures prises, il est important de souligner le rôle important des partenaires au développement, du secteur privé, des Organisations de la Société civile (OSC), des Organisations communautaires de base (OCB), des Universités et Instituts de recherche, etc. dans la conduite des politiques publiques sensibles au genre.

Concernant le niveau de représentativité des femmes au sein du parlement, la 15^{ème} législature enregistre un taux de **41,21%**, soit **68 femmes** contre **97 hommes** sur la base des 165 députés élus. Comparé à la 14^{ème} législature, il est noté une baisse de **2,99 points de pourcentage**. Ce taux situe néanmoins le Sénégal parmi les plus avancés dans ce domaine.

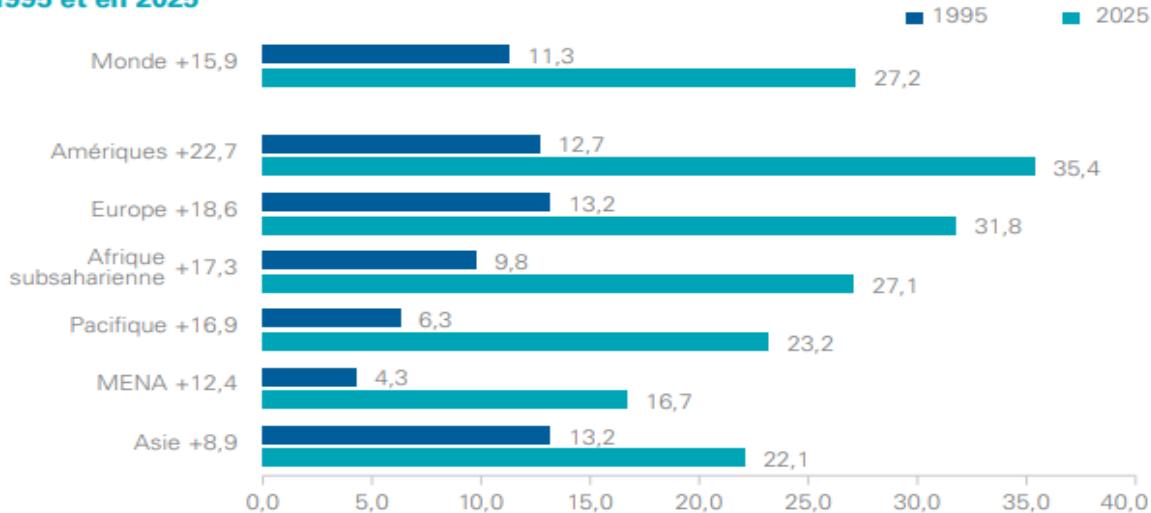


Cependant, au niveau des commissions le niveau de représentation des femmes est faible et est de **21,4%**. En effet, sur 14 commissions, seules 3 sont présidées par des femmes. Pour la

répartition au sein des bureaux, sur un effectif de **55 députés**, 36 sont des hommes et 19 des femmes, soit un taux de représentativité de **34,5%**.

A l'échelle mondial, de 1995 à 2025, la représentation des femmes a globalement progressé dans les parlements, passant de **11,3 à 27,2%**, soit une augmentation de **15,9 points de pourcentage**. Cette tendance n'est cependant pas homogène. La région des Amériques a enregistré les progrès les plus notables sur cette période, suivie par l'Europe et l'Afrique subsaharienne comme le montre le graphique ci-dessous.

Moyennes mondiales et régionales de la représentation des femmes dans les parlements, en 1995 et en 2025



Source : Union interparlementaire pour la démocratie pour tous/ les femmes au parlement : 1995-2025

L'Afrique subsaharienne où la proportion des femmes parlementaires s'établit à **27,1%**, enregistre ainsi une augmentation de **17,3 points de pourcentage** par rapport à 1995, ce qui place la région au 3^{ème} rang mondial. Le Rwanda est loin devant avec **63,8%** de femmes à la Chambre des députés et il est suivi de l'Éthiopie (41,9%) qui affiche un bond de 39,9 points, deuxième plus fort gain de la région entre 1995 et 2025. Outre l'Éthiopie, quatre autres pays de la région (Afrique du Sud, Cap Vert, Sénégal et Namibie) ont en 2025 une représentation des femmes au parlement comprise entre 40 à 50% dans leur chambre unique ou basse.

Au niveau de la **Cour des Comptes**, sur un total de **58 magistrats** (2025), seule **8** sont des femmes, soit un ratio de **13,8%**, comparé à l'année 2024, une hausse de **0,2 points de pourcentage** est notée. En plus, parmi les **17** conseillers maîtres, il ne figure aucune femme. Pour les conseillers référendaires, une baisse est notée comparée à 2024 où l'indice de parité était en faveur des femmes, 60% contre 36,4% en 2025, soit 23,6 points de pourcentage (4 femmes contre 7 hommes). Quant aux conseillers, une légère baisse est notée comparée à 2024 (**13,9%**), sur un nombre de **28**, seules **4** sont des femmes, soit un taux de **13,5%**. Enfin, les assistants parlementaires, au nombre de **74**, comptent plus d'hommes avec **57** contre **17** pour les femmes, soit un ratio de **32,1%**, l'indice de reste inchangé comparé à 2024.

S'agissant des **communes**, la situation reste inchangée comparée à 2024, sur un total de **558 collectivités territoriales**, seules **16** sont dirigées par des femmes, soit un faible taux de représentativité de **2,87%**. Pour les conseils départementaux, la situation est similaire avec un

taux de **6,97%**, soit **3 femmes** (Sédiou, Koungheul et Tivaouane) sur un total de **43** présidents de conseils départementaux.

Concernant **l'armée**, la prise en compte des enjeux liés à l'introduction du genre dans les rangs, n'est plus à démontrer au regard des effectifs de plus en plus importants de femmes dans les différents corps. Ce faisant, leur présence y est passée de **4,95%** en 2023 à **5%** en 2025. D'après le **Colonel Ndèye Ndoumbé GUEYE**, professeure agrégée d'ophtalmologie, titulaire de la chaire de chirurgie spéciale appliquée aux armées, la marine a la plus grande part après la généralisation, elle est suivie de l'armée de l'air et enfin de l'armée de terre qui compte actuellement 1,5% de femmes.

Leçon inaugurale de l'École d'application du service de santé des armées, sur le thème « Personnels féminins des forces armées et engagement dans les opérations : défis et perspectives »



« *Leur capacité d'adaptation a facilité la présence des femmes dans l'armée sénégalaise. Mais cette présence sera plus accrue une fois les obstacles levés. la formation se fait correctement, il est vrai que la demande ne peut pas suivre. Parce qu'il y a toujours cette barrière socioculturelle liée parfois aux femmes elles-mêmes, qui pensent que l'armée est réservée aux hommes, que le fait de s'y engager leur enlève une part de féminité... ».*

Relativement à la **diplomatie**, la proportion de femmes ambassadeurs est passée de **6%** à **18%** entre 2024 et 2025, soit une hausse de **12 points de pourcentage**. Seulement, sur un effectif total de quinze (15) consuls généraux, on ne compte qu'une seule femme, même si cela représente une hausse de **7,1%** comparée à 2024. Idem pour les postes de consul général adjoint, le taux de représentativité est de **6,7%**, soit une seule femme sur un total de 15.

S'agissant de la **fonction ministérielle**, à la suite du dernier remaniement, la proportion des femmes est restée inchangée, avec quatre (04) femmes contre vingt-et-un (21) hommes soit **16%**, comparé ratio de 2023, une baisse de **6,2 points de pourcentage est notée**. Malgré l'importance des portefeuilles confiées aux femmes (justice, famille, actions sociales et solidarités, pêches et économie maritime, et jeunesse et sports), la problématique de la faible inclusion des femmes dans le leadership continuera d'être portée aux plus hauts niveaux de gouvernance afin d'infléchir la tendance et parvenir à une représentation plus équitable.

Au niveau du **commandement territorial**, la présence des femmes n'a pas évolué en 2025 (29 femmes), comparée à 2024, en sus, une baisse de **14,7%** est notée par rapport à l'année 2023. Cette situation cache des dynamiques contrastées avec le nombre de « femmes Gouverneurs » resté inchangé (3) avec une hausse d'un (01) poste enregistré, comparée à l'année 2023, passant de **2 à 3**, et celui des « Préfets » qui a doublé, passant de **4 à 8** (+100%). Par contre, le nombre d'« adjointes au Gouverneurs » a connu une hausse, passant de **1** en 2024 à **4** en 2025.

Au niveau des préfectures, la présence des femmes a baissé, passant de **8 à 6 « femmes préfets »**, soit une baisse de **25%** en valeur relative tandis que les « **adjointes aux préfets** » sont restées stables à **4**, niveau inférieur à celui de l'année 2023.

Quant aux « **femmes sous-préfets** », une dynamique positive amorcée depuis 2023 avec une hausse de 66,7% en valeur relative avec 2 postes de plus comparé à 2024 (8 à 10). À l'opposé, les « **adjointes aux sous-préfets** » ont encore connu une baisse (3 postes), doublée de celle enregistré entre 2023-2024 (-37,5 %).

Longtemps érigé au rang des priorités dans les différents documents de politique économique et sociale, le développement du capital humain a permis la mise en œuvre des projets et programmes visant à favoriser l'équité sociale à travers l'accès aux services sociaux de base, la couverture sanitaire des populations et la protection des groupes vulnérables.

Malgré les efforts enregistrés à travers la mise en œuvre de projets/programmes et de réformes structurantes, le niveau de l'Indice de Développement humain (IDH) reste faible (0,517 et 169^{ème} place sur 193 pays) comparé à certains pays comme le kényan (0,601), le Cap-Vert (0,661) et du Maroc (0,698).

Dans le domaine de **l'éducation**, par rapport aux actions et initiatives prises, les acquis liés à la promotion de l'équité et de l'égalité des sexes à tous les niveaux du système sont consolidés. L'indice de parité du Taux brut de Scolarisation (TBS) à l'élémentaire est en faveur des filles avec **1,20** et la même tendance est constatée au moyen (**1,22**) et au secondaire (**1,23**). Néanmoins, des efforts restent à faire pour l'accès des filles aux filières scientifiques qui est encore faible avec 26,9%⁶. Concernant le taux de réussite aux examens scolaires en 2025, le tableau ci-après présente les résultats enregistrés par sexe.

CFFE : 70,73%		BFEM : 78,66%		BAC : 47, 62%	
Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
70,96%	70,43%	78,06%	79,50%	45,96%	50,07%

En 2024, le Programme « **Education de base des jeunes et des adultes (EBJA)** » à travers des « *écoles de deuxième chance* » a enrôlé 25 100 filles/femmes contre 28 185 garçons/hommes, permettant au système éducatif de récupérer certains enfants et/ou jeunes qui étaient dans le circuit « hors école ».

⁶ Source : RNSE : DPRE/MEN.

S'agissant du cycle fondamental, le pourcentage des orientés dans l'enseignement professionnel et technique a connu une légère hausse, passant de **10,09%** en 2023 à **13,30%** en 2024. Aussi, l'élargissement de la carte universitaire et les efforts en matière de renforcement des capacités d'accueil dans les universités, ISEP⁷ et établissements privés d'enseignement supérieur ont-ils permis d'améliorer le taux d'accès à **1 587 étudiants pour 100 000 habitants** en 2023, rapprochant ainsi le Sénégal de la norme internationale qui est de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants.

Concernant **l'enseignement supérieur**, l'accès s'améliore avec **1 587 étudiants pour 100 000 habitants**, une performance rapprochant le pays de la norme internationale qui est de **2 000 étudiants pour 100 000 habitants**. Le taux brut de scolarisation (19-23 ans) passe de **17,04%** en 2023 à **16,23%** en 2024 avec un pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide de **79,16%** en 2024 contre **74,77%** en 2023.

L'orientation vers les filières scientifiques et techniques s'intensifie, représentant **41,4%** des effectifs. Les Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) affichent un taux de réussite remarquable de **97,11%**, contrastant avec celui du système « licence-master-doctorat (LMD) » (66,21% en licence). Malgré une dynamique positive dans la recherche, la faible proportion de chercheurs à temps plein (0,15% en 2023) reste un frein à l'innovation.

Par contre, le cas des grossesses dans les établissements publics du moyen secondaire reste préoccupant avec **157 grossesses** répertoriées en 2024⁸ dans les établissements publics du moyen secondaire de Ziguinchor. 40 élèves des classes de 6^{ème} et 5^{ème} sont touchées par ces grossesses à Ziguinchor, 98 pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} et 19 pour les classes de 2nde et 1^{ère}. La région de Fatick occupe la première place, avec **166 cas**, soit **13,81%**, suivi de Ziguinchor.

L'enquête a porté sur 127 écoles (CEM et lycées) sur une population de la tranche d'âge de **13-15 ans, 16-18 ans et 19 ans**. Principaux facteurs de déperdition scolaire, la maternité précoce constitue un obstacle au développement de la société d'où la nécessité d'accentuer davantage la sensibilisation.

En perspective, la **nouvelle politique nationale d'inclusion** dans le secteur éducatif qui a pour objectif de prendre en charge l'enseignement des enfants à besoins spéciaux, constitue une étape majeure dans la réforme du système éducatif sénégalais. Cette politique qui touche divers secteurs notamment, la santé, l'action sociale et les infrastructures est en cours de validation.

Le secteur de la **santé** affiche des résultats mitigés car bien que **97%** des accouchements soient assistés par un personnel qualifié en 2024 contre **94%** en 2023, les taux de mortalité infanto-juvénile (40‰ en 2023) et néonatale (23‰ en 2023) montrent une légère hausse. L'accès aux consultations prénatales progresse, avec toutefois de fortes disparités entre milieux

⁷ Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel

⁸ Rapport du Groupe pour l'Etude et l'Enseignement de la population (GEEP)

urbain et rural. Le taux de vaccination complète chez les enfants de 12 à 23 mois s'élève à **64%**.

Concernant la lutte contre les maladies transmissibles, le taux d'incidence du paludisme a augmenté de **16,4%** en 2024, restant en dessous de la cible de **25%**. Pour la tuberculose et le VIH, les résultats sont relativement satisfaisants, notamment avec 91% des PVVIH ayant une charge virale supprimée.

S'agissant des **infrastructures sanitaires**, la couverture conforme aux normes diminue à **52,5%** en 2024. Toutefois, la densité du personnel de santé s'améliore : un (1) médecin pour 6 500 habitants, un (1) infirmier pour 2 550 habitants et une (1) sage-femme pour 1 193 habitants.

L'état nutritionnel des enfants reste préoccupant, du fait que le retard de croissance touche **17,5 %** des enfants de moins de cinq ans et que la prévalence de l'insuffisance pondérale atteint 16%, en hausse par rapport à 2019.

Pour la **protection sociale**, **954 571** ménages sont inscrits dans le Registre national unique (RNU) en 2024 contre **541 192** en 2023, soit un taux de **95,45%** par rapport à la cible d'un million de ménages. En plus, **355 013 ménages** bénéficient de la bourse de sécurité familiale (PNBSF)⁹. Ainsi, sur 40 000 personnes détentrices de la Carte d'Egalité des Chances (CEC) ciblées, **39 387** ont été enrôlées en 2024.

De même, le taux de **Couverture sanitaire universelle** (CSU) se situe à **27%**, témoignant d'un besoin d'accélération de l'adhésion aux mutuelles de santé.

L'intégration des **personnes vivant avec un handicap** dans les dispositifs sociaux progresse, avec **98 126** cartes d'égalité des chances délivrées en 2024 contre **75 098** en 2023, soit une augmentation de **23 028**. Toutefois, leur couverture reste encore insuffisante au regard de leurs besoins spécifiques.

En 2024, dans le cadre de la **prise en charge des gratuités**, **1 123 patients** ont bénéficié de séances de dialyse, **978 181 enfants de moins de 5 ans** et **1 183 033 personnes âgées** de soins et **5 432 femmes** de césarienne.

Enfin, l'accès à **l'eau potable et à l'assainissement** connaît une amélioration globale, le taux d'accès est estimé à **98,4%** au niveau national, tandis que le taux d'accès à l'assainissement a atteint **70%**, avec un écart encore important entre les milieux urbain et rural.

Lors de la 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies, qui s'est tenue du 22 au 30 septembre 2025 sous le thème « *Mieux ensemble : plus de 80 ans au service de la paix, du développement et des droits de l'homme* », le Gouvernement a réaffirmé son engagement en faveur des droits des femmes. **Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar FAYE** a profité

⁹ deux trimestres ont été payés pour le compte du deuxième et troisième trimestre de l'année 2023, soit un retard de paiement de cinq trimestres en fin 2024.

de cette tribune pour souligner l'engagement constant du Sénégal à faire avancer l'égalité entre les sexes et à promouvoir les droits des femmes.

Appelant à un sursaut collectif, le Président de la République a exprimé avec conviction que l'égalité est une exigence morale et universelle et qu'il est important de lutter en permanence contre les violences et discrimination faites aux femmes tout en rappelant que le **programme d'action de Beijing** (1995) fut un tournant historique à la prise de conscience sur l'obligation d'être plus juste vis-à-vis des femmes. Malgré les efforts notables consentis depuis cette conférence mémorable, les femmes restent sous-représentées dans les sphères décisionnelles et continuent d'être confrontées à des violences, notamment dans les contextes de conflits ou de crises humanitaires.

S'inscrivant dans cette orientation, Madame Maimouna DIEYE, Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités a représenté le Sénégal à la réunion ministérielle de haut niveau consacrée au thème : « **Approfondir les engagements sur les femmes, la paix et la sécurité : innover et s'adapter pour garantir la paix et la sécurité** ».

Dans sa déclaration, elle a réitéré l'engagement du Sénégal à intensifier les efforts de protection des droits des femmes, la lutte contre les violences et le renforcement de leur sécurité ainsi que leur leadership à travers des programmes spécifiques et des réformes structurelles.



Ensemble engageons-nous conformément à la Vision Sénégal 2050, à construire un avenir plus prometteur, pour les femmes et les jeunes filles véritables leviers de stabilité et de cohésion sociale, à travers nos programmes et politiques en faveur de l'autonomisation économique, inclusive et durable des femmes.

Madame le Ministre a aussi souligné avec force que la sécurité des femmes est une exigence de redevabilité qui appelle des efforts collectifs mondiaux et une solidarité internationale agissante. Elle n'a pas manqué de préciser à l'endroit de la communauté internationale que le parcours vers une paix durable et inclusive est jalonné d'obstacles, bien qu'il regorge, également, de perspectives et d'opportunités, grâce à des partenariats structurants, des actions concrètes pour garantir aux femmes plus de justice, de sécurité et d'égalité.

Dans la perspective de réduire les inégalités de genre, le Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, à travers ses programmes budgétaires a mis en œuvre une série d'activités axées autour des besoins spécifiques des groupes vulnérables ou des mesures sensibles au genre en vue d'améliorer les conditions de vie pour un développement harmonieux et durable. Les résultats significatifs enregistrés, portent entre autres, sur les aspects suivants:

Pour le volet « **renforcement de l'équité et l'égalité de genre** » :

- la poursuite du processus d'institutionnalisation du genre dans les ministères qui a enregistré un taux de 64% soit 16 ministères sur un total de 25 qui ont réalisé leurs audits genre ;
- la mise en place d'une plateforme digitalisée centralisant les données sensibles au genre accessible aux producteurs et utilisateurs de l'écosystème ;
- l'organisation d'une série d'activités de renforcement des capacités sur différentes thématiques et l'appui-conseil à l'élaboration d'outils d'analyse et d'intégration du genre.

En sus, il est noté en termes de **renforcement de capacités des agents de l'administration et autres acteurs**, plusieurs sessions portant sur des thématiques telles que sensibilisation sur le genre et concepts liés, le profil des compétences du manager, la BSG, la Communication sensible au genre et l'utilisation des statistiques de genre dans la production d'article d'actualité pour les membres de l'Association des Professionnels de l'Information sur le Genre (APIG). Ces formations ont touché 206 participants dont 116 femmes et 90 hommes.



Les acquis suivants ont aussi été enregistrés :

- l'élaboration de documents tels que les outils d'analyse relatifs au genre et son intégration dans le Guide LPSD par la DGPPE et le Guide de suivi et d'évaluation des programmes publics par le Bureau Organisation et Méthodes (BOM) ;
- l'appui conseil sur l'intégration du genre dans les politiques, programmes et projets au profit des acteurs du schéma de mise en œuvre de la SNEEG dont des institutionnels, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers ;

- l'organisation d'une table ronde sur le rôle des femmes et des jeunes de 25 ans après l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies en août 2025 ;
- l'organisation de la 3^{ème} édition du forum de dialogue national entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques genre axée sur la Santé, Environnement et Energie en septembre 2025 dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Les Femmes Comptent » financé par ONU FEMMES.



la 3^{ème} Edition du Forum de Dialogue entre producteurs et utilisateurs de statistiques genre, 29 septembre 2025



Au titre des **événements spéciaux au niveau national et international**, les réalisations se présentent comme suit :

- la participation à la 69^{ème} Commission de la Condition de la Femme (CSW 68) portant sur le thème prioritaire « *Accélérer la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles en luttant contre la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective genre* ».

La soumission des rapports périodiques tels que :

- la déclaration Solennelle des Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique ;
- le rapport de l'Examen approfondi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing +30 ;
- le rapport du Sénégal relatif au Cadre continental de Résultats (CRF) simplifié pour les États membres de la CEDEAO ;
- la contribution du Sénégal au 59^{ème} rapport du conseil des droits de l'homme sur les formes de violences fondées sur le sexe à l'encontre des femmes et des filles : nouvelles frontières et enjeux émergents ;
- la célébration des événements spéciaux (Journée Internationale de la Femme, Tolérance Zero Excision, Journée de la Famille, Journée de la Fille, Journée de la Femme Rurale, lancement des 16 jours d'activisme contre les violences).
- la célébration de la Journée internationale de la Paix le 21 septembre 2024 en collaboration avec la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC) dont l'objectif était de

valoriser le travail de recherche de paix des organisations de femmes de la Casamance à travers les organisations membres de la PFPC et le modèle de collaboration avec les acteurs institutionnels en faveur de la paix et de la stabilité. Cette initiative s'est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Coopération transfrontalière (PRACT).

En matière de **Violences Basées sur le Genre** (VBG), l'apport de la digitalisation continue de jouer un rôle important dans le microcosme socioculturel et politique de lutte contre les VBG avec la production et la diffusion de 17 mini films dans les plateformes digitales, visant la promotion et la protection des droits des femmes et des filles ainsi que la vulgarisation de la ligne « Allo 116 ». Les thématiques couvertes sont les suivantes : (i) les droits et VBG, (ii) la santé de la reproduction, (iii) le développement durable, (iv) le leadership Féminin, (v) l'entreprenariat féminin et (vi) la masculinité positive. Cette campagne a permis de toucher environ 64 043 personnes via différents canaux illustrés par les statistiques suivantes :

- Facebook : Plus de 38 000 vues avec plus de 30 000 impressions ;
- Tik Tok : Plus de 10 238 vues, 456 réactions ;
- YouTube : Plus de 1 289 vues avec plus de 4 000 interactions ;
- LinkedIn : Plus de 11 200 vues et plus de 7 000 impressions ;
- X : Plus de 3 316 vues, 26 retweets et 49 réactions.

En guise de partage sur les bonnes pratiques, les zones frontalières de Sédiou, Kolda, Ziguinchor et Tambacounda sont ciblées en vue de renforcer l'engagement des élus et d'élaborer un plan d'action conjoint pour la promotion de l'élimination des VBG/MGF dans le cadre du projet transfrontalier Sénégal Gambie appuyé par l'UNFPA et l'Agence internationale de la Coopération italienne (AICS).

Dans le domaine du renforcement des capacités de prévention et de lutte contre les VBG ainsi que la prise en charge des victimes, différents acteurs ont été formés à travers :

- un plaidoyer multisectoriel auprès des institutions pour l'adoption et l'application effective des réformes en faveur du genre, des campagnes communautaires et scolaires de vulgarisation sur les droits des femmes, la Plateforme « Wallu Allo 116 » et la Loi criminalisant le viol et la pédophilie ;
- l'utilisation de supports digitaux et d'outils innovants (affichage via bus et abris bus, tickets et écrans AUCHAN, etc.) ;
- l'expérimentation de la Budgétisation sensible au Genre (BSG) dans deux (2) communes (Goudomp et Djinany), avec l'élaboration de Plans de Développement communaux (PDC) sensibles au genre et l'accompagnement dans leur mise en œuvre à travers des projets d'investissements prioritaires (périmètre maraîcher, adduction d'eau potable, unité économique etc.) ;
- la formation de 328 acteurs institutionnels et territoriaux (Parlementaires de la quinzième législature, acteurs ministériels, élus, techniciens, membre du Comité départemental de Développement (CDD) de Guinguinéo) sur la BSG et la protection sociale ;

- un partenariat renforcé avec le centre de recherche GESTES10 et le projet PAPSEN/PAIS financé par l'Italie pour l'ancrage de l'approche genre au niveau local ;
- le renforcement des capacités de quarante (40) parlementaires de la quinzième législature pour un meilleur portage des enjeux liés aux réformes.

Concernant l'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG, il est noté :

- l'accompagnement de **1 557 victimes de violences** à travers l'appui aux cinq (5) boutiques de droit en partenariat avec l'AJS ;
- l'appui à la mise en place de la Plateforme d'écoute « Wallu Allô 116 » ;
- le partenariat avec Ejicom : Organisation de séminaires pédagogiques, octroi de bourses d'études pour la réalisations de mémoires et de projets d'études sur les thématiques du projet, parrainage du prix des femmes exclusivement dédié aux femmes journalistes traitant des questions de droits des femmes ;
- l'appui aux filles vulnérables des lycées et collèges avec la mise en place de caisses de solidarité et de dons de serviettes hygiéniques ;
- la formation de 163 acteurs de la justice et de la sécurité (OPJ, magistrats, policiers) aux standards de prise en charge sensible au genre ;
- l'octroi de bourses économiques à 153 femmes victimes ou vulnérables à Thiès et Kaolack qui ont bénéficié de 236 projets (financements et refinancements) pour un montant global de 32 656 920 FCFA mobilisés ;
- la production de données stratégiques (cartographie des acteurs, dispositifs, lacunes de services dans plusieurs régions) ;
- la mise en réseau des acteurs de la chaîne de prise en charge (six (6) réseaux), avec renforcement des capacités, équipement et suivi des structures de terrain ;
- la mise en place d'un centre de ressources documentaires sur genre-protection des droits humains avec plus de 4 500 documents numérisés.

Également, la communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles au niveau institutionnel et communautaire ont permis :

- de nouer un partenariat stratégique avec InfoElles : 17 capsules vidéo diffusées sur plusieurs plateformes numériques (YouTube, Facebook, TikTok...) avec plus de 50 000 vues cumulées, abordant 17 thématiques (VBG, leadership féminin, masculinité positive, etc.) ;
- d'organiser des campagnes de proximité dans plusieurs régions (Kolda, Sédiou) via des caravanes de sensibilisation, des causeries de couples, des dialogues intergénérationnels, etc.
- d'obtenir l'engagement communautaire et institutionnel : plus de 250 personnes sensibilisées en milieu professionnel avec la CSA ; 30 parajuristes formés à Vélingara ; activités dans les écoles et universités (Sédiou, Thiès) ;
- de soutenir à la production médiatique sensible au genre : partenariat avec EJICOM et CESTI ; parrainage du Prix E-jicom « Droits des femmes » ;

¹⁰ Groupe d'Etudes sur le Travail et la Santé au Travail

- de nouer des partenariats avec des radios communautaires, de produire et de diffuser des contenus en langues locales : théâtres radiophoniques, capsules audio, émissions thématiques ;
- de mettre à disposition des supports variés : affiches, kakémonos, bandes dessinées, t-shirts, flyers ; appui à la vulgarisation de la ligne « **Allo-Wallu 116** » ;
- de nouer un partenariat avec la troupe théâtrale Bamtaré de Kaolack pour la production de vingt (20) pièces théâtrales en trois (3) langues nationales ;
- de nouer un partenariat avec l’Union des Radios associatives et communautaires (URAC) ;
- de nouer un partenariat avec « télé école », une télévision éducative, digitale et multi-média dédié aux échanges scolaires, à la sensibilisation et à l’engagement communautaire ;
- de nouer un partenariat avec le Collectif des Chefs d’Etablissement du moyen et du secondaire des trois (3) IEF de la région de Sédhiou ;
- de renforcer les capacités de 656 acteurs relevant de diverses catégories (élèves, chefs d’établissement, femmes syndicalistes, femmes des réseaux de bourses économiques, para-juristes, jeunes leaders garçons et filles des CCA et de FESTIC, jeunes artistes, étudiant-e-s en journalisme etc.



Pour le volet « promotion des droits et protection de l’enfant », l’objectif est d’assurer la prise en charge des enfants âgés de -18 ans susceptibles d’être confrontés ou pas à des situations pouvant impacter leur intégrité physique, morale et/ou psychologique. A ce niveau aussi, d’importantes avancées sont enregistrées notamment :

Il convient de noter la signature du Décret n°2024-66 du 19 janvier 2024 fixant les conditions d’ouverture et les règles d’organisation et de fonctionnement des structures de prise en charge des enfants âgés de Zéro (0) à trois (3) ans non révolus relativement au renforcement du cadre juridique et institutionnel de protection de l’enfant. Ce décret vient combler le vide qui a entouré jusque-là, la prise en charge dans des structures dédiées à ce sous-secteur de la petite enfance qui doit être encadré au regard des insuffisances causées par l’absence d’une réglementation spécifique et de la nécessité de prendre en compte les évidences scientifiques sur l’importance des 1 000 premiers jours de l’enfant.

Sur le plan institutionnel, la réactualisation du plan d’action national « **Mettre fin aux mariages d’enfants** » validée techniquement mais n’a, à ce jour, connu aucun début de mise

en œuvre. Cette réactualisation a permis au programme de définir un nouvel horizon temporel (2025 à 2029) du plan d'action dont l'objectif principal, au-delà de la réduction du taux de prévalence du mariage d'enfants, vise à renforcer le cadre légal en faveur de l'abandon des mariages d'enfants et à veiller à l'harmonisation des textes nationaux avec les instruments juridiques internationaux et régionaux ratifiés (CDE, CADBE, CEDEF, etc.).

En matière de renforcement de la protection des enfants contre toutes formes de violation, 28 365 enfants ont bénéficié des services du programme. Le paquet de services de protection tournés autour de la prise en charge des enfants dans les centres d'accueils et pouponnières, l'enregistrement des enfants à l'état civil, les offres de formation professionnelles, le retrait et le retour en famille des enfants en situation de rue, l'organisation de consultations médicales gratuites, l'enrôlement des enfants à la Couverture sanitaire universelle (CSU), la réinsertion socio-économique des enfants, et les activités de communications et d'informations sur les mécanismes d'autoprotection.

Dans le cadre du suivi de la prise en charge des bébés placés dans les pouponnières suite à la tragédie de l'affaire « Keur Yeurmandé », le programme s'est déployé dans les pouponnières d'accueil pour porter assistance aux enfants en termes d'assistance sanitaire, alimentaire et financier. Au total, sept (7) pouponnières ont été visitées et dotées en produits d'hygiènes, d'entretiens et en denrées de premières nécessités. Cette initiative de haute portée a permis de toucher 350 enfants pensionnaires dont 98 filles en vue d'améliorer leur condition d'existence, un meilleur suivi sur le plan médical et l'assurance d'une bonne qualité nutritionnelle. Cet élan de solidarité initié par le programme vise à soutenir les efforts des structures de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité.

S'agissant du retrait et du retour en famille des enfants en situation de rue, une opération d'urgence de sécurisation des enfants et noyaux familiaux Nigériens présents dans les rues de la capitale a été menée en collaboration avec les ministères sectoriels (Justice, Intérieur, Santé) sous la coordination du Gouverneur de la région de Dakar. Ainsi, 388 enfants dont 169 garçons et 219 filles ont été retirés de la rue et retournés en famille avec le concours des autorités nigériennes. Ces opérations de sécurisation leur ont permis d'évoluer dans un environnement sûr et de bénéficier des services du personnel médical mis à leur disposition.

Relativement à la mise en œuvre du programme de retrait et de réinsertion socio-économique des enfants en situation de rue, 21 enfants de nationalité guinéenne issus des centres d'accueils (Guiddi, SPER, SAMU Social, Centre de Premier Accueil de Saint Louis), ont été retournés dans leur pays d'origine. Parmi eux, certains ont été victimes de violences au sein de leurs lieux d'apprentissage et d'autres par décision de leur marabout qui a décidé de les ramener et les remettre à leurs parents.

Conformément à sa mission de prise en charge des enfants en situation difficile, le ministère a déployé des antennes lors des événements religieux tels que le Magal, les Gamou de Tivaoune et de Kaolack et ces opérations ont permis de sécuriser 281 enfants égarés dont 186 garçons et 95 filles.

L'appui financier à six (6) structures intervenant dans la protection et la prise en charge d'enfants en situation difficile (Centre Guinddi, Samu Social, COSAED, Enda JA, CDPE Kaolack et CDPE Tivaouane), à travers le Projet d'Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfant (PAISPES) mis en œuvre par la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) a permis l'appui au retrait de 221 enfants en situation de rue et à l'organisation de retour en famille de 181 enfants. Ainsi, au courant de l'exercice 2024, 811 enfants de diverses nationalités ont pu être secourus et retirés de la rue et 590 parmi eux ont pu être retournés en famille.

Relativement à la prise en charge des enfants en situation difficile, 1 175 pensionnaires dont 233 filles ont été accueillis au courant de l'année 2024 en sus des mesures prises lors des événements religieux en vue de sécuriser les enfants.

Par le biais de l'Office national des Pupilles de la Nation (ONPN), 1 072 pupilles de la Nation déclarés dont 520 filles et 552 garçons ont bénéficié de services de protection avec notamment l'octroi de kits de rentrée scolaires et d'allocations mensuelles de 50 000 FCFA à chaque pupille mineur. A cela s'ajoutent, les principales activités suivantes :

- l'accompagnement de 3 396 enfants à travers des prises en charge médical ;
- l'enrôlement de 400 enfants dont 160 filles et 240 garçons à la Couverture sanitaire universelle (CSU) ;
- la distribution de kits alimentaires et d'hygiènes aux daaras afin de contribuer à la sécurité alimentaire des enfants pensionnaires ;
- l'organisation d'audiences foraines au profit 2 000 enfants dont 837 garçons et 1 163 filles sans pièces d'état civil.

S'agissant du volet « autonomie économique des femmes », l'objectif visé est de faciliter l'accès des femmes au financement, à développer leurs compétences entrepreneuriales et à promouvoir le leadership féminin comme moteur de développement inclusif, durable et résilient.

Concernant la facilitation de l'accès au crédit, une enveloppe 774 075 000 FCFA a été mobilisée pour le financement de 776 projets ciblés au profit de 1 957 projets de femmes réparties entre 248 organisations féminines et 528 projets individuels financés. Ces financements ont permis de couvrir 12 régions (Dakar, Thiès, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Saint-Louis, Sédiou, Louga, Kolda) et 25 départements.

En vue de moderniser et dynamiser les Centres départementaux d'Assistance et de Formation pour la Femme (CEDAF) , considérés comme des leviers stratégiques pour la formation, l'inclusion et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, le bilan des 13 CEDAF a permis de dresser un diagnostic exhaustif, mettant en évidence les acquis, les défis et les contraintes qui freinent le plein rayonnement de ces structures, tout en proposant des pistes pour leur transformation en pôles modernes d'inclusion, d'innovation et d'employabilité.



Les CEDAF : la nécessité d'une action collective immédiate pour moderniser les centres, diversifier leurs offres de formation, renforcer leur gouvernance et consolider leur ancrage territorial.

À cet égard, 4 426 femmes et 1 200 jeunes filles ont bénéficié des services des CEDAF en 2024, illustrant leur rôle déterminant dans la promotion de l'autonomisation et le renforcement des compétences. Également, les données sur l'état des infrastructures, la qualité du personnel, la diversité des formations proposées ainsi que la collaboration avec les autorités locales et les partenaires ont été faites.

La 2^{ème} phase du programme « Jigeen Ni Tamit 2.0 » ambitionne également, d'accompagner au total 250 entreprises agroalimentaires féminines actives dans les filières lait, halieutique, fruits et légumes, afin d'améliorer leur développement et leur organisation et d'autonomiser les femmes entrepreneures de manière durable. Après une première phase (2017-2021) concentrée dans les régions de Thiès et de Louga, le programme compte consolider son action dans ces régions pour sa deuxième phase (2022-2026), tout en l'étendant dans les régions de Ziguinchor et de Kolda.

Mise en œuvre par la direction de l'autonomisation économique et financière en partenariat avec l'APEFE, agence de coopération de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie, sur financement de la coopération Belge au développement, « Jigeen Ni Tamit 2.0 » apporte aussi son appui à l'amélioration de la gouvernance, plus spécifiquement le pilotage, la coordination et le réseautage entre les acteurs de l'entrepreneuriat féminin dans le domaine de la transformation agroalimentaire.

Lors de la célébration de la journée internationale de la femme africaine, sous le sceau « *le New Deal technologique à l'horizon 2050 au service du leadership féminin* », **Madame Maimoura DIEYE**, Ministre en charge de la Famille a saisi l'occasion pour souligner l'intérêt du pacte d'innovation qui positionne les femmes africaines, particulièrement les jeunes filles comme des

actrices clés du changement en leur garantissant l'accès aux connaissances et aux opportunités économiques liées au numérique.



Dans son allocution, la **ministre Maïmouna DIEYE**, marraine de l'événement, a sonné l'alerte sur le retard que subissent encore les femmes dans l'accès aux outils numériques. S'appuyant sur le rapport 2025 de Data Reportal, elle a pointé un écart de 15% entre hommes et femmes en matière d'utilisation d'Internet : 60,6% des hommes contre seulement 57% des femmes sont connectés.

Aux fins d'une gouvernance plus efficace, inclusive et fondée sur des données fiables, un dispositif intégré de suivi-évaluation, axé sur les résultats et sensible au genre a été validée. Ce dispositif a pour vocation, de consolider et d'actualiser les outils de suivi et de doter le ministère d'un cadre cohérent, harmonisé et aligné sur les principes de Gestion axée sur les Résultats (GAR) et l'équité de genre.

Dans le même sillage, le Référentiel national des Organisations communautaires de Base (RN/OCB) a été lancé, constituant, de facto, une étape importante vers un développement communautaire structuré et connecté. Cet outil stratégique pour l'équité sociale et territoriale, aligné sur la vision « Sénégal 2050 » et le New Deal Technologique est de portée sociale salué comme un tournant décisif vers un Sénégal plus connecté, plus inclusif et résolument tourné vers l'avenir. Elle a été conçue pour être accessible dans les principales langues nationales et pour favoriser l'inclusion, la participation citoyenne et le renforcement des capacités locales.

En outre, un processus de mise en place d'indicateurs d'équité et de solidarité, pertinents, a été lancé afin de mieux mesurer l'impact réel des programmes qui ciblent les familles, les enfants, les femmes et les populations vulnérables. A terme, il contribuera à améliorer le suivi et l'évaluation des politiques sociales en vue d'aider à la prise de décisions.

Concernant la problématique « femmes, paix et sécurité », des avancées sont notées avec l'adoption du 2ème Plan d'action national de la résolution 1325 (2023-2027) du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, l'accroissement de la représentation féminine dans les forces de défense et de sécurité et l'adoption récente de politiques incluant des stratégies genre au sein de la Police et des Forces armées. Néanmoins, il urge de renforcer la participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité et d'atteindre le seuil de 15% de représentativité prévu par la Stratégie des Nations unies.

Relativement à leur rôle essentiel dans la promotion de la gouvernance locale, la défense des droits des femmes et des enfants ainsi que dans le relais des programmes du ministère en charge de la famille au niveau des collectivités territoriales, le Réseau des Femmes Élues du

Sénégal (RFES) a rencontré Madame le Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités.



A cet effet, l' occasion a été saisie pour passer en revue, les défis multiples qui interpellent les femmes mais aussi pour discuter des voies et moyens permettant de renforcer la collaboration avec les femmes élues pour promouvoir la justice sociale et l'équité, développer des politiques inclusives au niveau des collectivités, renforcer la gouvernance locale et contribuer activement à la réussite de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement portée par l'Agenda national de Transformation (ANT).

Il est important aussi, de souligner le mémorandum d'entente de trois ans, signé entre l'Agence de Développement municipal (ADM) et l'Organisation internationale du Travail (OIT). Ce partenariat stratégique marque une étape décisive dans la lutte contre le chômage des jeunes et l'autonomisation économique des femmes, tout en contribuant à la transformation systémique des territoires à travers une approche de développement inclusif et durable.



Ce partenariat innovant place l'emploi des jeunes et des femmes au cœur du développement territorial urbain au Sénégal et s'inscrit dans la volonté commune des deux institutions de promouvoir la création d'emplois décents et d'améliorer l'employabilité des populations vulnérables à travers les projets et programmes de développement territorial urbain.

Il se fixe comme objectif, la création de **1 000 emplois par an**, avec un accent particulier sur la durabilité (70% de ces emplois devront perdurer au-delà de six mois). Également, il est prévu chaque année, la formation de **500 jeunes et femmes**, avec un taux d'insertion socio-professionnelle visé de **80%** dans les six mois suivant la formation. Ainsi, annuellement, **50**

femmes devraient accéder à des postes de responsabilité dans les projets, tandis que le revenu moyen généré pour les bénéficiaires est fixé à **200 000 FCFA par mois**.

Enfin, l'OIT s'engage à fournir une assistance technique pour l'intégration de la démarche HIMO¹¹, à vulgariser cette approche, à appuyer la formation des formateurs et des bénéficiaires et à mettre à disposition des outils méthodologiques et des guides pratiques. De son côté, l'ADM s'engage à identifier les projets susceptibles d'intégrer la démarche HIMO, à faciliter l'accès aux sites et aux bénéficiaires, à assurer la coordination avec les collectivités territoriales et à maximiser l'utilisation de la main-d'œuvre locale dans ses projets d'infrastructures.

Pour garantir la sécurité et la dignité des personnes vivant avec un handicap, le Centre des Handicapés au Travail de SENUM SA, qui constitue un modèle d'intégration pour les personnes en situation de handicap, continue d'élargir son champ d'action. Lors de la journée mondiale du handicap, **Monsieur Mohamed Moussa TOAUCHI**, Agent technique et Doyen du CHAT, a rappelé l'importance de bâtir une société plus inclusive au regard du poids important de l'égalité des chances, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation, la formation et l'emploi afin de permettre à chaque personne vivant avec un handicap, de participer activement à la vie socio-économique du pays. Dans cette optique, un appel a été lancé à l'endroit des décideurs afin de renforcer le leadership des personnes à mobilité réduite et de faciliter leur insertion dans la société.

En somme, les actions concrètes et pionnières de « SENUM SA » à renforcer, portent principalement sur :

- le recrutement de plus d'une dizaine de personnes en situation de handicap par le centre de démantèlement des e-déchets ;
- le lancement de sessions de formation en informatique de base spécifiquement destinées aux personnes vulnérables. Ainsi, ces formations visent à leur ouvrir des portes vers de nouvelles opportunités professionnelles et contribuant à leur autonomie dans la société numérique.



Promouvoir la justice sociale, lutter contre les discriminations et garantir à tous un accès égal aux opportunités de vie, indépendamment de leur situation de handicap.

En perspective, il est prévu la mise en place d'une salle multimédia du centre dédié aux personnes à mobilité réduite, un projet qui vise à améliorer l'accès aux technologies pour les personnes vivant avec un handicap et à les intégrer davantage dans le monde du numérique. Par ailleurs, « SENUM SA » a prévu de déployer un programme d'inclusion numérique dans toutes les régions du pays, afin de garantir un accès égal aux ressources numériques et à la formation, peu importe la situation géographique.

S'agissant du FONGIP, un sous-fonds d'un montant de 500 millions FCFA a été mis en place en vue d'accompagner cette population à besoins spécifiques, dans la réalisation de ses projets, individuels ou collectifs.

Au niveau des collectivités territoriales, l'USAID a lancé le programme « **GoLD+** » en vue d'accroître l'efficacité et la responsabilité des gouvernements locaux dans la mobilisation des ressources et la fourniture de services équitables et de qualité aux citoyens. D'une durée de quatre (4) ans, les zones d'intervention du programme sont Dakar, Kolda, Kédougou, Sédiou, Tambacounda et Ziguinchor.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre les violences basées sur le genre et de la contribution aux engagements internationaux du pays en matière d'égalité des sexes et de protection des droits humains, le Projet « **Appui à l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles** : une perspective d'autonomisation », financé par « Affaires mondiales Canada (AMC) » en partenariat avec « ONU Femmes », a été mis en place. Ce projet repose sur une approche multisectorielle pour une meilleure prise en charge des violences faites aux femmes et aux filles et ambitionne de renforcer la prise en charge des victimes de violences, améliorer les cadres juridiques et sociaux et favoriser l'autonomisation économique des femmes victimes. Il prône une prise en charge médicale et psychosociale des victimes, un accompagnement global pour les femmes et les filles ayant subi des violences, le renforcement des mécanismes juridiques avec un soutien aux cadres législatifs et politiques pour une meilleure protection de la population concernée.

Un autre volet important du projet est l'appui à l'automatisation économique des femmes via la mise en place d'activités génératrices de revenus pour favoriser leur indépendance financière et de formations axées autour de la sensibilisation et de la prévention par le biais de campagnes éducatives visant à modifier les normes sociales et culturelles liées aux violences basées sur le genre.



« Pour une prise en charge correcte de la petite enfance, la Primature a octroyé une subvention de 241 millions FCFA à 22 orphelinats, pouponnières et centres d'accueil au titre de la gestion 2025. En amont, un travail de cartographie et d'identification a été réalisé en collaboration avec l'Agence nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits en respect aux critères de transparence, d'équité et d'inclusion ».

Concernant la lutte contre le VIH/SIDA, malgré les progrès réalisés (taux de prévalence estimé à 0,3 % soit 3 personnes atteintes sur 1000) les femmes et les jeunes restent les plus vulnérables. D'après ONUSIDA, la féminisation du VIH/SIDA est liée à des facteurs physiologiques, sociaux et économiques.



Monsieur Demba KONE, Directeur exécutif ONUSIDA Sénégal

La féminisation du VIH/SIDA est liée à des facteurs physiologiques, sociaux et économiques.

Le Ministère en charge de la famille, en partenariat avec le Conseil national de Lutte contre le Sida (CNLS) et ONUSIDA, a organisé une formation axée autour des facteurs sociaux de la vulnérabilité au VIH/SIDA à l'attention des jeunes filles travailleuses domestiques évoluant dans les secteurs formel et informel. L'objectif visé est de leur fournir des connaissances essentielles sur la prévention du VIH/SIDA et, de former des relais communautaires pour une meilleure sensibilisation de la population cible.

Au niveau local, sous la supervision de l'Agence de Développement municipal (ADM), des Projets socioéconomiques (PROSE) ont été lancés en faveur des jeunes et des femmes dans des filières structurantes comme le mariage, la transformation halieutique, la couture, la coiffure, le maraîchage et la centrale d'achat.

S'agissant du volet « renforcement des compétences et formation professionnelle », des programmes de formation sont mis en œuvre en vue de renforcer les aptitudes des jeunes bénéficiaires dans divers métiers, notamment, le BTP, l'électricité, le froid industriel, la pâtisserie, la couture, la coiffure, la transformation halieutique, l'agriculture et les arts décoratifs.

Afin de favoriser leur intégration dans les corps de métier établis par les PROSE ou d'encourager l'auto-emploi, 200 jeunes issus des familles sinistrées et affectées de la Langue de Barbarie ont bénéficié d'une formation technique auprès des structures partenaires (CFP, CRFP, CIPA).



Parallèlement aux projets socioéconomiques, le SERRP¹² a entrepris la mise en place d'infrastructures communautaires et d'équipements collectifs pour faciliter l'accès des résidents aux services essentiels. Ces infrastructures comprennent le Marché de Diougop, la ZAED¹³, les places publiques, le poste de santé, le centre socioéducatif, l'école élémentaire et le collège.

A travers le programme « *Ellever* », Ecobank, en sus des crédits dédiés aux femmes, compte soutenir le développement entrepreneurial et s'engage à construire une vision durable de l'inclusion financière et de l'entrepreneuriat féminin, où les femmes sont des actrices majeures du changement économique. Ce programme cible à la fois les entrepreneures en activité et celles aspirant à se lancer, qu'elles soient salariées ou porteuses de projets embryonnaires.

Avec un financement global passant de **1,6 milliard FCFA à 13 milliards FCFA**, le nombre de femmes accompagnées est passé de **529 à 2 037**, dont **879 femmes** financées, soit **43%** des clientes éligibles. Par ailleurs, **522 femmes** ont bénéficié de formations structurantes.

Il faut aussi souligner le rôle important joué par les partenariats noués avec des structures comme l'ADEPME, pour le coaching financier et la structuration des projets. Le parcours de **Docteur Fatou TOURE**, vétérinaire et entrepreneure, illustre parfaitement cet impact : après une reconversion dans la fabrication de minéraux pour animaux, elle a financé ses intrants et développé une ferme ovine via « *Ellever* », préparant une opération Tabaski avec un cheptel de plus de **800 moutons**.



Conscients que l'inclusion financière des femmes est une stratégie économique gagnante, le groupe COFINA et la Fondation SEPHIS ont posé les jalons d'une transformation profonde de l'écosystème entrepreneurial en officialisant une alliance à travers une ligne de crédit d'un milliard FCFA sur deux ans, spécifiquement dédiée au financement des projets portés par des femmes au Sénégal.

¹² Projet de Relèvement d'urgence et de Résilience à Saint-Louis

¹³ Zone d'Activités économiques et de Développement



Le mécanisme repose sur une approche intégrée : SEPHIS identifie et prépare les entrepreneures à travers ses programmes de formation, s'assurant de la solidité de leur business plan et de leur gouvernance. Une fois ce travail réalisé, COFINA intervient avec une solution de financement adaptée, réduisant, de facto, le risque perçu qui exclut souvent les femmes du système bancaire traditionnel.

Il faut souligner, également, l'esprit de solidarité des **routiers professionnels d'Europe** qui ont une nouvelle fois démontré leur engagement envers leur pays d'origine en apportant un soutien conséquent aux personnes en situation de handicap entre Touba et Mbacké.

A titre illustratif, l'initiative, pilotée par **Serigne Modou Diouf**, a permis la distribution de **40 chaises roulantes, 5 chaises électriques et une cinquantaine de paires de béquilles** à plusieurs associations locales. Ce geste de solidarité vise à améliorer le quotidien des bénéficiaires en leur offrant une plus grande autonomie dans leurs déplacements. A travers ce don, les membres de l'initiative veulent s'inscrire dans un projet de long terme avec la ferme volonté de pérenniser leurs actions en directions des personnes à motricité réduite. A terme, ils espèrent, à travers leur mobilisation, inspirer d'autres membres de la diaspora et les autorités en vue de renforcer les politiques d'inclusion dédiées aux personnes vivant avec un handicap.

Dans la même dynamique, la Délégation générale Wallonie-Bruxelles vise à améliorer la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité, en particulier ceux vivant avec un handicap, en misant sur une formation renforcée des professionnels de santé à travers le projet « EVATI ».



Prise en charge des enfants en situation de handicap : « EVATI » mise sur la simulation via l'innovation pédagogique de la simulation qui forme des infirmiers, sage-femmes, kinésithérapeutes et relais communautaires. La simulation médicale permet aux soignants de s'entraîner sans risque pour les patients.

Alors que le projet touche à sa fin, après 5 années de mise en œuvre, les acteurs plaident sa pérennisation et son extension à l'échelle nationale pour améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap au Sénégal.

Dans d'autres domaines, les politiques et mesures mises en œuvre par le Gouvernement avec l'appui des partenaires et autres acteurs au développement, au profit des filles, commencent à donner des résultats prometteurs. En effet, la compétition 2025 du concours « *Miss Mathématiques* » et « *Miss Sciences* » dont la finalité est de casser les stéréotypes de genre et

à encourager l'inscription des filles dans des filières encore trop masculines, a encore dévoilé le génie des jeunes filles sénégalaises. A titre illustratif, 236 candidates, toutes avec une moyenne minimale de 14, se sont disputé les premières places etc.). A l'issue des épreuves, les élèves **Khady Mireille BADJI** du lycée Lamine Guéye et **Ndèye Aminata KAIRE** de la maison d'éducation Mariama Ba, ont été respectivement couronnées « **Miss Sciences** » et « **Miss Mathématiques** ».



MISS SCIENCES 2025 : LES FILLES BRISENT LES STÉRÉOTYPES.

Toutefois, malgré une présence féminine majoritaire dans les effectifs scolaires, les filles restent sous-représentées dans les disciplines scientifiques.

NDÈYE FATOU NDIAYE DIOP BLONDIN

Coordinatrice du Fonds de Développement du Service Universel et des Télécommunications, Marraine de l'édition 2025.

« **libérer les talents, briser les stéréotypes et construire un Sénégal plus juste, plus fort et plus innovant** »



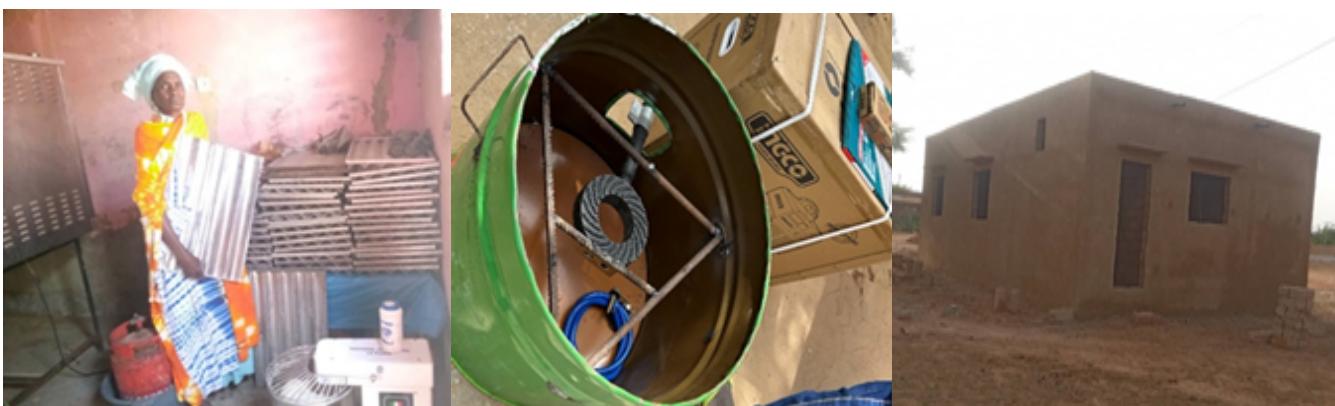
Dans l'optique de renforcer les compétences techniques et relationnelles des femmes de l'Administration, l'académie de leadership « **Linguère Ndatté yalla** » a été mise en place en 2024 afin de corriger les disparités de genre au sein de l'administration. Ce faisant, le 25 mars 2025, après la formation intensive de quatre (4) mois, les 20 « Linguères » ont reçu leurs parchemins à l'École nationale d'Administration (ENA).



La finalité recherchée est de doter les femmes leaders de l'administration sénégalaise, des compétences nécessaires pour leur permettre d'assumer les responsabilités et de gravir les échelons vers les plus hautes sphères de l'administration. Ainsi, à titre illustratif et à date, sur les 20 « lingères » formées, deux (2) ont été promues comme Directrices, une (1) a été affectée dans une institution et deux (02) autres ont reçu une promotion en interne.

Par ailleurs, à travers la mise en œuvre des programmes, fléchés « **marqueurs sociaux** », à savoir, le **Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers** (PUMA), le **Programme d'Urgence de Développement communautaire** (PUDC) et le **Programme de Modernisation des Villes du Sénégal** (PROMOVILLES) des résultats significatifs sont notés. A cela s'ajoutent, les acquis importants enregistrés à travers l'**Agence sénégalaise de la Couverture sanitaire universelle** (SEN-CSU), le **Programme national des Bourses de Sécurité familiale** (PNBSF) et la **Délégation à l'Entreprenariat rapide des Jeunes et des Femmes** (DER/FJ).

A titre illustratif, le PUMA a distribué 570 équipements d'allégement des travaux des femmes dans toutes les régions frontalières à travers son volet « autonomisation des femmes ». Dans le cadre du suivi et de l'accompagnement des projets, le programme a renforcé les activités de production et de transformations en équipements et matériels des groupements de femmes formées (kits de matériels en appui aux activités de transformation de lait, de céréales, matériel avicole) de 39 groupements de femmes et de jeunes. En outre, des travaux de construction des sept (7) locaux pour les unités de transformation et de conservation des produits locaux ont été relancés à Djilor, Kadione, Gabou Walaldé, Nioro, Salémata et Mbissine.



Financé par le Japon à travers son partenariat avec le PNUD, le projet « *renforcement de la sécurité humaine dans les communes prioritaires par une meilleure protection sociale et une résilience accrue à l'insécurité socio-économique au Sénégal* » intervient dans les communes de Médina Baffé, d'Adéane, de Bokidiawé, de Sadatou et de Karang. Sa mission est de soutenir ces communautés vulnérables pour leur permettre d'atteindre une autonomisation socio-économique accrue, une protection sociale mais aussi, de développer une résilience face aux chocs externes.



Il est également noté, notamment :

- la promotion de la santé maternelle et infantile dans les zones frontalières avec la célébration du « bébé de l'équité » ;
- la campagne de sensibilisation « Quart d'heure de sensibilisation contre les cancers » ;
- la distribution de 110 équipements composées de moulins et décortiqueuses pour l'allégement des travaux des femmes dans les régions de Kolda, Sédiou, Ziguinchor, Kaffrine et Fatick ;
- la construction de points de vente pour les groupements de femmes handicapées ;
- le dépistage de 1 000 femmes sur les cancers féminins à Kaffrine ;
- l'équipement de 4 infrastructures de santé en appareils thermo-ablation dans le cadre de la prise en charge précoce des cancers féminins et en échographie (02) ;

Concernant le **PUDC**, plusieurs activités relatives au genre ont été réalisées avec principalement :

- l'audit genre du programme et l'élaboration de la stratégie genre suivi du PIG14 ;
- la mise à disposition de 198 équipements post-récolte destinés aux femmes dans les régions de Diourbel, Louga, Kaolack, Fatick, Thiès, Kaffrine et Kédougou (24 Batteuses à céréales, 18 Égraineuse à maïs, 27 Décortiqueuses à céréales, 80 moulins à céréales, 3 décortiqueuses à riz, 5 Décortiqueuses à fonio, 12 décortiqueuses à arachide, 11 broyeuses arachide, 14 presses à huile, 1 séchoir mixte (solaire et gaz) et 3 torréfacteurs type gaz ;
- la mise à disposition d'une plateforme de transformation agroalimentaire de Diofior ;

¹⁴ Plan d'institutionnalisation du genre

- la construction de 6 unités de transformation laitière au profit de 5 bénéficiaires individuels dont 03 et d'un groupement de femmes sur l'axe Touba, Dahra Djolof et Linguère ;
- l'organisation d'une série de formation notamment, celle au profit des élus locaux de Ziguinchor sur la BSG.

Le **PROMOVILLES**, à travers ses différentes composantes, contribue à la promotion des initiatives d'autonomisation des femmes. A ce titre, les principales réalisations ont, entre autres, porté sur :

- l'amélioration de la mobilité et de l'accès aux infrastructures de base (marchés, maternités et postes santé, etc.) ;
- la construction d'infrastructures communautaires pour la promotion et le développement des activités féminines (case foyer, maison des femmes, etc.) ;
- la dotation en équipements de transformation des produits locaux (céréales, fruits, légumes, poissons, etc.) ;
- le renforcement de l'employabilité des jeunes filles dans les métiers du bâtiment (plomberie, électricité, topographie, géotechnique, etc.) ;
- la promotion de l'insertion des jeunes filles dans les métiers du pavage avec le Programme « xëyu ndaw ñi ».

En définitive, pour ce programme, les réalisations enregistrées au profit de la population féminine se présentent comme suit, dans les différentes localités du pays :

- la construction de 08 cases foyers des femmes (maison des femmes) dans les communes de Matam, Saint-Louis, Louga, Tambacounda, Kolda, Ziguinchor, Guédiawaye, Kédougou et Matam
- la réalisation de 2 plateformes de transformation de produits halieutiques avec aires de séchage dans la commune de Kaolack ;
- la mise à disposition de 20 unités complètes de transformation de fruits et légumes composées de fourneaux à gaz, balance poids électrique, refractomètre, réfrigérateurs combine multi-portes, pressoirs hydrauliques, au profits des femmes de Keur Massar Nord, Keur Massar sud, yeumbeul Nord, saint louis, Mbour, Thiès, Diourbel, Kaolack ;
- la mise à disposition de 20 unités complètes de transformation céréalière composées de moulins à mil, décortiqueuses, séchoirs à gaz, tamiseurs de céréales, thermo soudeuses au profit des femmes de Keur Massar nord, Keur Massar sud, yeumbeul nord, saint louis, Mbour, Thiès, Diourbel et Kaolack ;
- la mise à disposition de 2 unités de transformation des produits halieutiques pour l'exploitation des aires de séchages à Kaolack, Saint Louis et Mbour ;
- la construction de 3 logements sage-femme à Fatick ;
- l'organisation d'une formation dans les métiers du BTP (maçonnerie, électricité, carrelage, plomberie, topographie, aide géotechnique, etc.) au profit de 340 jeunes filles ;

- l'organisation d'une formation en pavage au profit de 152 jeunes filles et femmes regroupées dans 16 GIE à Niarry Tally, Kaolack, Fatick, Kédougou, Kaffrine, etc. ;
- le recrutement de 546 femmes dans le cadre du programmes « xëyu ndaw ñi ».

S'agissant de la **SEN-CSU**, qui concourt à la réalisation de l'assurance maladie en vue de garantir à toute personne résidant sur le territoire national une protection contre le risque financier lié à la maladie. Ainsi, dans le domaine de l'équité et de l'égalité de Genre, il est enregistré : 23 442 détenteurs de CEC¹⁵ enrôlés en 2025 contre 24 556 en 2024, soit une baisse de 1 114 en valeur absolue et 4,5% en valeur relative ; 1 087 095 enfants âgés de moins de 5 ans pris en charge dans le cadre de l'initiative de gratuité en 2023, 815 308 enfants âgés de moins de 5 ans enrôlés à travers le projet ISMEA¹⁶ en 2024 contre 481 497 en 2023, soit une hausse significative de 69,3% en valeur absolue et 333 811 enfants de plus, 99 287 femmes enceintes enrôlées à travers le projet ISMEA en 2024 contre 77 001 en 2023, soit une hausse de 22 286 en valeur absolue, 33 879 personnes âgées bénéficiaires du Plan SÉSAME en 2023, 1 321 personnes souffrant d'insuffisance rénale pris en charge en 2024 contre 36 550 en 2023, soit une baisse significative de 96,4% et 31 998 cas de césarienne pris en charge en 2023.

Enfin, conscient que l'inclusion sociale va au-delà des mesures de soutien et de gratuité, à travers la **Délégation à l'Entreprenariat rapide des Jeunes et des Femmes** (DER/FJ), l'Etat a mis en œuvre des actions ciblées afin d'impulser et de promouvoir l'entreprenariat des femmes et des jeunes.

En 2024, la DER/FJ a soutenu les activités entrepreneuriales des femmes et des jeunes, en cohérence avec les potentialités économiques locales et les principes d'équité territoriale et d'inclusion sociale. Globalement, un investissement substantiel de **19,167 milliards FCFA** a été réalisé pour fournir un appui financier et non financier aux entrepreneurs.

Au total, un volume de financement de **18,138 milliards FCFA** a été octroyé, dont **17,064 milliards FCFA** sur ressources propres de la DER/FJ (15,447 milliards en financement direct et 1,617 milliard FCFA sous forme de garantie et de cofinancement) et **1,074 milliard FCFA** au titre de la contribution des Institutions Financières Partenaires en garantie et cofinancement. Ces ressources ont permis de soutenir **30 038 initiatives entrepreneuriales**, dont **29 879** par le mécanisme de mise à disposition et **159** par garantie et cofinancement, pour **42 545** crédits distribués à l'échelle nationale.

Dans le cadre de son programme d'autonomisation économique, notamment par le biais du produit nano-crédit, **37 355 crédits** ont été accordés à **24 848 bénéficiaires** pour un montant de **6,154 milliards FCFA**, tandis que le micro-crédit a permis de financer **4 284 bénéficiaires** pour un total de **3,355 milliards FCFA**.

¹⁵ Cartes d'Égalité de Chance

¹⁶ Investir dans la Santé de la Mère, de l'Enfant et de l'Adolescent

De plus, grâce à son guichet « *Soutien aux TPE/PME* », la DER/FJ a accompagné **906 entreprises** dans leur phase d'amorçage et de développement, avec un financement de **5,938 milliards FCFA** en mise à disposition et **2,691 milliards FCFA** en garantie et cofinancement, soit un investissement global de **8,629 milliards FCFA**.

Parallèlement, la DER/FJ a investi **1,029 milliard FCFA** pour offrir des services non financiers à travers notamment la formation de **6 300 entrepreneurs** et la formalisation de **14 531 entités économiques**.

Les partenaires ont contribué à hauteur de **11,079 milliards CFA**, provenant de la BAD (6,372 milliards), de l'AFD (2,039 milliards), de la Fondation Mastercard (2,472 milliards) et de la Coopération luxembourgeoise (197 millions). En termes de remboursements de crédit (ressources revolving), la DER/FJ a encaissé **7,426 milliards FCFA**.

Les résultats significatifs ci-après, ont été enregistrés en 2024 à travers notamment :

⇒ **Le nano-crédit**

Il est destiné majoritairement aux femmes qui représentent 90,3% des bénéficiaires et 88,3% au regard du volume de financement.

Sexe	Nombre de bénéficiaires	% Bénéficiaires	Volume (en FCFA)	% Volume
Femme	22 439	90,31 %	5 434 916 150	88,32 %
Homme	2 409	9,69 %	718 947 495	11,68 %
Total	24 848	100 %	6 153 863 645	100 %

Source : rapport d'activité DER/FJ 2024

⇒ **Le guichet micro-crédit**

La répartition par sexe montre une nette prédominance des femmes avec un investissement de **2,093 milliards FCFA** (62,3%) au profit de **2 857 bénéficiaires** (66,6%). Cette proportion significative de femmes dans le financement du micro-crédit témoigne de l'engagement de la DER/FJ à renforcer leur autonomisation socioéconomique à travers l'entrepreneuriat féminin.

Sexe	Nbre bénéficiaires	%Bénéficiaires	Volume (en FCFA)	%Volume
Femme	2 857	66,69%	2 093 177 666	62,38%
Homme	1 427	33,31%	1 262 102 268	37,62%
Total	4 284	100%	3 355 279 934	100%

Source : rapport d'activité DER/FJ 2024

⇒ **Le financement des TPE/PME**

Tous secteurs confondus, la DER/FJ a apporté un investissement global de **2,625 milliards FCFA** au profit de **341 Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME)** dirigées par des femmes dans leur phase d'amorçage, soit **45,65%** du total des entreprises accompagnées. Il faut aussi

noter que **3,311 milliards FCFA** ont été déployés pour accompagner **406 entreprises** dirigées par des hommes.

Outre le financement direct, **2,691 milliards FCFA** ont été mobilisés pour soutenir **159 projets** dans le cadre du cofinancement et de la garantie, à raison de **1,617 milliards FCFA** apportés par la DER/FJ et **1,074 milliards FCFA** par les Institutions Financières Partenaires, soit un investissement total de **8,628 milliards FCFA**.

Sexe	Nbre bénéficiaires	% Bénéficiaires	Volume (en FCFA)	% Volume
Femme	341	45,65%	2 625 971 573	44,23%
Homme	406	54,35%	3 311 743 332	55,77%
Total	747	100%	5 937 714 905	100%

Source : rapport d'activité DER/FJ 2024

⇒ Formation

La DER/FJ met en œuvre un programme de formation au profit des acteurs issus de divers secteurs, dans le but d'accompagner les bénéficiaires pour le développement et la promotion de leurs activités. Dans l'ensemble, 6 300 sessions de formation ont été réalisées avec succès, atteignant les objectifs fixés et produisant des résultats positifs pour les participants. Pour la « *DERAcademy* » qui est une plateforme « e-learning » dédiée à la formation en entrepreneuriat, bien qu'elle ne soit pas encore officiellement lancée, des efforts ont été accomplis en vue de structurer son contenu et de garantir son accessibilité.

⇒ Des points d'attention

Malgré les avancées enregistrées dans le cadre de la prise en compte de l'égalité homme-femme, de l'autonomisation des femmes, de la réduction des discriminations et des inégalités basées sur le sexe, une attention particulière doit être accordée à certains cas critiques en vue de leur trouver des solutions immédiates. A titre illustratif, les situations ci-après peuvent être citées :

☞ **Le poste de santé de Daharatou** dans le département de Kidira

Avec une population estimée à **7 021 habitants** dont **1 699 femmes** en âge de reproduction, le village de Daharatou est doté d'un Infirmier chef de poste et d'une sage-femme.



Cependant, les conditions y sont extrêmement précaires : espace exigu, murs délabrés, absence de ventilation adéquate, lits d'accouchements qui laissent à désirer, une hygiène qui fait défaut et un tricycle en mauvais état qui sert d'ambulance.

L'insécurité liée à la vétusté des locaux fait que certaines femmes préfèrent accoucher à domicile, ce qui contribue à la hausse continue du taux d'accouchement à domicile.

Face à cette situation, une société engagée dans sa politique de Responsabilité sociétale des Entreprises (RSE) avait démarré les travaux d'une nouvelle maternité pour le poste de santé. Malheureusement, les travaux ont connu un coup d'arrêt depuis quatre (4) mois et les raisons restent méconnues.

Au chapitre des doléances, les besoins exprimés par le personnel portent, entre autres, sur l'acquisition d'une ambulance médicalisée, la dotation en matériel médical en particulier, en appareil d'échographie, en supplémentations en fer des Femmes en âge de reproduction, en matériel bureautique, le démarrage de la construction du logement de l'infirmier et d'une case de santé, l'achèvement des travaux de la maternité ainsi que le recrutement d'une sage-femme (doublon) et le renforcement des connaissances de la sage-femme en échographie.

👉 **la propagation du cancer**

Chaque année au Sénégal, environ 8 500 décès sont liés aux quelques 12 000 nouveaux cas de cancer diagnostiqués, selon le Docteur Fatma GNENOUNE, présidente de la Ligue sénégalaise contre le cancer (LISCA). Selon elle, l'augmentation du dépistage avait révélé ce nombre croissant de cas, soulignant que les cancers gynécologiques, notamment du col de l'utérus et du sein, étaient parmi les plus fréquents avec environ 2 069 et 1 838 cas respectivement, et un nombre de décès équivalent.

Elle a aussi noté une progression de la maladie, en partie due à une diminution de la peur du dépistage au sein de la population, à l'exemple de l'augmentation des consultations dans le sud du pays.

S'agissant des enfants atteints de cancer, selon l'Oncologue pédiatre **Mame Ndella Diouf**, seulement **25%** des **enfants atteints de cancer**, bénéficient de soins. Bien que la création de l'**Unité d'Oncologie Pédiatrique** ait marqué un tournant positif, notamment, avec des efforts importants pour renforcer les capacités diagnostiques et la formation des oncologues, la situation des cancers pédiatriques reste toujours préoccupante. A ce jour, les principaux défis identifiés ont trait aux **ressources humaines** et aux **infrastructures**, à l'**accès aux médicaments**, à la **formation continue** et à un **service suffisamment étendu** pour accueillir tous les enfants.

Convaincue que « **Chaque enfant sauvé est une victoire** », la spécialiste a, dans ce sens, lancé un plaidoyer pour la prise en charge gratuite et subventionnée des traitements vitaux

(chimiothérapie, radiothérapie et chirurgie) ainsi que la décentralisation et l'expansion des services sur tout le territoire national.

☞ **Les mutilations génitales féminines**

Malgré une législation adoptée dès 1999, le Sénégal continue d'enregistrer un taux de prévalence estimé à 25 %, avec de fortes disparités régionales, allant de 90% dans la région de Kédougou à moins de 1 % dans celle de Diourbel.

☞ **L'impact de l'exploitation des hydrocarbures**

L'exploitation des hydrocarbures par GTA (Grand Tortue Ahmeyim) à Guet Ndar représente une menace réelle qui impacte l'ensemble de la chaîne de valeur de la pêche (pêcheurs, mareyeurs, revendeurs, femmes transformatrices), dont la communauté dépend essentiellement. Cette activité gazière est perçue comme la cause de la paupérisation des pêcheurs.

Pour compenser ces impacts et assurer la pérennité de l'activité de pêche, l'opérateur BP s'est engagé (conformément aux recommandations de l'étude d'impact environnemental et social) à fabriquer 12 récifs artificiels.

Le cri de cœur des acteurs, en particulier des pêcheurs, est de veiller au respect des recommandations formulées, mais aussi, à une application rigoureuse des mesures d'atténuation énumérées dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social.

☞ **Le handicap et l'inclusion : une égalité encore à construire**

Ces dernières années, le cadre juridique en faveur des personnes vivant avec un handicap s'est renforcé avec l'adoption de textes tels que la loi d'orientation sociale de 2010 ou le décret de 2021 portant sur l'accessibilité des bâtiments publics. Bien que ces avancées traduisent une volonté politique affirmée, sur le terrain, la mise en œuvre pose encore problème.

En effet, dans de nombreuses écoles, les enfants vivant avec un handicap ont des problèmes d'intégration, faute de matériel adapté, de formation spécialisée pour les enseignants, ou même, de rampes d'accès. L'accès à l'emploi aussi reste très limité. Selon le Conseil national pour les personnes vivant avec un handicap (CONAPH), il urge de mettre sur pied des politiques d'insertion économique ciblées et sensible au genre du fait moins de 1 % d'entre elles travaillent dans le secteur formel.

1.3. LE GENRE DANS LES PROJETS/PROGRAMMES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2026

L'un des enjeux pour donner un signal positif aux marchés financiers internationaux est d'améliorer la qualité et l'opportunité de la dépense publique en orientant les ressources vers des investissements à fort impact sur la productivité. Ainsi, l'ANT se donne, entre autres, objectifs, à corriger les déséquilibres qui ont affecté les couches les plus vulnérables de la

société, en particulier les femmes, les jeunes et les populations rurales. Cet engagement est renouvelé dans le PRES et l'intégration d'une évaluation d'impact genre dans les politiques publiques est un préalable à l'inscription de tout projet dans la loi de finances. Cela, en définitive, vise à garantir la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes dans toutes les initiatives y afférentes.

Par ailleurs, le Bureau opérationnel de Coordination et de Suivi des projets et programmes (BOCS) de la Primature a joué un rôle déterminant dans le phasage des projets et programmes d'investissement de l'agenda national de transformation « Vision Sénégal 2050 ».

En outre, le décret **n°2023-2142 du 30 octobre 2023 portant réglementation du cadre général de la Gestion des Investissements publics** (GIP) au Sénégal fixe les règles relatives aux trois grandes étapes de la gestion des investissements publics, à savoir, la planification, l'allocation et la mise en œuvre des investissements publics.

L'analyse du décret GIP met en exergue, la volonté affichée des autorités, à intégrer la dimension genre dans le processus de gestion des investissements publics. La principale opportunité notée, est l'intégration de la **Direction nationale de l'Equité et de l'Egalité de Genre** (DEEG) dans les comités de maturation et de sélection des projets et programmes et la prise en compte du genre parmi les principaux critères de sélection. Cette opportunité qui s'offre à la DEEG lui confère un rôle de veille et de plaidoirie pour une prise en compte effective du genre dans tous les projets et programmes d'investissement.

Ainsi, l'arrêté **n°011449 du 2 juillet 2024** fixant les pondérations des critères de sélection des projets et programmes d'investissement publics a été pris en application de l'article 30, alinéa 2 du décret précité. Il fixe sur une base de 100 points, les pondérations attribuées à chacun des critères de sélection des projets et programmes d'investissement publics. Une note de 10 points est attribuée à la prise en compte du genre lors de la sélection des projets et programmes d'investissements publics comme le montre le tableau ci-après.

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	NOTE ATTRIBUEE PAR CRITERE DE SELECTION
1. <i>Part de la formation brute de capital fixe</i>	20
2. <i>Sensibilité aux mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique</i>	15
3. <i>Disponibilité d'un plan d'exécution technique et financière du projet</i>	15
4. <i>Soutenabilité budgétaire à moyen terme</i>	15
5. <i>Impact social et rentabilité économique</i>	15
6. <i>Prise en compte du genre</i>	10
7. <i>Alignement sur les priorités des politiques publiques</i>	10
Total	100

Source : l'arrêté **n°011449 du 2 juillet 2024** fixant les pondérations des critères de sélection des projets et programmes d'investissement publics

Ainsi, des progrès importants ont été notés à travers l'analyse genre des projets/programmes inscrits dans le projet de loi de finances de l'année 2026. La démarche méthodologique utilisée dans le choix de la liste des projets ci-après est basée sur l'outil développé par le **comité d'aide au développement** de l'OCDE qui est un indicateur de politique utilisé pour suivre l'affectation des ressources des bailleurs de fonds visant à promouvoir l'égalité de genre.

Selon l'OCDE, une activité devrait être classée comme « **orientée vers l'égalité homme-femme** » si elle (i) vise à renforcer l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes et (ii) réduit les discriminations et les inégalités fondées sur le sexe.

Les projets sont évalués selon trois catégories :

- ⇒ **G-2** : Si l'égalité des sexes est l'objectif principal du projet, et sa conception et ses résultats en dépendent fondamentalement ;
- ⇒ **G-1** : Si l'égalité des sexes est un objectif important, mais pas le principal motif du projet ;
- ⇒ **G-0** : Si le projet ne vise pas à promouvoir l'égalité des sexes.

Dans le projet de loi de finances 2026, le montant destiné à l'investissement s'élève à **2 804 milliards FCFA**.

Il ressort du tableau sur la liste des projets/programmes intégrant la dimension genre (**Annexe 1**) que le montant dédié aux activités genre dans le **Projet de loi de finances 2026** est de **1 677,6 milliards FCFA** en Autorisation d'Engagement (AE) et **905,4 milliards FCFA** en Crédit de Paiement (CP) représentant près de **32,3%** du montant total prévu pour l'investissement (2 804,9 FCFA).

Selon l'approche par le **marqueur G de l'OCDE**, les projets dont le genre est un **objectif principal** (G-2) représente **3,9%** du montant prévu pour l'investissement destiné à corriger les disparités liées au genre tandis que ceux dont le genre est considéré comme un **objectif important** (G-1), représente **28,4%**.

BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE



II. BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE : INTEGRATION DU GENRE DANS LA PLANIFICATION OPERATIONNELLE DES MINISTERES

Dans l'optique de permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier équitablement des résultats des politiques publiques, d'importants résultats sont enregistrés par les départements

ministériels à travers les initiatives et stratégies prises au niveau sectoriel, malgré les contraintes budgétaires qui plombent leur mise en œuvre.

Cette deuxième partie du document présente, le bilan consolidé des réalisations 2024 et à mi-parcours 2025 à travers les trois secteurs (souveraineté, sociaux et économiques), les contraintes et la **Maquette de Budgétisation sensible au Genre** (MBSG) afin de rendre visibles les activités sensibles au genre et d'assurer l'effectivité de la BSG au niveau sectoriel.

II.1. Bilan des réalisations sectorielles

Le bilan décliné ci-dessous, met en lumière les principales réalisations des ministères, réparties par secteurs d'activités.

⇒ Secteurs de souveraineté

En dehors des institutions constitutionnelles, les secteurs de souveraineté regroupent la sécurité, la défense, la justice, les affaires générales, l'économie, les finances et les affaires extérieures.

Au niveau des **Forces armées**, l'enrôlement des femmes s'inscrit dans le cadre des directives des Nations unies et des engagements du Sénégal en faveur de l'égalité des sexes. Ainsi, depuis 2006, le Ministère des Forces armées (MFA) s'engage à se conformer à la SNEEG dans le but de garantir les droits et la dignité des femmes en son sein.

Le MFA a déroulé diverses activités centrées autour de l'intégration du genre dans la politique du ministère à travers :

- l'organisation de la Journée internationale des droits de la Femme autour du thème « rencontre du personnel féminin » ;
- la tenue d'un panel sur le bilan de la présence des femmes au sein de la Gendarmerie ;
- l'organisation de la Campagne d'« Octobre rose » sur le dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus ;
- l'organisation de la Campagne « Décembre bleu » sur le dépistage du cancer de la prostate.

Le **Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique** (MISP) a renforcé son engagement en faveur de l'égalité de genre à travers un ambitieux programme de formation de ses agents. Celui-ci a porté sur l'introduction au genre, l'intégration du genre dans la chaîne PPBSE, la BSG et la communication sensible au genre dans le secteur, permettant ainsi d'outiller le personnel pour une meilleure prise en compte de l'approche genre dans les politiques et pratiques institutionnelles.

Dans la même dynamique, et à l'occasion de la célébration d'octobre rose, 200 femmes ont bénéficié d'un dépistage gratuit du cancer du col de l'utérus et du sein, illustrant la volonté du ministère de promouvoir la santé et le bien-être de ses agentes.

Enfin, la commémoration de la **Journée internationale de la femme** a constitué un moment fort de mobilisation, de reconnaissance et de valorisation des droits et de la place des femmes au sein du secteur de la sécurité intérieure.

La Direction Générale de la Police nationale (DGPN) poursuit son engagement en faveur de la promotion de l'égalité de genre à travers des actions institutionnelles et opérationnelles fortes.

En 2025, une prime dédiée au déploiement de contingents fortement paritaires dans les missions onusiennes a permis de financer la construction d'une crèche au profit des agents de police à Thiès, contribuant ainsi au bien-être et à la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Par ailleurs, la création d'un bureau genre au sein de la DGPN, assortie de la désignation de points focaux dans les structures déconcentrées, témoigne de la volonté d'institutionnaliser l'approche genre dans l'ensemble de la police nationale. La validation d'un plan d'action quinquennal genre vient renforcer ce dispositif en traçant des perspectives claires pour les cinq prochaines années.

Enfin, le déploiement d'Individual Police Officers (IPO) a atteint un niveau record de 10%, contre seulement 2% auparavant, illustrant les progrès notables réalisés en matière de représentation féminine dans les opérations internationales.

En somme, entre 2024 et 2025, la représentation des femmes dans l'administration centrale du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique a connu des évolutions contrastées, notamment :

Au Secrétariat général où la proportion de femmes occupant des postes de chefs de service est restée stable avec 60 % en 2025 (3 sur 5), confirmant la progression réalisée précédemment et consolidant leur présence dans les fonctions intermédiaires de direction ;

En revanche, au niveau des directions centrales, aucune femme n'a occupé de poste de directrice en 2024 et 2025, contre une en 2023, ce qui marque un recul significatif de la présence féminine à ce niveau stratégique.

À la Direction Générale de l'Administration territoriale (DGAT), le nombre de femmes chefs de division est passé de 5 en 2024 à 4 en 2025, soit une diminution de 20 %, illustrant une tendance à la baisse dans ces fonctions d'encadrement ;

La présence des femmes reste plus affirmée dans les fonctions de soutien administratif, juridique et financier, où elles représentent environ 65% des effectifs, un taux qui témoigne de leur forte contribution à l'efficacité opérationnelle des services.

Pour la **Fonction publique et la Réforme du secteur public**, l'intégration du genre dans les structures, politiques, projets et programmes repose sur une logique holistique articulant la planification, la programmation et la budgétisation incluant des considérations de genre en vue de l'équité et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ainsi, l'audit genre a été réalisé de même que le Plan d'Institutionnalisation Genre (PIG). Toutefois, les défis relatifs à l'absence de politiques spécifiques et la faible représentation

féminine dans les postes de responsabilité, demeurent. C'est dans ce sens que l'académie de leadership féminin « **Linguère Ndatté yalla** » a été mise en place.

Ce faisant, diverses activités ont été menées, notamment :

- des sessions de renforcement de capacités des points focaux sur le concept genre ;
- la mise en place de l'académie de leadership Féminin « Linguère Ndatté Yalla » avec l'appui du projet « Doolel Admin » de la GIZ ;
- la tenue d'un atelier sur l'intégration du genre dans la chaîne PPBSE et de structuration de la matrice d'intégration du genre dans le guide d'élaboration des LPSD du département ;
- l'organisation de l'atelier de dépouillement des candidatures de l'Académie « Linguère Ndatté Yalla » et de la sélection des 20 bénéficiaires ;
- la préparation de l'atelier lancement et l'organisation des sessions de formation dans le cadre de la mise en œuvre du programme de l'Académie « Linguère Ndatté Yalla » ;
- la tenue de l'atelier de clôture et la remise des attestations aux bénéficiaires ;
- la formation des points focaux, des membres de la cellule et des personnes ressources sur développement personnel et communication sensible au genre.

Dans le cadre de l'intégration du genre dans la politique du secteur, le **Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération** (MEPC), poursuit ses efforts dans la dynamique de la mise en œuvre de l'institutionnalisation du genre au sein du département, en vue d'améliorer la conduite des politiques publiques.

Les principales activités réalisées ont essentiellement porté sur :

- l'organisation d'un forum scientifique d'échanges et de discussions coïncidant avec la célébration de la journée internationale de la femme du MEPC avec comme thème « *Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme* » ;
- l'élaboration d'un bulletin d'information portant sur « Femmes et Économie » avec la participation de toutes les structures du département ;
- l'organisation d'ateliers de renforcement de capacités du personnel de la Cellule Genre et Équité, des points focaux genre du MEPC et des cadres membres du Top management du département sur diverses thématiques notamment, le concept « genre et économie », le cadre légal, la planification et la budgétisation sensibles au genre et le suivi et évaluation sensibles au genre ;
- l'organisation d'une session de formation des agents du ministère sur l'intégration du genre dans les Lettres de Politique sectorielle (LPS) ;
- la consolidation du guide méthodologique d'élaboration des LPS intégrant les dimensions transversales telles que le genre et le changement climatique ;
- l'élaboration du document de projet du Plan d'actions genre du MEPC (2025- 2027), incluant un mapping des PTF ;
- la réalisation d'études en cours portant sur : « genre et fiscalité », et actualisation de celle sur « Contribution de l'entrepreneuriat et du leadership féminins au PIB » ;

- l'organisation de sessions de formation des agents du MEPC sur l'élaboration du cadre mesure de performance genre et l'intégration du genre dans la chaîne PPBSE ;
- l'organisation d'un forum scientifique à l'occasion de l'édition 2025 de la Journée internationale des Femmes autour du thème principal « Pour toutes les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation » ;
- l'élaboration d'un bulletin d'information portant sur « Femmes et Économie » ;
- la mise à jour du Plan d'actions genre (2025-2027) du MEPC.

Pour le **Ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères**, l'option retenue est de parvenir à une meilleure responsabilisation des femmes cadres. Par ailleurs, 20% des femmes fonctionnaires du Ministère occupent des postes de responsabilités, notamment au niveau central (Ministre, Directions, Services, etc.) et extérieur (Représentations diplomatiques et consulaires).

A court et moyen termes, le ministère compte veiller à ce que l'égalité hommes/femmes soit une composante transversale et intégrée à tous les niveaux d'intervention. A cet effet, le ministère compte œuvrer pour une bonne prise en compte de l'égalité et de l'équité genre dans l'ensemble des projets et programmes à forte valeur ajoutée de l'Agenda national de Transformation (ANT) à travers la prise des mesures suivantes :

- la mise en place d'une ligne de crédit et un système de financement (Fonds crédits femmes) adapté aux activités des organisations féminines, pour aider les femmes à développer des activités génératrices de revenus et à renforcer leurs capacités managériales et techniques. Sous cet angle, une dotation de 450 millions est accordée pour cette rubrique en 2025 pour consolider les acquis engrangés ;
- l'organisation de manière régulière de campagnes de sensibilisation au profit des diplomates sur les questions liées à l'égalité de genre ;
- la sensibilisation sur l'importance des données désagrégées par sexe et des efforts consentis pour une meilleure prise en compte du genre dans les interventions du département.

Concernant le **Ministère des Finances et du Budget** dans le cadre de l'opérationnalisation de la mise en place de la Cellule Genre et Équité (CGE), des séances de travail et de prises de contacts ont été organisées avec les services et structures des ministères ciblés.

Des avancées significatives notées, ont essentiellement porté sur les aspects suivants :

- le cadre institutionnel avec la mise en place du Comité national de points focaux avec dix-neuf représentants de directions et services. Cette instance d'appui et de validation sera prochainement renforcée par un Comité régional, destiné à assurer le suivi de la stratégie au niveau local ;

- les Partenariats et les échanges : participation à une trentaine d'ateliers et rencontres avec ONU Femmes, PRIEEG, Banque mondiale, Expertise France et d'autres acteurs. Ces collaborations, bien que non encore formalisées, posent les bases de partenariats futurs ;
- l'institutionnalisation des rapports par programme conformément à la recommandation qui demande à chaque service, de produire un rapport genre incluant bilan, perspectives et maquette avec indicateurs, enrichi d'une colonne « objectif stratégique genre » pour aligner les actions sur la SNEEG II et les priorités du MFB ;
- l'audit genre sectoriel avec le recrutement des consultants chargés de conduire l'audit genre du MFB qui est arrivé à son terme en 2025, à l'issue d'une procédure supervisée par un comité technique incluant la Direction de l'Equité et de la Egalité de Genre (DEEG). Cette étape ouvre la voie au démarrage effectif de l'audit, considéré comme une priorité stratégique, et constitue un préalable essentiel à l'élaboration du Plan d'Institutionnalisation du Genre (PIG) ;
- le renforcement de capacités avec la préparation en cours d'un programme structuré de renforcement de capacités qui a été lancée pour la période 2025-2027, avec l'appui de partenaires tels qu'ONU Femmes, l'ENAP et le projet AT-EDIFIS.

Par ailleurs, dans le cadre de leurs efforts conjoints pour promouvoir une réforme fiscale au Sénégal qui soit plus juste, équitable et sensible au genre, IBP (International Budget Partnership) et le projet « Gender Equality in Taxation » ont produit une note de plaidoyer. L'objectif visé à travers cette note est de mettre en lumière les biais de genre présents dans le Code général des impôts et les codes sectoriels et à formuler des recommandations concrètes afin que la fiscalité contribue pleinement à la réduction des inégalités et au renforcement du contrat social.



Ainsi, les OSC signataires, proposent l'insertion dans le CGI de mesures diverses visant à permettre la collecte de données sexospécifiques, la promotion des centres de gestion agréé (CGA), la rationalisation des exonérations ainsi que la simplification et la modernisation du dispositif de taxation.

S'agissant de la **justice**, les activités sont centrées principalement sur la finalisation de l'audit genre, l'élaboration de PTA 2025, l'exécution du plan d'institutionnalisation du genre, la vulgarisation de la brochure et ses traditions en plusieurs langues nationales, du livret de l'entrepreneur et de la réforme du code de l'enfant et de certaines dispositions législatives en faveur des femmes et des hommes. S'y ajoutent, la mise en œuvre du plan de suivi et évaluation, l'audit genre, le renforcement des capacités du top management et des points focaux, le renforcement de l'équipe par le recrutement d'un agent de suivi et évaluation et d'une assistante juriste.

Dans le cadre de garantir un avenir meilleur aux enfants vulnérables, 3 nouveaux centres de premier accueil sont prévus à Dakar, Tambacounda et Kolda. Outre ces trois nouveaux centres, il est prévu la réhabilitation et l'équipement du Centre polyvalent de Thiaroye ainsi que des centres existants à Dakar, Saint-Louis et Ziguinchor. Ce programme bénéficie d'un appui financier de l'Agence italienne pour la Coopération au Développement (AICS), qui a mobilisé une subvention de trois millions d'euros. Cette enveloppe financera également l'achat de 19 véhicules pour renforcer la mobilité des services sociaux, la formation continue des agents et l'adaptation des programmes destinés aux éducateurs spécialisés.

L'adoption du décret n°2024-792 du 26 mars 2024 marque également une étape clé avec la création de la Direction générale de la protection judiciaire et sociale, chargée de structurer et d'améliorer les interventions en faveur des enfants vulnérables.

S'y ajoutent les résultats¹⁷ fort appréciables obtenus au niveau des établissements de protection de la Direction Générale de la Protection Judicature et Sociale (DGPJS) grâce au renforcement du budget avec un taux de réussite de 77,31% (552 admis (221 garçons et 331 filles) sur 714 présentés (293 garçons et 421 filles) :

- 60,41% au CFEE, soit 58 admis (29 garçons et 29 filles) sur un total présenté de 96 (52 garçons et 44 filles) ;
- 68,08% au BFEM, soit 128 admis (57 garçons et 71 filles) sur un total de 188 présentés (79 garçons et 109 filles) ;
- 66,76% pour les Certificats d'Aptitude professionnelle (CAP) soit 90 admis (36 garçons et 54 filles) sur un total de 129 présentés (54 garçons et 75 filles) ;
- 100% pour les Certificats de Spécialité (CS) soit 33 admis soit 31 garçons et 02 filles) sur un total de 33 présentés (31 garçons et 02 filles) ;
- 90,67% pour les attestations de fin de formation (243 attestés, 68 garçons et 175 filles) sur un total de mineurs évalués de 268 (77 garçons et 191 filles).

Pour l'année 2025, sur un total de 69 élèves candidats au CFEE (31 garçons et 38 filles), 38 admis sont notés (17 garçons et 21 filles) soit un taux d'admission de 44,43% pour les garçons et 55,26% pour les filles.

En ce qui concerne le BFEM, sur 180 candidats (96 garçons et 84 filles), 95 admis dont 53 garçons et 42 filles soit un taux de 55,78% garçons et 44,21% filles.

Pour ce qui est de l'apprentissage et la formation professionnelle, sur les 137 mineurs présentés (66 garçons et 71 filles) un taux d'admission de 73,72% est enregistré (59 garçons et 42 filles) avec 58,42% pour les garçons et 41,48% pour les filles.

¹⁷ Année 2023-2024

Quant aux attestés au niveau de la formation professionnelle, sur 336 candidats (145 garçons et 191 filles), 311 sont attestés (127 garçons et 184 filles), soit 40,84% pour les garçons et 59,16% pour les filles.

S'agissant de l'hygiène menstruelle en prison, une initiative pour restaurer la dignité des détenues à Liberté 6 a été mise en place avec l'appui de l'ONG Action et Développement (AcDev), en partenariat avec des professionnels de santé. Cette initiative vise à répondre aux défis spécifiques des détenues, souvent marginalisées dans la gestion de leur santé intime.

Pour le Ministère de **l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires**, les principales réalisations enregistrées sont :

- l'organisation de deux sessions de renforcement des capacités sur la Planification et la Budgétisation sensible au genre appliquée à la Gestion des Finances Publiques pour 33 personnes dont 9 hommes et la deuxième pour 22 participants dont 5 hommes et 17 femmes ;
- la célébration de la journée internationale des droits des femmes sur le thème « Investir en faveur des femmes : accélérer le financement pour des villes et espaces publics résilients, inclusifs et durables » ;
- l'actualisation du PIG avec l'accompagnement du PRIEEG et un consultant a été commis ;
- l'élaboration d'un protocole d'accord entre la CGE et l'DM pour l'intégration de la dimension genre dans le fonds additionnel du Programme d'Appui *aux Communes et Agglomérations du Sénégal* (PACASEN) ;
- la célébration de la journée de la femme sur le thème : « Investir en faveur des femmes : accélérer le financement pour des villes et espaces publics résilients, inclusifs et durables » ;
- l'élaboration un plan d'action annuel budgétisé adossé au document budgétaire genre.

⇒ **Secteurs sociaux**

Les secteurs sociaux regroupent la santé, l'éducation et la formation, le développement social, les loisirs et le cadre de vie.

En matière de **Santé** et d'action sociale, un bilan satisfaisant a été noté à travers la mise en œuvre de diverses activités visant à garantir des services sanitaires équitables et à renforcer la sensibilité au genre dans le secteur. Sur les 50 activités planifiées, 38 ont été exécutées, représentant un taux d'exécution de **76%**.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs relatif à la mise en œuvre du plan d'action pour la prévention et la réponse aux VBG, l'exploitation, les abus sexuels et le harcèlement sexuel (VBG/EAS/HS), **677 agents** dont **441 femmes** et **236 hommes** ont été formés sur ces thématiques et sensibilisés aux codes de conduite et au mécanisme de gestion des plaintes.

Pour les accompagner, divers supports de formation (module VBG, Guide prise en charge clinique du viol et de la violence exercée par un partenaire intime) et de communication (affiches, flyers, boîtes à images, dépliants, kakémonos, film-documentaire...) ont été produits, facilitant la sensibilisation du personnel et des communautés sur les VBG, l'exploitation, les abus sexuel et le harcèlement sexuel.

La campagne des 16 jours d'activisme a été organisée dans le but de sensibiliser les décideurs afin de renforcer les politiques en faveur de l'équité, de l'égalité de genre et des droits humains, de respecter les engagements pour éliminer les violences faites aux femmes et aux filles et de proposer des modèles efficaces pour la prise en charge des victimes.

Également, le premier rapport sur les indicateurs de genre du MSAS a été élaboré en vue d'appuyer à la prise de décision, de même qu'une étude sur les inégalités de genre vécues par les Agents de Santé communautaire (ASC) lors des interventions, a été faite afin d'identifier les disparités et les obstacles auxquels ces acteurs sont confrontés.

Pour le volet renforcement des capacités, 287 prestataires (dont 222 femmes et 65 hommes) des districts sanitaires de Thiès, Mbour, Saint-Louis et Louga, ont bénéficié de sessions de formation sur les VBG, l'exploitation et les abus sexuels (EAS) ainsi que sur le harcèlement sexuel, en plus des 13 médecins (7 femmes et 6 hommes) formés dans le domaine de l'amélioration de la prise en charge des victimes de viol et de violences exercées par un partenaire intime.

Le sous-secteur de **l'éducation nationale** a enregistré des avancées significatives dans la prise en compte de l'égalité entre les sexes au sein du système éducatif. Cette dynamique est impulsée par la validation du rapport de l'audit genre qui a permis de mettre en lumière les progrès réalisés, les insuffisances constatées, ainsi que les défis à relever pour une intégration effective de la dimension genre dans tous les politiques, programmes et pratiques éducatives.

Le PIG, qui s'inscrit dans les orientations définies par le PAQUET et la nouvelle PSD a été également validé dans le but de promouvoir un système éducatif équitable, inclusif et sensible au genre.

Il est noté une volonté manifeste des autorités à aligner les interventions sectorielles sur les objectifs d'égalité et d'équité, à travers des actions concrètes ciblant aussi bien l'accès, la rétention que la réussite scolaire des filles et des garçons dans le but de capturer le dividende démographique, grâce à une jeunesse formée et employable.

Ces acquis majeurs ont porté, notamment sur plusieurs domaines :

Le volet « formation » avec diverses thématiques :

Genre : 5 667 personnels du MEN (dont 2 951 femmes), comprenant 5 483 enseignants, 16 Inspecteurs d'Académie, 59 Inspecteurs de l'Education et de la Formation, 75 responsables bureau genre, 34 points focaux genre ;

BSG : 184 agents (dont 104 femmes), composés de 16 Inspecteurs d'Académie, 59 Inspecteurs de l'Education et de la Formation, 75 responsables bureau genre et 34 points focaux genre des différentes structures du MEN.

Inclusion scolaire : 27 inspecteurs points focaux de l'inclusion des IA et IEF de Sédiou, Kolda, Dakar, Pikine Guédiawaye, Rufisque, Kaolack, Kaffrine et Louga sur le module genre et handicap ; 140 enseignant(e)s champions(n)es de l'inclusion dont 68 femmes sur la prise en charge de la dimension genre et le handicap dans les pratiques de classe ; 48 acteurs communautaires dont 1 femme sont orientés sur l'intégration de l'inclusion dans les PAVQ ; 490 actrices communautaires sont renforcées sur leurs rôles et responsabilités pour la promotion de la scolarisation des enfants handicapés particulièrement des filles et 1 739 enseignants craie en main dont 679 femmes, 155 formateurs des CRFPE dont 29 femmes et 161 élèves-maitres dont 99 femmes sont renforcés sur l'éducation inclusive, la discipline positive, le braille et la langue des signes

Dans le domaine de la **VBG en milieu** : 180 enseignant(e)s dont 62 femmes et 118 hommes de 30 écoles élémentaires (y compris 10 privées) des IEF de Diourbel, de Mbacké et de Bambey ont bénéficié d'une formation ; l'UNESCO a appuyé la formation d'une nouvelle cohorte de 69 formateurs et d'enseignants dont 21 hommes et 48 femmes à la prévention et à la réponse aux VBS en milieu scolaire au niveau des IA de Diourbel, de Pikine Guédiawaye et de Fatick.

Pour la **nutrition intégrée à la santé de la reproduction tenant compte du Genre** : 254 formateurs dont 133 hommes et 121 femmes dans les académies de Kaffrine, Tambacounda, Kédougou, Kolda et Sédiou ont été formés.

Concernant le **leadership et la santé mentale** : démultiplication sur les modules leadership et développement personnel (30 000 jeunes filles des lycées et collèges) et 472 élèves dont 278 garçons et 194 filles sur la santé mentale.

S'agissant de la « **mobilisation communautaire** », dans le domaine de l'enrôlement au CI/Etat civil : mise en place d'une plateforme (étatcivil.education.sn) permettant de recenser tous les élèves ne disposant pas d'acte de naissance (processus de transmission de l'information jusqu'au tribunal en vue d'audiences foraines) ; élaboration d'une lettre circulaire (définissant la période de recrutement, l'âge des enfants à enrôler et les objectifs par académie) pour la mobilisation des CGE dans la campagne de recrutement au CI.

Pour le Santé mentale et le bien-être des apprenant(e)s : le Centre national de l'Orientation scolaire et professionnelle a élaboré un Guide de coaching pour un soutien psychologique par les pairs, 3 modules de formation sur la santé mentale. Ces documents sont en phase pilote dans l'Académie de Thiès et testés sur 472 élèves dont 278 garçons et 194 filles.

Sur **les violences en ligne**, le dispositif de protection et de lutte contre les violences basées sur le genre en milieu scolaires y compris celles en ligne a été mis à jour.

Dans le domaine de **la justice climatique**, le projet Edu-conservation, a conçu des ressources pédagogiques destinées aux enseignants et aux élèves pour une meilleure prise en charge des aspects liés à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité dans les enseignements-apprentissages. Les 30 écoles pilotes du projet localisées dans 8 académies (Dakar, Diourbel, Fatick, Sédiou, Tambacounda, Saint-Louis, Pikine-Guédiawaye et Rufisque) ont été dotées en boîtes à outils. Les directeurs et enseignants desdites écoles pilotes ont été formés sur l'apprentissage actif et sur l'utilisation des ressources des boîtes à outils. Ces formations ont concerné 30 directeurs/trices d'écoles et 370 enseignant(e)s.

Le sous-secteur de la **formation professionnelle** a enregistré des résultats probants avec validation des rapports sur l'étude relatif à la stratégie genre et sur l'étude portant sur le plan de communication sensible au genre, la validation du PIG. L'organisation de missions de suivi et d'accompagnement des centres sectoriels et évoluant dans les métiers de la mobilité et de la mécanique pour la prise en compte de l'équité et du genre dans les régions de Dakar, Thiès, Saint-Louis, Diourbel et Tamba. Le volet renforcement des capacités et sensibilisation a été axé sur : l'atelier de formation sur le Genre des points focaux du département et l'atelier de sensibilisation sur le genre du top management. Également, deux forums ont été tenus, l'un sur le mentorat et l'autre, sur le leadership et la masculinité positive.

Relativement au sous-secteur de **l'enseignement supérieur**, celui-ci a enregistré des résultats importants en lien avec l'amélioration de l'indice de parité. En 2024, les filles représentent 50,39% de l'effectif global des étudiants du public soit une hausse de +2,39% par rapport à 2023. L'indice de parité des étudiant-e-s inscrits dans les universités publiques est supérieur à 1, ce qui traduit une supériorité numérique des filles. Le taux de féminisation varie selon les cycles : 53,03% en licence, 43,39% au master, 24,81 % au doctorat, 52,78% dans les ISEP et 52,92% en DUT. Dans les filières scientifiques et techniques, les filles représentent 52,97%.

Les réalisations ont principalement porté sur l'institutionnalisation progressive du genre à travers la collecte de données et l'élaboration de l'audit participatif genre suivi du PIG 2025-2030, l'intégration de l'approche genre avec le projet SGCI (Science Granting Council Initiative) dans le domaine de la Recherche, l'organisation de sessions de sensibilisation et de formation des points focaux genre sur l'analyse genre et l'élaboration d'outils de suivi pour la collecte et l'analyse des données sexo-spécifiques des établissements d'Enseignement supérieur.

Dans le cadre de la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, le ministère en charge de la **Famille, de l'Action sociale et des Solidarités** a enregistré d'importants résultats sur la base des orientations déclinées dans la SNEEG II à travers la mise en œuvre des programmes budgétaires qui regroupent d'importants projets/programmes sensibles au genre. Ce bilan a permis d'alimenter les acquis listés supra.

Concernant le **sport**, la persistance des stéréotypes liés au genre continue de freiner non seulement la participation des femmes à la prise de décisions mais aussi leur participation aux activités. Aussi, dans la pratique sportive de masse et de compétition, il est encore noté une

forte tendance de masculinisation dans certaines disciplines sportives. Les femmes se retrouvent dans des branches spécifiques tels que le handball, le basket, le volleyball.

Malgré les efforts déployés, l'on constate toujours une inégalité entre les hommes et les femmes dans l'encadrement et la participation aux activités physiques et sportives.

Le recensement des athlètes disposant de licence sportive au niveau des fédérations et groupements sportifs effectué en 2024 a montré que les athlètes disposant d'une telle licence sont beaucoup plus importants chez les hommes que chez les femmes pour l'ensemble des fédérations et groupements sportifs, à l'exception de la fédération sénégalaise de gymnastique, de la fédération sénégalaise d'Handball et de la fédération sénégalaise de volleyball qui enregistrent des proportions, respectives, de 82% pour les femmes contre 18% pour les hommes, 60% contre 40% et 95,4% contre 4,6%. Ceci peut être expliqué par le fait que les femmes sont beaucoup plus intéressées par les sports qui ne nécessitent pas beaucoup de forces alors que les hommes s'orientent davantage vers des sports intensifs.

En termes de bilan, des réalisations dans le cadre de la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, on peut citer :

- l'intégration progressive des données désagrégées dans le cadre de performance des programmes budgétaires du département ;
- l'étude pré-diagnostique genre du secteur des sports dans les régions de Tambacounda et Ziguinchor ;
- le département a initié une série de formations et des stages de formation au profit des entraîneurs de 1^{er} degré, 2^{ème} degré dans les disciplines sportives et de stages de perfectionnement à l'étranger grâce à la coopération internationale.
- Madame la Ministre, **Khady Diéne GAYE**, a lancé un vibrant appel à la mobilisation nationale pour le dépistage précoce du cancer du sein, à l'occasion du lancement officiel de la campagne Octobre Rose 2025, initiée par la **Ligue sénégalaise de lutte contre le cancer** (LISCA).



**Hommes, maris, frères, fils,
encouragez vos femmes à se
faire dépister, pas seulement
en octobre, mais toute l'année.**

En matière d'accès à l'eau et l'assainissement, les réponses aux aspirations légitimes et de plus en plus fortes des populations, notamment les femmes et les jeunes à des services d'eau

et d'assainissement qui répondent à des normes de qualité et d'équité sociale par une gouvernance inclusive, sont autant de défis à relever.

Ainsi le département en charge de ce sous-secteur a fourni des efforts dans ce sens à travers des formations à travers l'Office des Forages ruraux (OFOR) avec la sensibilisation sur l'importance de l'approche genre dans les projets, la formation des agents sur les VBG, le genre et l'élaboration d'un guide contre le harcèlement sexuel (en cours de validation) ainsi que le coaching sur l'intégration du genre dans l'offre de service hydraulique.

Dans le cadre du programme de réalisation de branchements sociaux pour améliorer la desserte en eau potable, **20 370 branchements sociaux** ont été réalisés.

A travers le programme support, dans le cadre de la 3^{ème} phase de l'initiative des Nations unies pour le suivi des 11 indicateurs de l'ODD6, un exercice de contextualisation du genre est effectué.

L'Office des Lacs et Cours d'eau, dans la mise en œuvre des activités genre à travers les différents projets, a contribué à la création d'emplois, au renforcement des capacités au profit des femmes. Par ailleurs, des activités de sensibilisation et d'appui aux initiatives économiques tels que l'écotourisme, la mise à disposition de foyers améliorés, la construction de 3 fermes piscicoles et d'une mini laiterie ont été réalisées au bénéfice des jeunes et des femmes.

Concernant le Projet de Construction d'une 3^{ème} usine de traitement à Keur Momar Sarr et ses renforcements en aval (KMS3), financé par la Banque Islamique de Développement, il est prévu la fourniture et la pose de 39 000 branchements sociaux et 582,5 Km d'extension de réseau.



Au titre de l'exécution des activités du volet rural du Projet de gestion des eaux pluviales et d'Adaptation aux Changement climatiques (PAGEP), la Direction de l'Assainissement a eu à réaliser, entre autres, activités :

- la distribution de Serviettes Hygiéniques pour les élèves dans certaines écoles de Dakar ;
- la promotion de l'accès des ménages vulnérables à l'assainissement par la subvention des couches vulnérables ;
- la construction de latrines dans les régions dans le cadre du renforcement de l'accès à l'assainissement en milieu Rural.

Le projet d'amélioration de la gouvernance du sous-secteur de l'assainissement au Sénégal a formé 160 agents, dont 38 femmes, sur la Police de l'Assainissement.

S'agissant des activités d'ATPC (Assainissement total pilote par la Communauté) en cours dans 6 régions (Sédhiou, Kolda, Tamba, Kaffrine, Matam, Kédougou), elles intègrent la sensibilisation à l'Hygiène menstruelle à travers son paquet intégré (vaccination, nutrition, état civil, gestion de l'hygiène menstruelle) et la formation de 1 856 femmes et 1 677 hommes touchés.

Dans le domaine du **travail et des relations avec les institutions**, l'accent a été mis sur la mise en œuvre de la feuille de route du projet « Ensemble vers la réforme du travail », ce qui a conduit à l'organisation d'ateliers régionaux à Thiès, Tamba et Ziguinchor sous les thèmes (i) aux droits des femmes, (ii) le genre en milieu professionnel, (iii) le dialogue social et l'autonomisation des femmes, (iv) la promotion de l'égalité et de l'équité de genre dans le traitement de l'information en matière de travail et de protection sociale dans la perspective d'une approche systémique et inclusive.

Par ailleurs, l'audit genre a fait ressortir une forte demande du personnel du ministère en formation sur l'approche genre et développement en milieu de travail. Ainsi, un guide a été élaboré et validé et l'occasion a été saisie pour former les formateurs et formatrices et une actualisation des rapports d'activités de chaque région pilote sur la mise en œuvre de leur feuille.

Concernant **l'Economie sociale et solidaire**, la Stratégie de Financement ciblé (SFC) a mis la microfinance au service de l'Economie sociale et solidaire. C'est dans cette perspective que le Fonds National de la Microfinance (FONAMIF) a accordé des financements allant de 500 000 FCFA à 1 500 000 FCFA et 2 000 000 FCFA au profit de 123 acteurs de l'économie sociale et solidaire dont **116 dirigés par des femmes** et **7 dirigés par des hommes** dans le département de Bambey et keur Massar, pour un montant total de **112 100 000 FCFA**.

Le Fonds de Développement de la Microfinance Islamique a octroyé des financements au profit de 53 bénéficiaires dont **32 hommes** et **21 femmes** pour un montant de **160 000 000 FCFA** sur la ligne MOUDARABA.

La Plateforme d'appui au secteur privé et à la diaspora sénégalaise (PLASEPRI), à travers la ligne microfinance a octroyé des financements au profit de 129 PME dont **52** dirigées par des femmes et **45** par des hommes pour un montant de **645 500 000 FCFA**.

La Direction des stratégies et de la Prospective a accordé des agréments à 269 acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont **215** dirigés par des femmes et **54** par des hommes. Il est noté une augmentation significative du nombre d'agréments par rapport à 2023, année au cours de laquelle seulement 3 agréments avaient été délivrés (dont 2 à des structures dirigées par des femmes et une dirigée par un homme).

Le fonds d'appui à l'Economie sociale et solidaire (FAESS) a déroulé des sessions de formation en saponification, transformation de produits locaux, de céréales, de jus locaux et de produits cosmétiques. Ces sessions ont touché 1 400 personnes, dont **1 380 femmes** et **20 hommes**,

répartis dans six communes du département de Bambey que sont : Bambey, Ndangalma, Lambaye, Gawane, Ngogom, et Ngoye. Ces sessions ont permis à de nombreux bénéficiaires d'acquérir de nouvelles compétences, renforçant ainsi leur autonomie et leur insertion professionnelle.

Il a également octroyé des subventions en matériaux aux acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS), visant à soutenir leurs projets et initiatives à Niaguiss, Sédhiou, Dienbering, Bignona, Youtou, Ogo, Sédhiou et Rufisque.

⇒ Secteurs économiques

Les sous-secteurs économiques englobent l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement, les infrastructures et les services de développement économique. D'après le rapport sur les comptes nationaux trimestriels de 2023 de l'ANSD, les activités du secteur primaire représentaient 16,3% du Pib en 2022, après 15,6% en 2021 et 16,1% en 2020.

Pour **l'agriculture**, d'après les données de la Direction de l'Analyse, de la Prévision des Statistiques agricoles (DAPSA), sur la production de 2 300 283 tonnes de céréales, 220 597 tonnes sont produites par les femmes soit un taux de 10%. Pour le mil, la production est évaluée à 675 910 tonnes dont 61 711 tonnes par les femmes soit un taux de 9%. Pour l'arachide, 795 585 tonnes ont été produits dont 69 136 tonnes par les femmes soit un taux de 9%. La production du niébé est estimée à 123 393 tonnes dont 20 310 tonnes par les femmes, soit un taux de 16%.

S'agissant du financement, 580 745 000 FCFA ont été octroyés aux producteurs par le Fonds d'Appui au Développement du Secteur rural (FADSR) dont 70% pour les femmes. Le nombre de bénéficiaires est de 2 873 dont 71% de femmes.

Pour l'appui au développement organisationnel des groupements., le PRODAC a accompagné 175 sociétaires dont 106 femmes représentant plus de 60% de l'effectif total. Au niveau du Domaine agricole communautaire (DAC) de Keur Momar Sarr (KMS), douze (12) groupements exclusivement de femmes (composés chacun de 8 membres) actifs dans la production maraîchère sont en cours de formalisation en coopérative agricole, marquant ainsi une dynamique importante de structuration et d'inclusion des femmes dans les chaînes de valeur agricoles.

Pour le volet renforcement de capacités, les groupements du DAC de Séfa ont bénéficié de renforcement de capacités sur les différents types de production (végétale, animale et aquacole), mais aussi sur la commercialisation et la gestion du matériel et des stocks. Au total, 24 groupements ont été formés dont 157 femmes. Dans le cadre des vacances agricoles, 37 femmes ont été formées dans les techniques de l'agriculture et de l'entreprenariat soit un taux de 23,71% par rapport au nombre total de bénéficiaires. En matière d'incubation, les efforts consentis ont permis l'incubation de 224 bénéficiaires avec une représentation de 110 femmes dans les DAC de Itato, Séfa, Keur Momar Sarr.

La production agricole est évaluée à 897 tonnes (736 tonnes de production maraîchères et 161 tonnes de grande culture) dont 439 tonnes produites par les femmes soit 48,9%, en 2024. Les femmes assurent près de 70% de la production maraîchère mais aussi dans les cultures d'arachide et de niébé (64%).

Pour le volet **Elevage**, le Projet de Développement durable des Exploitations pastorales au Sahel (PDEPS) a permis de faire inséminer 2 293 vaches pour plus de 400 bénéficiaires, dont les 20% de femmes, répartis dans 107 centres d'insémination. Il a appuyé la construction et l'équipement des dix centres de collecte de lait mis à la disposition de dix (10) bénéficiaires dont neuf (9) sont des femmes.

Pour l'appui à l'accès aux géniteurs améliorés, 200 géniteurs ont été mis à disposition aux acteurs dont 28 bénéficiaires de femmes soit un taux de 14% avec un nombre important de jeunes. Le Projet a facilité la mise en place de cinq (5) plateformes d'innovation des chaînes de valeur lait, petits ruminants et fourragère dans les départements de Koumpentoum, Linguère, Ranérou, Podor et Dagana.

Ces quatre plateformes sont composées de 60 membres dont 14 femmes, soit un taux de 23%. Le projet va investir plus de 2 805 000 000 F CFA pour améliorer l'accès aux infrastructures de base pour les 400 unités d'exploitation. La facilitation de l'accès consiste à fournir un financement participatif et compatible avec la Charia aux acteurs intervenant dans les chaînes de valeur lait et petits ruminants, 282 dossiers en demande de financement islamique ont été approuvés au courant de cette année dont 67 sont des femmes soit un taux de 23%.

Avec l'appui du Projet de Valorisation des Eaux pour le Développement de Chaines de Valeur (PROVALE CV), la Cellule genre du MASAE a effectué différentes activités. Un atelier de Formation des points focaux genre sur la Gestion axée sur les Résultats (GAR) sensible au genre.

Dans la facilitation de l'accès à la terre des femmes et des jeunes bénéficiaires du PROVALE CV, un accompagnement à la formulation de leurs demandes de délibération et au suivi de ces demandes auprès des communes a été fait au profit des régions de Kolda, Sédiou, Ziguinchor, Kaffrine, Kaolack, Fatick, Diourbel et Thiès.

Concernant l'accompagnement à la constitution des dossiers, il était question de collecter les pièces (copies de pièce d'identité, plans de localisation, plans parcellaires, lettres de demande, attestations de résidence ou de chefferie de village) et de les transmettre aux mairies avec un appui technique de suivi. Ainsi, 508 dossiers de demande d'accès au foncier ont été constitués avec 40 dossiers individuels, 340 sur la régularisation de situations foncières préexistantes, et les autres demandes collectives émanant de coopératives et d'organisations paysannes. Les bénéficiaires ont été appuyés pour rassembler les pièces requises, remplir les formulaires types, et soumettre leurs dossiers auprès des autorités communales. Cet accompagnement a permis de réduire considérablement les obstacles administratifs auxquels sont souvent confrontés les groupes vulnérables.

Enfin, un atelier de renforcement des capacités sur la BSG avec l'appui du projet AT-PSE a été organisé. Le processus d'élaboration du programme d'autonomisation économique de la femme

dans le secteur agricole a été lancé. Le suivi de l'application de la circulaire 0989 sur la réduction des inégalités de genre au niveau des activités agricoles a été effectué dans le cadre de la campagne agricole 2024-2025.

Le **Ministère des Pêches et de l'économie maritime**, secteur stratégique de développement économique et social du Sénégal, inscrit pleinement son action dans cette dynamique de transformation en intégrant de manière transversale la dimension genre dans ses programmes, projets et interventions.

Ce secteur, fortement générateur d'emplois et de revenus, mobilise une main-d'œuvre importante, dans laquelle les femmes jouent un rôle déterminant, notamment dans la transformation, la commercialisation et la gestion communautaire des ressources halieutiques. Toutefois, ces dernières demeurent confrontées à des inégalités persistantes en matière d'accès aux ressources, aux financements, aux équipements et aux instances de décision.

C'est pourquoi le Ministère s'engage à renforcer l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, à promouvoir leur participation active et équitable à tous les niveaux de la chaîne de valeur et à créer un environnement institutionnel favorable à l'intégration effective du genre.

Un bilan satisfaisant a été enregistré au compte du ministère et est détaillé ci-après :

Pour le volet des études, celle portant sur la gestion des déchets plastiques dans la chaîne de valeur de la pêche a permis de toucher 67 personnes dont 28 femmes et 39 hommes. Les résultats révèlent que les femmes sont plus actives dans la gestion des déchets plastiques que les hommes, avec une proportion plus élevée de femmes participant à des activités telles que la collecte des déchets plastiques sur les plages ou au débarcadère, le tri des déchets plastiques, la participation à des initiatives de nettoyage et la sensibilisation à la gestion des déchets plastiques.

Les différents schémas de valorisation des déchets plastiques ont été identifiés et expliqués aux participants :

- une caractérisation sommaire des déchets y compris les engins de pêche abandonnés a été faite de manière participative ;
- des actions concrètes pour redynamiser l'organisation des femmes (AFET) et le comité de salubrité ont été identifiées ;
- une stratégie de gestion et de valorisation des engins de pêche abandonnées a été élaborée ;

Dans le cadre de l'intégration du Genre dans les projets de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) sur les pêches et l'aquaculture une étude genre a été menée afin d'analyser les dimensions de genre des déchets plastiques marins dans le secteur de la pêche ;

Pour la formation :

- 345 femmes du département de Cayar regroupées en fédération ont reçu une formation en saponification et en eau de javel avec l'appui de la 3FPT et 100 femmes une formation sur les bonnes pratiques d'hygiène, de manutention des produits halieutiques et sur l'autonomisation financière
- 50 femmes ont été formées à Kaolack sur les techniques de transformation des produits de la pêche ;
- 5 femmes ont été formées sur les techniques de conservation et des GIE sur la gestion financière des infrastructures de pêche dans le département de Dakar. Sur la même activité 07 femmes ont été formées dans le département de Mbour ;
- Un atelier de formation sur la gestion et le recyclage des gestions plastiques pour 25 acteurs dont 20 femmes ;
- dans le cadre de la mise en œuvre du projet TCP /SEN/3903 « Appui au développement durable de la pêche continentale pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et réduire la pauvreté rurale au Sénégal », un atelier de formation de 26 femmes professionnelles du Lac de Guers s'est tenu à Richard Toll sur 5 modules ;
- l'atelier de renforcement de capacités des femmes transformatrices du Lac de Guiers sur les bonnes pratiques post-capture.



S'agissant de l'appui en matériels et en équipements, les actions ont porté sur :

- la dotation en claies de séchages, bacs de manutention, bottes et blouses aux femmes transformatrices de Joal, Kaolack, Sédiou, Dagana, et penccum Sénégal de Thiaroye ;
- l'octroi de moulins à poisson aux femmes du marché central de Pikine ;
- la construction d'une aire de transformation avec l'équipement à Dagana dans le cadre du PGIR2 OMVS.

Enfin, le projet « Améliorer la qualité de vie et les Moyens d'existence des femmes Transformatrices de poissons et de leurs communautés en Casamance », d'une coût de 1 125 430 200 FCFA, a été lancé au profit des femmes de la Casamance.

Concernant le **Ministère de l'Industrie et du Commerce**, l'avancée majeure est la disponibilité d'une liste d'indicateurs sexo-spécifiques qui permettent de mesurer l'intégration du genre dans tous les niveaux du Département. Les activités réalisées ont porté sur :

- l'organisation de deux journées de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus avec l'équipe mobile médicale de Radiologie Mobile Zatifa: 100 femmes pour la mammographie avec 100 femmes dépistées, 100 frottis vaginal dont 43 femmes du ministère ;
- l'organisation d'un atelier de renforcement de capacités sur la BSG et la GAR destiné aux agents et points focaux genre du ministère (35 agents) avec l'appui de la coopération allemande GIZ à travers le projet DOOLEL ADMIN ;
- la participation de 4 agents à la formation de l'académie de leadership « Linguère Ndatté Yalla ».

Dans le cadre des **télécommunications et du numérique**, les réalisations ont essentiellement porté sur :

- l'évaluation du Plan d'Institutionnalisation du Genre arrivé à terme et la formulation de nouveaux outils facilitant la prise en compte du genre dans le département.
- l'organisation de la journée internationale des filles dans les TIC en partenariat avec l'union internationale des Télécommunications et l'ESMT et l'occasion a été saisie pour renforcer les capacités de 100 jeunes filles et les sensibiliser ;
- la participation à la troisième phase du programme "African Girls Can Code Initiative " à Nairobi et aux troisième et quatrième camps de codage (100 jeunes filles ont été formées en programmation, développement d'applications et en conception de projet) ;
- l'organisation d'un atelier sur la mise à jour du Plan d'Actions national de Protection des Enfants en Ligne (PAPEL) en vue d'actualiser et d'améliorer le contenu du plan pour une meilleure coordination des activités de protection des enfants en ligne (PEL). Les recommandations phares ont portées sur la finalisation du nouveau PAPEL et la signature d'un nouvel arrêté ;
- la formation de 101 entrepreneurs afin de favoriser le développement de leurs activités pour accélérer et soutenir l'inclusion numérique avec l'appui du projet "Initiative pour la Formation des Jeunes Entrepreneurs au Numérique" ;
- la formation en métier des TIC dans les Collectivités territoriales
- l'organisation de la Journée des Filles dans les TIC à l'Université Gaston Berger de Saint Louis avec plus de 200 jeunes filles sensibilisées sur les métiers des TIC. Cette journée avait pour but d'encourager les jeunes filles et femmes à entreprendre des études et carrières dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM), en particulier dans le secteur du numérique en pleine expansion (intelligence artificielle, cyber sécurité, internet des objets, big data, etc.) ;
- la tenue d'une formation sur l'utilisation des outils des TIC pour 50 personnes à besoins spécifiques, notamment des personnes âgées et celles vivant avec un handicap dans les communes de Gadiaye, Kaolack et Keur Madiabel du 27 au 31 mars 2024.

- l'installation de salles informatiques spécialisées et la remise de lots d'équipements TIC aux organisations des personnes à besoins spécifiques, notamment les personnes âgées et celles vivant avec un handicap dans les régions de Kaolack et Dakar :
 - o Kaolack : 5 organisations (le Foyer des sourds de Gadiaye, l'union des associations des handicapés de Kaolack, l'école inclusive Serigne Aliou Cissé, l'Ecole inclusive Ndangane 3, le Centre des sourds de Keur Madiabel) ;
 - o Dakar : 2 organisations (l'association départementale des Amis et Parents des Enfants inadaptés de Rufisque (ADAPEI/R) et le Centre de Développement solidaire inclusif (CDSI))



Concernant le secteur du **pétrole, de l'énergie et des mines**, les réalisations phares ont porté sur :

Pour le volet sensibilisation et renforcement de capacités, une série d'activités ont été organisées autour de diverses thématiques, entre autres, la BSG, l'inclusion sociale, l'analyser des impacts différenciés des politiques énergétiques sur les femmes et les hommes.

Concernant l'intégration du genre dans la chaîne Panification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation (PPBSE), les travaux ont porté sur une analyse genre de la Lettre de Politique sectorielle du département, du Document de programmation pluriannuelle des dépenses, des projets annuels de performance et des rapports annuels de performance.

S'agissant du plaidoyer et de la mobilisation de ressources, le MCA/SN II a joué un rôle clé dans l'accompagnement technique et financier du programme de stage, apportant un soutien logistique et stratégique pour maximiser son impact. De plus, l'Union Européenne, à travers le **Programme d'Appui au Développement des Énergies renouvelables pour l'Accès universel** (PADERAU) a alloué des fonds spécifiques à l'intégration du genre. S'y ajoutent, les actions de partenariats avec des organisations comme WIM (Women In Mining) et PADERAU.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PTBA 2024 de la CGE, les principales activités suivantes sont réalisées :

- la célébration de la journée de la femme sous le thème : « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme » ;

- le renforcement des capacités des points focaux sur les enjeux de genre et d'inclusion sociale dans le cadre de l'assistance technique du MCA/SN II en collaboration avec le cabinet Ginger SOFRECO ;
- la tenue d'un atelier de partage du plan d'action genre du Programme d'Appui au Développement des Énergies renouvelables pour l'Accès universel (PADERAU) en vue de valider les activités identifiées ;
- l'organisation d'une mission préparatoire de la 2^{ème} cohorte du programme Jigueen Mooy Leer dans les régions de Ziguinchor, Kolda, Sédiou, Kaolack, Fatick et Tambacounda en vue de sensibiliser les responsables et de faire un plaidoyer pour l'enrôlement des jeunes filles diplômées des zones cibles ;
- la restitution des résultats de diagnostic genre dans la région de Matam afin de déterminer la situation de référence des besoins différenciés des hommes et des femmes, de l'accès aux services énergétiques et de leur utilisation ;
- le partage des résultats de la première cohorte du programme de stage destiné aux jeunes femmes ;
- la célébration du mois d'octobre rose à travers une sensibilisation contre les cancers du sein et du col de l'utérus.



Dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes, des avancées significatives sont notées :

Pour l'ASER, 122 femmes ont bénéficié de formation dans le domaine de l'électricité pour l'entretien et la maintenance des installations solaires sur un effectif de 298 dans le cadre du Projet d'électrification de « 300 villages ». Une session sur la gestion administrative et financière et sur l'usage productif de l'énergie a permis d'enrôler 109 femmes sur un effectif de 200 bénéficiaires.

Concernant l'insertion des jeunes, sur un effectif de 615 formés, 564 Jeunes dont 23 Techniciens et 541 ouvriers ont bénéficié de stages.

Le Programme National de Biogaz domestique du Sénégal (PNB-SN) a enregistré les réalisations suivantes : l'accès, pour 118 ménages (femmes), à une énergie de cuisson propre, l'amélioration du cadre de la cuisine de 118 ménages (femmes), le recrutement d'une jeune fille issue de la 1^{ère} cohorte du Programme de stage « *Jigen moy leer* ».

Des séances de sensibilisation ont été organisées à l'attention des étudiants de l'université AFI-L'UE sur les perspectives de carrière et sur les exigences du secteur de l'Oil & Gas en plus du renforcement des capacités de 99 femmes dans le domaine pétrolier et gazier par GES-PETOGAZ.

Courant 2024, dans le cadre de la poursuite de l'opérationnalisation du programme ECOFRIDGES¹⁸, l'AEME a acquis 140 réfrigérateurs au bénéfice des femmes et familles vulnérables.

Par ailleurs, à travers son projet pilote de cogénération par biogaz, l'AEME a contribué à soulager les femmes, notamment celles transformatrices des produits agricoles et halieutiques, en facilitant la cuisson par la production de biogaz, mais aussi améliorer la fertilité et la conservation des terres des productrices et ménages agricoles vulnérables par la production de biofertilisants.

Dans le domaine des **transports terrestres**, la configuration des bus BRT qui incluent, non seulement des espaces pour les chaises roulantes mais également des places exclusivement réservées aux personnes vivant avec un handicap est vivement salué par les usagers. Au niveau du Département, les efforts sont encore timides pour une intégration effective du genre dans la stratégie sectorielle à cause notamment, de l'absence de l'audit genre.

Néanmoins, courant 2024, la CGE a organisé des sessions de renforcements de capacités sur les outils d'analyse sensible au genre, les concepts de genre, la BSG, le leadership et le développement du personnel et de communication interpersonnel et de prise de parole en public. En plus, le département dispose d'un système de suivi-évaluation intégrant les indicateurs sensibles au genre et 3 indicateurs sensible au genre figurent dans le cadre de performance des projets annuels de performance.

II.2. Contraintes

Bien que les politiques publiques aient permis de dresser un bilan satisfaisant en matière de réduction des inégalités de genre, plusieurs défis majeurs subsistent, notamment le faible taux de représentativité des femmes dans les instances de prise de décision ainsi que leur participation insuffisante à la vie économique et politique du pays.

Au niveau sectoriel, les cellules genre restent confrontées à :

- la faiblesse des ressources humaines, techniques et financières pour un fonctionnement correct des cellules genre ;
- des besoins spécifiques de renforcement de capacités en analyse genre ;
- la faible disponibilité de données désagrégées par sexe par les structures ;
- une faible implication des coordonnatrices des cellules genre dans le processus budgétaire ;
- la faible prise en compte du genre dans la gestion des ressources humaines ;

¹⁸ L'initiative des réfrigérateurs et des climatiseurs de la CEDEAO

- le faible taux de représentativité des femmes au niveau des postes de responsabilité ;
- l'absence d'audits genre dans certains départements ministériels ;
- la faible participation des points focaux genre dans les processus et mise en œuvre des projets et programmes ;
- l'appropriation encore insuffisante de l'approche genre par le niveau managérial ;
- le retard noté dans les procédures d'exécution du budget alloué aux cellules genre ;
- la non-couverture des zones d'intervention des PTF qui pose un réel problème d'équité géographique ;
- la quasi-inexistence de formations initiées par les cellules genre au sein de leurs départements ministériels ;
- l'insuffisance d'études sur les inégalités de genre au niveau ministériel ;
- une insuffisance des activités de suivi et évaluation des indicateurs spécifiques sensibles au genre et de capitalisation des résultats ;
- le manque de capitalisation des activités genre mises en œuvre au niveau des structures autonomes rattachées aux ministères ;
- la difficulté, pour certaines cellules genre, de mobiliser le budget d'appui qui leur est alloué.

II.3. Maquettes de Budgétisation sensible au genre

L'analyse genre des actions/activités déclinées dans les Projets annuels de Performance (PAP) des différents ministères a permis de déboucher sur une panoplie de mesures correctrices. En définitive, l'objectif principal visé à travers les maquettes de budgétisation (**annexe 2**) est de résorber le gap pour une égalité des chances. Ces maquettes sont adossées à un cadre de performance qui permettra, in fine, d'évaluer les activités qui seront mises en œuvre.

CONCLUSION

Le Document budgétaire Genre (DBG) 2026 met en lumière une volonté politique forte pour l'intégration du genre au Sénégal, tout en exposant des défis majeurs et persistants révélés par des données concrètes. Il permet d'avoir une vue panoramique sur le niveau de prise en compte des engagements sociaux pris par le Gouvernement ainsi que les résultats tangibles qui ont été obtenus à travers les bilans des réalisations et les maquettes de budgétisation sensibles au genre. Parallèlement, il met en relief les corrections nécessaires à apporter en vue de résorber le gap, au regard des enjeux et défis liés à la prise en compte de la dimension *genre* dans l'Agenda national de Transformation (ANT) de la vision « Sénégal 2050 », nouveau référentiel de développement économique et social du pays.

Au Sénégal, la volonté politique réaffirmée au plus haut niveau et traduite dans des cadres stratégiques comme la SND 2025-2029 et le nouveau dispositif de la Gestion des Investissements Publics (GIP), fait de l'égalité de genre, une priorité nationale et de justice sociale. Des acquis juridiques solides sont continuellement consolidés (Constitution, lois, décrets GIP avec

pondération de 10% pour le genre) et enregistrent des succès notables en matière de parité dans l'éducation et de représentation parlementaire.

Toutefois, malgré ces acquis importants notés, les chiffres du RGPH-5 et des enquêtes sectorielles alertent sur les nombreuses urgences à lever dans divers domaines dont :

- l'urgence NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation) et la vulnérabilité féminine ;
- la réhabilitation/extension/construction d'infrastructures sanitaires au niveau décentralisé ;
- la propagation de certaines maladies dont le cancer ;
- les mutilations génitales féminines ;
- l'impact de l'exploitation des hydrocarbures ;
- une égalité encore à construire relativement à l'accès aux instances de prise de décisions, au handicap et à l'inclusion.

En définitive, l'équité et l'égalité de genre ne pourront être réalisées qu'en transformant la volonté et les grandes orientations politiques du Gouvernement par une correction massive et ciblée des inégalités structurelles qui maintiennent la femme loin du levier de la croissance économique et du leadership.

En somme, le DBG 2026 pose la problématique de l'urgence face à l'ambition de faire de l'équité et de l'égalité de genre, un des soubassements de la politique économique et sociale du pays.

ANNEXES

Annexe 1 : liste des principaux projets intégrant le genre par sections inscrit dans le projet de loi de finances 2026

Institutions/Ministères	Projets/Programmes	Marqueur genre		LFI 2026		Financement
		G-2	G-1	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
Présidence de la République	FONDS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES		x	6 539 892 500	6 539 892 500	DON/TRE
	PROJET D'APPUI A LA VALORISATION DES INITIATIVES ENTREPRENARIALES (PAVIE) PHASE 2	x		50 610 000 000	11 610 000 000	EMP/DON
	PROJET DE REALISATION DU CENTRE D'ENTREPRENEURIAT ET D'INNOVATION DE LA DER	x		800 000 000	800 000 000	TRE
	FONDS SOUVERAIN D'INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES (FONSIS)		x	5 813 123 549	5 813 123 549	TRE
Total Présidence				63 763 016 049	24 763 016 049	
Primature	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA SENEGAL		x	5 173 858 425	5 173 858 425	DON/TRE
	PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOLIDARITE POUR LE DEVELOPPEMENT (PAISD) PHASE 4		x	3 216 683 616	3 207 033 616	TRE/DON
	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA NUTRITION	x		1 200 000 000	1 200 000 000	TRE
	Projet de Construction d'un complexe WAQF commercial et résidentiel à Dakar au profit des écoles Daara au Sénégal		x	1 250 000 000	1 250 000 000	EMP
Total Primature				10 840 542 041	10 830 892 041	
Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	PROJET D'ASSISTANCE A LA LUTTE ANTI-MINES EN CASAMANCE (PALAC) / ANT		x	3 000 000 000	500 000 000	TRE
	FONDS CREDIT FEMMES DE LA DIASPORA	x		450 000 000	450 000 000	TRE
Total				3 450 000 000	950 000 000	
Ministère des Forces Armées	Projet de construction des infrastructures de logements terme sud ALFA		x	60 732 900 000	10 633 290 000	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE LA POLYCLINIQUE DE L'HOPITAL PRINCIPAL DE DAKAR (HPD)		x	10 560 000 000	10 560 000 000	TRE
	CONTRAT D'OBJECTIF ET DE MOYEN (CPOM) HOPITAL PRINCIPAL DE DAKAR		x	1 000 000 000	1 000 000 000	TRE
	PROJET D'EQUIPEMENT EN MATERIELS DE DEMINAGE		x	150 000 000	135 000 000	TRE
Total				72 442 900 000	22 328 290 000	
Ministère de la Justice	PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DE SERVICE SOCIO-EDUCATIFS DE PROTECTION DE L'ENFANT		x	705 380 000	705 380 000	DON
	PROJET D'EQUIPEMENT ET DE MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE 2025-2028		x	750 000 000	675 000 000	TRE

Institutions/Ministères	Projets/Programmes	Marqueur genre		LFI 2026		Financement
		G-2	G-1	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
Total				1 455 380 000	1 380 380 000	
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public	Projet de Régime simplifié de sécurité sociale pour les petits contribuables (RSPC) / ANT		x	139 500 000	119 500 000	TRE
Total				139 500 000	119 500 000	
Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime	PROJET DE CREATION D'EMPLOIS POUR LES FEMMES ET LES JEUNES A TRAVERS LA PISCICULTURE EN CAGES	x		249 000 000	224 100 000	TRE
	Projet développement de la pêche artisanale		x	700 000 000	700 000 000	TRE
Total				949 000 000	924 100 000	
Ministère des Infrastructures	PROGRAMME ELECTRIFICATION 2000 VILLAGES		x	7 098 687 073	7 098 687 073	TRE
	PROGRAMMME D'URGENCE DE DEVELOPPMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC) / ANT		x	21 248 993 935	21 248 993 935	TRE/EMP
	PROGRAMME DE MODERNISATION DES VILLES DU SENEGAL (PROMOVILLES)		x	24 871 725 469	24 871 725 469	TRE
	PROGRAMME D'URGENCE POUR LA MODERNISATION DES AXES ET TERRITOIRES FRONTALIERS (PUMA) / ANT		x	5 000 000 000	5 000 000 000	TRE
	PROJET DE RESILIENCE ET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL		x	15 000 000 000	10 000 000 000	EMP
	PROJET DE CONSTRUCTION DE 35 CENTRES DE SANTE		x	60 000 000 000	60 000 000 000	
	PROJET D'AMELIORATION CONNECTVITE DES ZONES DE PRODUCTION AGRICOLES (PCZA)		x	50 200 000 000	50 200 000 000	EMP/TRE
Total				183 419 406 477	178 419 406 477	
Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage	APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE/PAPASEN SENEGAL		x	1 873 993 983	54 800 000	TRE/EMP
	RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION		x	7 966 488 594	5 954 888 594	TRE/EMP
	Programme résilience système alimentaire Afrique Ouest		x	38 655 755 338	10 000 000 000	EMP
	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE POST- COVID (PRSAN-PC)		x	4 135 750 000	4 124 525 000	TRE/DON
	PROJET DE VALORISATION DES EAUX_DEVELOPPEMENT CHAINES DE VALEUR (PROVALE-CV) - Phase II		x	91 896 600 000	-	EMP
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR RIZ DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL		x	440 342 000	402 253 573	TRE
	PROJET DE VALORISATION DES EAUX_DEVELOPPEMENT CHAINES DE VALEUR (PROVALE-CV)		x	1 978 609 869	1 978 609 869	EMP
	APPUI EXPLOITATIONS FAMILIALES A MATAM PH II		x	30 000 000	30 000 000	DON

Institutions/Ministères	Projets/Programmes	Marqueur genre		LFI 2026		Financement
		G-2	G-1	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
	PROGRAMME NATIONAL D'AUTOSUFFISANCE EN RIZ PHASE II.		x	221 000 000	221 000 000	TRE
	PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES PIV DE PODOR		x	2 500 000 000	2 500 000 000	EMP
	DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN TIERS SUD		x	800 000 000	800 000 000	DON
	PROJET DE PRODUCTION DE RIZ IRRIGUE DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEgal		x	12 007 000 000	4 700 000 000	EMP
	Projet des coopératives agricoles communautaires (CAC)/ANT		x	9 627 022 781	9 627 022 781	TRE
	Projet d'aménagement de 1000 ha de vallées et bas-fonds et 40ha de périmètre maraîchers dans les régions Fatick et Kaolack (CAC)/ANT		x	161 591 677	161 591 677	TRE
	DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN TIERS SUD PHASE 2		x	36 894 521 796	1 280 800 898	EMP/DON
	Programme Intégré de Développement des Filières Agroalimentaire (PIDECA)		x	5 827 521 988	-	DON/EMP
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE AU SENEgal (PRODAC)/BID		x	5 640 587 922	5 630 262 013	TRE/EMP
	PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES PIV DE PODOR		x	100 000 000	50 000 000	TRE
	PROJET DEVELOPPEMENT RURAL REGION SAVOIGNE/BASSIN FLEUVE SENEgal		x	100 000 000	90 000 000	TRE
	PROJET DE PRODUCTION DE RIZ IRRIGUE DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEgal		x	70 000 000	63 000 000	TRE
	PROJET DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS DU BASSIN DE L'ANAMBÉ/ANT		x	100 000 000	100 000 000	TRE
	DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN TIERS SUD PHASE 2		x	60 000 000	60 000 000	TRE
	Projet Pilote de Développement des Chaines de Valeurs agricoles du Domaine Toole Baye Niass et de Développement de l'entrepreneuriat dans la région de Kaolack		x	219 275 000	219 275 000	DON
	PROGRAMME AGRICOLE ITALIE-SENEGAL		x	45 000 000	41 800 000	TRE
	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET A L'ENTREPENARIAT RURAL PHASE II (PADAER)		x	73 500 000	66 350 000	TRE
	AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE		x	112 650 000 000	112 650 000 000	TRE
	MECANISATION AGRICOLE : Ex- PROGRAMME EQUIPEMENT MONDE RURAL (CAC) / ANT		x	13 000 000 000	13 000 000 000	TRE
Total				347 074 560 948	173 806 179 405	
Ministère de l'Education Nationale	PROJET DE CONSTRUCTION D'INSPECTIONS DEPARTEMENTALES DE L'EDUCATION NATIONALE (IEF) DE BOUNKILLING, GOUDOMP, MEDINA YORO FOULA		x	665 340 288	598 806 260	TRE

Institutions/Ministères	Projets/Programmes	Marqueur genre		LFI 2026		Financement
		G-2	G-1	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
	ACHEVEMENT CONSTRUCTION DES CENTRES REGIONAUX DE FORMATION DE PERSONNELS DE L'EDUCATION (CRFPE)		x	567 570 516	510 813 465	TRE
	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES INSPECTIONS D'ACADEMIE DE RUFISQUE, PIKINE, KEDOUGOU, GUEDIWAYE ET KAFFRINE		x	513 996 453	462 596 808	TRE
	PROJET RESSOURCES NUMERIQUES POUR TOUS	x		800 000 000	720 000 000	TRE
	PROJET CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET REHABILITATION DE CASES DES TOUT-PETITS /ANT	x		1 046 000 000	1 046 000 000	TRE
	PROGRAMME D'URGENCE DE RÉSORPTION DES ABRIS PROVISOIRES (PURAP)/ PRÉSCOLAIRE	x		2 000 000 000	1 000 000 000	TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF (ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE) / ABS JICA / ANT		x	2 895 597 296	2 895 597 296	TRE
	PROJET D'AMELIORATION DES APPRENTISSAGES EN MATHEMATIQUES A L'ELEMENTAIRE ET AU MOYEN GENERAL (PAAME-MG)		x	487 954 900	407 954 900	DON/TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA LECTURE INITIALE POUR TOUS (RELIT) / GTG	x		367 000 000	304 300 000	TRE
	PROGRAMME "Faire l'Ecole"	x		518 921 710	518 921 710	DON
	PROJET DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE A L'ELEMENTAIRE	x		2 121 326 091	2 121 326 091	TRE
	PROJET DE REMPLACEMENT DES ABRIS PROVISOIRES / ANT	x		9 452 057 822	9 452 057 822	EMP
	PROJET DE REMPLACEMENT DES ABRIS PROVISOIRES (LOT 2) /ANT	x		9 892 733 514	9 892 733 514	TRE/EMP
	PROJET CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 46 ECOLES ELEMENTAIRES DANS LES DEPARTEMENTS DU SENEGAL		x	9 716 599 190	-	EMP
	PROGRAMME D'URGENCE DE RÉSORPTION DES ABRIS PROVISOIRES (PURAP)/ÉLÉMENTAIRE	x		4 000 000 000	-	TRE
	PROJET DE REMPLACEMENT DES ABRIS PROVISOIRES LOT 4	x		8 840 868 956	8 840 868 956	EMP
	PROJET DE RESORPTION DU DEFICIT EN MOBILIERS SCOLAIRES /ANT		x	3 035 036 228	3 035 036 228	TRE
	PROJET D'AMELIORATION DES PERFORMANCES DU SECTEUR DE L'EDUCATION (PAPSE)		x	30 000 000 000	15 000 000 000	EMP
	PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 200 SALLES DE CLASSES CEM /ANT		x	4 256 977 776	4 256 977 776	TRE
	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN DANS LES REGIONS DE DAKAR - THIES ET KAOACK (PADEM) - PHASE 2		x	450 000 000	450 000 000	EMP
	PROJET CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 46 CEM DANS LES DEPARTEMENTS DU SENEGAL / ANT		x	15 789 473 684	-	EMP

Institutions/Ministères	Projets/Programmes	Marqueur genre		LFI 2026		Financement
		G-2	G-1	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
	EQUIPEMENT DES COLLEGES EN MATERIEL SCIENTIFIQUE ET DE LABORATOIRE / ANT		x	2 609 414 409	2 512 098 691	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 6 LYCEES DEPARTEMENTAUX / ANT		x	1 706 000 000	1 706 000 000	TRE
	PROJET CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 46 LYCEES DANS LES DEPARTEMENTS DU SENEGAL / ANT		x	110 493 927 126	10 587 411 550	EMP
Total				222 226 795 959	76 319 501 067	
Ministère de la Jeunesse et des Sports	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA CITOYENNETE		x	1 000 000 000	1 000 000 000	TRE
	PROJET DE MISE A L'ECHELLE DU NEW DEAL		x	270 000 000	270 000 000	TRE
Total				1 270 000 000	1 270 000 000	
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	PROJET DIGITALISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ (PDSS)		x	47 500 000	42 750 000	TRE
	PROJET DELIVERY UNIT / RELANCE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE LOCALE / ANT		x	47 500 000	47 500 000	TRE
	AMELIORATION DES CAPACITES DE SURVEILLANCE INTEGREE ET DE REPONSE AUX URGENCES DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS		x	17 500 000	15 850 000	TRE
	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE (FATICK ET KAOLACK)) / 2024-2029 / ANT		x	1 000 000 000	1 000 000 000	DON
	PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEMME DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE DANS LA REGION CENTRALE DU SENEGAL / ANT	x		47 172 781	47 172 781	TRE
	PROJET D'AMELIORATION DE LA SANTE NEONATALE MATERNELLE ET INFANTILE / ANT	x		47 172 781	357 827 219	TRE
	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE DIVERSES STRUCTURES SANITAIRES / ANT		x	2 639 286 850	2 639 286 850	TRE
	PROJET COUVERTURE SANITAIRE - VOLET OFFRE DE SOINS / DPL 2 / JAPON		x	595 000 000	595 000 000	TRE
	REHABILITATION DE L'HOPITAL REGIONAL AHMET SAKHIR NDIEGUENE DE THIES		x	9 600 000 000	9 600 000 000	DON
	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT CENTRE DE SANTE DE DIAKHAYE / ANT		x	1 774 565 595	1 774 565 595	TRE
	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE DIVERSES STRUCTURES SANITAIRES DE REFERENCE		x	4 456 979 977	4 456 979 977	TRE
	PROJET DE RECONSTRUCTION DE L'HOPITAL LE DANTEC		x	10 000 000 000	10 000 000 000	EMP
	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE NEUF (9) CENTRES DE SANTÉ / ANT		x	1 000 000 000	1 000 000 000	TRE
	PROJET D'EQUIPEMENT DES SERVICES D'ACCUEIL ET D'URGENCE / ANT		x	300 000 000	300 000 000	TRE

Institutions/Ministères	Projets/Programmes	Marqueur genre		LFI 2026		Financement
		G-2	G-1	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
	PROJET D'EQUIPEMENT DE DIVERSES STRUCTURES DE SANTE / ANT		x	1 600 000 000	1 600 000 000	TRE
	PROJET D'EQUIPEMENT DE DIVERSES STRUCTURES DE SANTE DE REFERENCE / ANT		x	2 100 000 000	2 100 000 000	TRE
	APPUI AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE / CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) / ANT		x	2 100 000 000	2 100 000 000	TRE
	CONSTRUCTION, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES POSTES DE SANTE (DEC BCI) ANT		x	504 000 000	504 000 000	TRE
	Projet de Renforcement du Sytème de Santé et Protection sociale 2026-2030		x	57 000 000 000	-	EMP
Total				94 876 677 984	38 180 932 422	
Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	PROJET DE REVERDISSEMENT DES ECOLES DU SENEGAL (PROVES)		x	100 000 000	90 000 000	TRE
	PROGRAMME SPECIAL VILLES VERTES POUR L'EMPLOI		x	439 000 000	392 900 000	TRE
Total				539 000 000	482 900 000	
Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités	AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL/ SWEDD SENEGAL	x		19 886 969 501	9 886 969 501	EMP
	PROGRAMME D'APPUI POUR LE RENFORCEMENT DE L'ENTREPRENARIAT ET DU LEADERSHIP DES FEMMES ET DES JEUNES (PAREL/F)	x		3 279 785 000	1 625 362 396	DON
	PROJET NATIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES (PNAF)/ ANT	x		1 000 000 000	1 000 000 000	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES CENTRES DEPARTEMENTAUX POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES (CEDAF)	x		673 950 000	593 675 156	TRE
	Projet de renforcement de la résilience et de l'autonomisation des ménages pauvres et des groupes vulnérables / ANT	x		250 000 000	210 700 001	TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES ENFANTS (PRPE)/ ANT	x		627 500 000	627 500 000	TRE
	PROJET INVESTIR DANS PREMIERES ANNEES POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN AU SENEGAL (PIPADHS)		x	2 670 986 444	2 670 986 444	EMP
	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX AIDES TECHNIQUES ET AUX SERVICES DE RÉADAPTATION FONCTIONNELLE	x		500 000 000	450 000 000	TRE
	PROJET D'APPUI A LA PROTECTION SOCIALE ADAPTATIVE (PAPSA)		x	20 000 000 000	20 000 000 000	EMP
	PROJET DE RESILIENCE DES COMMUNAUTES AFFECTEES PAR LA LEPRE (EX VRG)	x		100 000 000	90 000 000	TRE
	PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SECURITE FAMILIALE (PNBSF)	x		35 000 000 000	35 000 000 000	TRE

Institutions/Ministères	Projets/Programmes	Marqueur genre		LFI 2026		Financement
		G-2	G-1	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX AIDES TECHNIQUES ET AUX SERVICES DE RÉADAPTATION FONCTIONNELLE	x		100 000 000	90 000 000	TRE
Total				84 089 190 945	72 245 193 498	
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS (PDCEJ)	x		3 583 265 982	3 553 265 982	TRE/EMP
	PROJET EQUIPEMENT DES CENTRES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL / ANT		x	2 615 000 000	2 615 000 000	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES STRUCTURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE / ANT		x	3 488 936 412	3 488 936 412	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'ANNEXE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE SENGAL-JAPON (CFPT S/J) A DIAMNIADIO		x	1 361 934 000	1 356 934 000	TRE/DON
	PROJET DE CONSTRUCTION DE 23 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE / ANT		x	34 109 920 000	15 000 000 000	EMP
	CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DE 6 LYCÉES PROFESSIONNELS EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE (LPAA)		x	3 111 408 000	3 111 408 000	TRE
	PROJET DE RESEAU DE CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INNOVATION PAR LES METIERS DE LA MOBILITE (RECFIM)		x	1 000 000 000	1 000 000 000	EMP
	Projet de soutien à la Territorialisation des Politiques d'Insertion professionnelle des Jeunes et des Femmes (PATIP-JF)	x		738 000 000	738 000 000	DON
	PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI (PFPE)		x	7 235 354 840	7 235 354 840	DON
	Projet d'Appui à l'Insertion professionnelle des Jeunes et des Femmes formés (PAIJEF)	x		1 300 000 000	1 300 000 000	DON
	PROJRT DAARA ATELIER / ANT		x	24 000 000	24 000 000	TRE
	PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE L'AGENCE NATIONALE DE LA MAISON DE L'OUTIL	x		300 000 000	270 000 000	TRE
	PROJET D'INVESTISSEMENT ANPEJ	x		1 000 000 000	900 000 000	TRE
Total				59 867 819 234	40 592 899 234	
Total Charges non Réparties	PROGRAMME EMPLOI DES JEUNES PAVAGE / AGETIP	x		1 572 152 831	1 414 937 548	TRE
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	FONDS DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS PRORITAIRES (FONGIP)		x	2 000 000 000	2 000 000 000	TRE
	PROGRAMME EMPLOI, TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET RELANCE (PROG. ETER)		x	10 000 000 000	10 000 000 000	EMP

Institutions/Ministères	Projets/Programmes	Marqueur genre		LFI 2026		Financement
		G-2	G-1	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
	Contrepartie 9e programme FNUAP		x	89 500 000	89 500 000	TRE
Total				12 089 500 000	12 089 500 000	
Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire	FONDS DE GARANTIE DU FINANCEMENT DES SOCIETES D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE (SIPA)		x	700 000 000	630 000 000	TRE
	PROGRAMME DE PROMOTION DE LA MICROFINANCE ISLAMIQUE (PROMISE)		x	839 960 000	839 960 000	EMP
	PROGRAMME D'APPUI A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	x		705 957 000	700 957 000	TRE/DON
	PROJET DE PROMOTION DES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE(PROMESS)/ANT		x	500 000 000	500 000 000	TRE
Total				2 745 917 000	2 670 917 000	
Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines	PROGRAMME DE PROMOTION DES LAMPES D'ECLAIRAGE EFFICACE / ANT		x	8 380 000 000	3 550 000 000	TRE/EMP
	Projet de livraison d'équipement et de réalisation de services pour l'électrification de localités au Sénégal		x	20 000 000 000	20 000 000 000	EMP
	PROGRAMME NATIONAL D'ECLAIRAGE PUBLIC (EX-PROJET D'INSTALLATION DE 100 000 LAMPADAIRES SOLAIRES)		x	17 000 000 000	17 000 000 000	EMP
	INSTALLATION DE CHAMBRES FROIDES SOLAIRES POUR LA CONSERVATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES, AGRICOLES ET LAITIERS		x	13 906 288 400	2 085 943 260	DON
	PROJET D'ELECTRIFICATION DE 177 VILLAGES PAR DES MINI CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES SOLAIRES		x	8 960 000 000	8 960 000 000	TRE/EMP
	PROGRAMME NATIONAL D'URGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE / ANT		x	252 150 000	252 150 000	TRE
	PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE : MATAM - RANEROU- GOUDIRY / ANT		x	354 000 000	354 000 000	TRE
	PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PAR VOIE SOLAIRE / ANT		x	2 060 000 000	2 060 000 000	EMP/TRE
	CONCESSION D'ELECTRIFICATION RURALE KAOACK, NIORO, FATICK ET GOSSAS / ANT		x	60 000 000	60 000 000	TRE
	PROJET D'INSTALLATION DE CHAMBRES FROIDES SOLAIRES POUR LA CONSERVATION DE PRODUITS AGRICOLES DANS LES NIAYES		x	7 871 484 000	2 584 374 155	EMP/DON
	PROGRAMME ORIO : RENFORCEMENT DES STRUCTURES DE SANTE PAR VOIE SOLAIRE DANS LE BASSIN ARACHIDIER		x	82 717 732	82 717 732	DON/TRE
	CONCESSION D'ELECTRIFICATION RURALE DAGANA - PODOR - SAINT LOUIS / ANT		x	60 000 000	60 000 000	TRE
	CONCESSION D'ELECTRIFICATION RURALE LOUGA - LINGUERE - KEBEMER / ANT		x	60 000 000	60 000 000	TRE
	ENERGIE SOLAIRE POUR L'AUTONOMISATION ET LE RENFORCEMENT ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN MILIEU RURAL AU SÉNÉGAL (ESAREF)		x	13 119 140 000	1 967 871 000	DON

Institutions/Ministères	Projets/Programmes	Marqueur genre		LFI 2026		Financement
		G-2	G-1	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
	SECOND COMPACT MCA SENEGAL/ENERGIE		x	4 897 526 549	4 613 111 549	TRE/DON
Total				97 063 306 681	63 690 167 696	
Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CASAMANCE (PDEC) / ANT		x	14 325 279 129	10 000 000 000	EMP
Total				14 325 279 129	10 000 000 000	
Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires	PROJET 30 000 LOGEMENTS / ANT		x	20 000 000 000	20 000 000 000	TRE
Total				20 000 000 000	20 000 000 000	
Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE FABOLI		x	200 000 000	200 000 000	TRE
	PROJET DE REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL		x	2 000 000 000	1 500 000 000	TRE
	PROJET DE MISE EN CONFORMITE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DE LA ZONE NORD ET SUD		x	500 000 000	500 000 000	TRE
	PROJET D'ACCES DURABLE A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT G2G/USAID		x	350 000 000	335 000 000	TRE
	PROJET D'EXTENSION DES RESEAUX ET DE BRANCHEMENT SOCIAUX EN MILIEU RURAL / ANT		x	1 100 000 000	600 000 000	TRE
	PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU EN MILIEU RURAL PHASE 2 / ANT		x	35 993 077 200	13 000 000 000	EMP
	PROGRAMME POUR LE DEVELOPPEMENT, LA RESILIENCE ET LA VALORISATION DE L'EAU EN AFRIQUE DE L'OUEST (DREVE)		x	10 000 000 000	-	EMP
	PROGRAMME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A KEDOUGOU ET A FOUNDIOUGNE		x	2 772 340 572	2 772 340 572	TRE
	RENFORCEMENT DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT RURAL		x	900 000 000	900 000 000	TRE
	PROJET D'ASSAINISSEMENT DES 10 VILLES		x	8 250 000 000	8 250 000 000	EMP/TRE
	PROJET D'ASSAINISSEMENT DE TOUBA / ANT		x	6 000 000 000	6 000 000 000	TRE
Total				68 065 417 772	34 057 340 572	
Ministère de l'Industrie et du Commerce	PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE DE L'ANACARDE SENEGALAISE (PACAS)		x	635 500 000	576 192 500	TRE
	PROJET DE ZONE DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DU NORD/PZTA-NORD OU AGROPOLE-NORD / ANT		x	99 698 000 700	2 000 000 000	EMP
	PROJET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DES FILIERES MIL, FONIO, SORGHO / ANT		x	1 000 000 000	1 000 000 000	TRE

Institutions/Ministères	Projets/Programmes	Marqueur genre		LFI 2026		Financement
		G-2	G-1	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
	PROJET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DES FILIERES FRUITS ET LEGUMES / ANT		x	1 000 000 000	1 000 000 000	TRE
	PROJET DE PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DURABLE ET CREATION D'EMPLOIS DECENTS DANS LE SINE SALOUM (AGROPOLE CENTRE) / ANT		x	122 332 489 441	53 140 375 000	TRE/EMP
	PROJET DE MISE EN PLACE D'UN AGROPOLE AU SUD / ANT		x	67 944 078 264	48 421 959 908	TRE/EMP
Total				292 610 068 405	106 138 527 408	
Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme	Programme d'incubation et de promotion des moyennes, petites et micro entreprises (MPME), chaîne de valeur touristique		x	212 000 000	190 800 000	TRE
	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT		x	1 800 000 000	1 800 000 000	TRE
Total				2 012 000 000	1 990 800 000	
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	CREATION DE L'UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL(UVS) ET MISE EN OEUVRE DES ESPACES NUMERIQUES OUVERTS (ENO) / ANT		x	600 000 000	600 000 000	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ISEP DE MBACKE / ANT		x	10 061 254 000	5 083 473 397	DON/TRE
	PROJET ESPOIR - CONSTRUCTION DES INSTITUTS SUPERIEURS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (ISEP) / ANT		x	10 061 254 000	5 083 473 397	TRE/EMP/DON
Total				20 722 508 000	10 766 946 794	
TOTAL GENERAL				1 677 609 939 455	905 432 327 211	

Source : DPB/DGB/MFB, données PIP 2025-2027

Annexe 2 : maquettes de Budgétisation sensible au genre des Ministères

☞ Ministère de la Justice, Gardes des Sceaux

Programmes budgétaires	Action	Résultats genres attendus	Activité genres proposés	Indicateurs	Valeurs de référence	Valeurs ciblés	Budget
Education surveillé et protection judiciaire de l'enfant	protection	Tous les enfants sont pris en charge	Equiper les espaces d'apprentissages et de formations	Taux d'équipement des espaces d'apprentissage et de formation	12,50%	50%	600 000 000
			Réhabiliter les espaces d'apprentissages et de formations	Taux de réhabilitation des espaces d'apprentissages et de formations	25%	50%	600 000 000
TOTAL							1 200 000 000

☞ Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique

Programme budgétaire	Action	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles 2025	Budget 2025
Pilotage, coordination et gestion administrative	Coordination administrative, planification et suivi-évaluation	La prise en compte du genre est renforcée dans les documents de planification et le suivi	Organiser un séminaire sur l'intégration du genre dans les indicateurs de performance des divisions	Nombre de directions ayant intégré des indicateurs genre	5	3 000 000
		La participation des femmes aux instances de décision est renforcée	Créer un programme de mentorat entre femmes leaders et adjointes pour préparer l'accès aux postes stratégiques	Nombre de mentorées et mentors impliqués	20 Femmes	3 000 000
		Les compétences des agents sur le genre sont accrues	Organiser des ateliers pratiques sur l'utilisation des outils de suivi du genre et la budgétisation sensible	Nombre d'agents formés	35 Agents	2 500 000
		Les structures déconcentrées appliquent la politique genre	Organiser des missions de suivi et d'accompagnement des points focaux dans les structures régionales	Nombre de visites de suivi réalisées	5 Missions	3 500 000
TOTAL						12 000 000

☞ Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme du Service public

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Références	Cibles 2026	Budget
Fonction publique	Modernisation de la Gestion des Ressources humaines	les spécificités de genre sont prises en compte dans les structures organisationnelles, projets et programmes du Ministère	Formation des nouvelles recrues sur les concepts de base de l'approche genre et développement	% d'agents nouvellement recrutés formés en approche genre	ND	80%	10 000 000
Renouveau du Service public	Transformation digitale	Le genre est prise en compte dans la digitalisation	Elaboration et partage d'un guide d'intégration du genre dans les structures, projets et programmes du Ministère	Guide validé	0	1	7 000 000
			Mise en place d'une plate-forme d'information du le genre et les performance féminine	Plate-forme mise en place	0	1	5 000 000
Pilotage, Coordination et gestion administrative	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Le genre est pris en compte dans les interventions du département	Renforcement de capacités des points focaux et personnes ressources en Leadership, développement personnel et prise de parole en public	% de personnes formées	60%	80%	15 000 000
			Formation des points focaux et personnes ressources sur les techniques de communication, la planification, les démarches et outils d'intégration du Genre	% de personnes formées	0	70%	10 000 000
TOTAL							42 000 000

☞ Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	Valeurs de référence	Valeurs Cibles	Budget
Economie productive, compétitive, et créatrice d'emplois	Formulation, suivi et évaluation de la politique économique et sociale	Le dispositif de formulation, de suivi et d'évaluation de la politique économique et	Elaboration de l'étude sur genre et entreprenariat	Disponibilité du rapport de l'étude	-	1	136 800 000
			Elaboration de l'étude sur genre et fiscalité	Disponibilité du rapport de l'étude	-	1	

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	Valeurs de référence	Valeurs Cibles	Budget
Coopération, Développement des PPP et Appui au Secteur privé		sociale est sensible au genre	Organisation de rencontres de capitalisation des études sur le genre avec les ministères	Nombre de rencontres de capitalisation tenues Disponibilité du rapport consolidé des rencontres de capitalisation	-	1	
			Partage de l'enquête nationale de référence sur les violences faites aux femmes	Disponibilité du rapport de la rencontre de partage	-	1	
			Renforcement de capacité en dividende genre	Nombre de bénéficiaires	30	30	
	Le leadership et les capacités statistiques sont renforcés	Le leadership, de la production et des capacités statistiques sensibles au genre est renforcé	Mise à jour de l'indice d'autonomisation de la femme (IAF)	Existence de l'Indice d'autonomisation de la femme (IAF)	-	1	
			Mise à jour des données sur l'utilisation du temps	Disponibilité des données actualisées			
			Mise à jour de la métabase des données genre	Disponibilité de la métabase des données actualisées	1	1	
			Renforcement de capacités en statistiques sensibles au genre	Nombre de bénéficiaires	30	30	
	Signature de conventions de financement et suivi et évaluation de la performance des projets et programmes	Le cadre de partenariat du genre est développé	Elaboration du document de projet pour le financement du plan d'actions	Existence du document de projet	-	1	18 000 000
	Structuration et développement des PPP		Elaboration de la requête de financement	Disponibilité de la lettre de requête			
	Développement du secteur privé, Paquets incitatifs			Nombre de partenaires identifiés			
	Programme Accélération Compétitivité et Emplois (PACE)	Le partenariat du genre est développé	Négociation et signatures d'accords	Nombre d'accords de partenariat signés			
Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Modernisation du Management des ressources	Les compétences des membres de la cellule genre et des points focaux genre du MEPC sont améliorées	Formation diplômante	Nombre de femmes bénéficiaires	-	1	347 600 000
			Renforcement de capacités en genre ;				
			Renforcement de capacité en suivi-évaluation genre ;				
			Renforcement de capacité sur la budgétisation sensible au genre	Nombre de bénéficiaires	30	30	
	Renforcement du dispositif de suivi évaluation de la politique genre est disponible		Renforcement de capacité sur les statistiques sensibles au genre	Nombre de bénéficiaires	30	30	

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	Valeurs de référence	Valeurs Cibles	Budget
	Renforcement du Pilotage et de la coordination des actions du MEPC	Le pilotage de la politique genre est renforcée	Etat des lieux des textes, lois et règlements internationaux, régionaux et nationaux sur le genre	Rapport de l'état des lieux	1	1	
		La coordination de la politique genre renforcée	Tenue des réunions périodiques avec les points focaux	Nombre de réunions tenues avec les points focaux	4	4	
Total							502 400 000

☞ Ministère des Finances et du Budget

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	Valeur de référence	Valeur Cible	Budget
Pilotage, coordination et gestion administrative	Pilotage et coordination	Le PIG est adopté	Ateliers de concertation, rédaction et validation du PIG avec les partenaires	Plan stratégique validé	0%	100%	50 000 000
		les points focaux genre sont formés	Sessions de formation en partenariat avec DEEG, ONU Femmes, PRIEEG, AT-EDIFIS	Taux de participation des points focaux	0%	100%	50 000 000
Total							100 000 000

☞ Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	Valeurs de référence	Valeur cible	Budget
Pilotage, coordination et gestion administrative	Pilotage et coordination	les interventions sont sensibles au genre	Elaboration du rapport genre du MSHP	Nombre de rapport élaboré	1	1	10 757 500
			Dissémination du rapport de cartographie des structures de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre	Nombre de régions touchées	0	14	2 000 000
			Mise en œuvre le plan d'action issue de l'étude sur les inégalités de genre vécues par les acteurs communautaires de santé dans leurs interventions		0	1	135 032 470
			Mise en place un mécanisme de remontée et de partage des données sur les VBG	Nombre de mécanisme mis en place	0	1	8 041 905
		les politiques, outils et pratiques de communication institutionnelle sont sensibles au genre	Révision et dissémination des supports de communication sur le genre en santé	Nombre de supports de com disséminés	0	15	31 238 526
			formation des chargés de communication sur la communication sensible au genre	Nombre de chargés de com, responsables BREISS et PFG formés	0	58	3 902 680

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	Valeurs de référence	Valeur cible	Budget
		la surdité est prise en compte dans l'élaboration des supports de communication	Organisation des campagnes de communication digitale de 15 jours sur des thématiques genre en santé	Nombre de campagnes organisées	0	4	60 154 900
			Organisation d'une session de formation des chargés de communication responsables BREISS du ministère en langue des signes	Nombre de chargés de com, responsables BREISS et PFG formés	0	58	13 826 145
Accès à des services de santé de qualité	Pilotage et coordination	les inégalités sont réduites dans l'utilisation des services	Formation des acteurs sur l'approche genre et santé, les violences basées sur le genre et la gestion de l'hygiène menstruelle	Nombre d'acteurs formés	480	500	66 125 002
			Organisation d'une journée de sensibilisation au respect des droits humains au MSAS	Nombre de journée organisée	0	1	7 922 565
Promotion de la santé et prévention de la maladie	Pilotage et coordination	les VBG sont réduites	Organisation la campagne des 16 jours d'activisme pour lutter contre les VBG au MSHP	Nombre de journée genre tenu	2	3	11 524 875
TOTAL							350 526 568

☞ Ministère de l'Education nationale

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Références	Cibles	Budget
Enseignement élémentaire	Pilotage et coordination du programme élémentaire	Points focaux outillés pour prendre en charge les violences basées sur le genre	Renforcement de capacité des points focaux des IEF sur les violences basées sur le genre et sur l'éducation inclusive	Nombre de points focaux des IEF formés sur la VBG	0	75	43 000 000
		Les acquis liés au maintien des filles sont consolidés	Renforcement des cellules genre au niveau des écoles	Nombre de cellules genre fonctionnelles	ND	ND	1 600 000
			Appui technique au fonctionnement des cellules genre au niveau des IEF	Nombre de cas de viols, mariages et grossesses précoces identifiés	15	59	1 600 000
Enseignement Moyen général	Enseignement et apprentissage au Moyen général	Des mesures pour les élèves défavorisés et/ou vulnérables sont prises.	Fourniture de kits scolaires pour les filles des collèges	Les résultats scolaires des filles ciblées sont améliorés	-	6 000	105 000 000
			Octroi de bourses aux élèves défavorisés et/ou vulnérables	Part des élèves défavorisés et vulnérables pris en charge dans les effectifs des structures éducatives du moyen général	40% en 2020	50%	

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Références	Cibles	Budget
		Les élèves surtout les plus défavorisés ont accès à des sociaux de santé et de nutrition scolaire de qualité	Fourniture de services sociaux de santé et de nutrition, scolaire de qualité aux élèves surtout les plus défavorisés effective	Nombre d'infirmeries scolaires mises en place	ND	100	
Enseignement secondaire général	Formation continuée des professeurs et encadreurs	Les enseignants, les formateurs, les chefs d'établissements et personnel d'encadrement de l'enseignement secondaire général assurent mieux leurs rôles et responsabilités pour la réussite des élèves	Formation des enseignants sur les stratégies de protection contre les violences faites aux filles	Nombre d'enseignants formés sur les stratégies de protection contre les violences basées sur le genre en milieu scolaire	480	480 lycées	50 000 000
	Enseignement et apprentissage au Secondaire général	Les effectifs des filles dans les séries scientifiques sont améliorés	Organisation du concours Miss-Sciences (IA, Niveau central)	% de filles dans les effectifs des séries scientifiques	29,70%	31%	8 000 000
	Enseignement et apprentissage au Secondaire général	Le nombre d'absences liées à la période des menstrues est sensiblement réduit	Dotation en Kits d'hygiène lavables aux filles des lycées et collèges : formation et accompagnement des référents pour les élèves en gestion de l'hygiène menstruelle.	Le taux de présence des filles a augmenté	-	5%	184 000 000
	Enseignement et apprentissage au Secondaire général	Égalité des chances notamment entre filles et garçons dans le secondaire général est réalisée	Mise en place d'un dispositif national de lutte contre les violences basées sur le genre, les abandons précoces surtout chez les filles	Nombre de cas de violences	ND	ND	2 400 000
Pilotage, Coordination et gestion administrative	Pilotage ministériel	le genre est intégré dans la politique	Élaboration du plan d'institutionnalisation du genre (PIG)	Existence du PIG	-	1	35 000 000
		Le genre est adoptée par les responsables du MEN	Élaboration d'un module national genre et éducation	Module validé	1	1	49 000 000
		Le taux d'achèvement des filles et des garçons est amélioré	Célébration de la journée nationale de l'éducation des filles et des garçons	Rapport d'activité	1	1	12 000 000
		Approche genre adoptée par les responsables du MEN	Formation des responsables de bureau genre et du niveau central et des R activités en budgétisation sensible au genre	Intégration du genre dans la planification des programmes	2	2	2 400 000
		Les réseaux d'enseignantes au niveau déconcentré et le dispositif de suivi mis en place sont évalués	Mission d'évaluation des réseaux d'enseignantes au niveau déconcentré et du dispositif de suivi	Rapport de mission	-	75	8 000 000
TOTAL							502 000 000

☞ **Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'innovation**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Références 2025	Cibles 2026	Budget 2026
Pilotage, Coordination et gestion administrative	Pilotage et gestion administrative	L'approche genre est renforcée dans les activités du département	Organisation de la JIF 2026	Nombre d'activités réalisées	5	6	15 000 000
			Réalisation d'une étude	Existence d'un rapport d'étude	1	1	5 000 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Références 2025	Cibles 2026	Budget 2026
		Les parties prenantes sont sensibilisées sur la prise en compte des aspects genre	Campagne de sensibilisation	Nombre d'activités réalisées	1	1	4 000 000
		Les collaborateurs du MESRI bénéficient d'un renforcement de leurs compétences dans le cadre de l'Approche Droits humains (APDH) et Genre	Organiser des Cycles de Formations de la Cellule Genre et Équité du MESRI édition 2026	Nombre de collaborateurs ayant suivi des formations en droits humains et genre	50	30	5 000 000
TOTAL							29 000 000

☞ **Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	référence 2025	Cibles 2026	Budget
Développement des offres de formation professionnelle et technique	Amélioration de l'accès des jeunes à la formation professionnelle et technique	La proportion des jeunes inscrites dans les filières techniques et industrielles est améliorée	Campagnes de sensibilisation dans les collèges et les lycées pour les filles, Attribution de bourses ciblées pour les filles en filières industrielles	Pourcentage de filles inscrites en filières industrielles	25	45%	45 000 000
	Modernisation des infrastructures de formation	Les conditions d'apprentissage des jeunes sont améliorées et adaptées aux infrastructures	Constructions de vestiaires et sanitaires séparés pour les filles et les garçons	Nombre de centre rénovés avec infrastructures sensible au genre&	7	15	60 000 000
	Promotion de la qualité des enseignements/apprentissages	3 CFP sont érigés en centre d'excellence	Aménagement de dortoirs sécurisés pour les filles				
Développement de l'apprentissage	Déploiement de l'apprentissage	Le genre est intégré dans l'apprentissage	Organisation d'ateliers de visions pour ériger les trois CFP les plus dynamiques en Centre d'excellence	Nombre de centres érigés en Centre d'excellence	1%	5%	35 000 000
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Gouvernance de l'EFPA	Institutionnalisation effective du genre à tous les niveaux du système de l'FPAI	Mise en œuvre du PIG du MFP	Pourcentage de mise en œuvre du PIG	30%	50%	50 000 000
	Promotion de la FPT	Prise en compte de la dimension genre à tous les niveaux du système d'FPAI	Organisation de la Journée nationale genre et FPAI	Nombre de Journées organisé	11	12	15 000 000
Renforcement des compétences	Elaboration de curricula sensible au genre	Réduction des stéréotypes de genre dans les contenus pédagogiques	Révision des programmes pour intégrer la dimension genre	Nombre de curricula révisé et validés	0	10	30 000 000
	Formation de formateurs et formatrices	Intégration effective du genre dans les pratiques pédagogiques	Formation de 50 formateurs en pédagogie sensible au genre- Elaboration de module inclusifs	% de formateurs formés à la pédagogie sensible au genre	NI	50	35 000 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	référence 2025	Cibles 2026	Budget
Total						292 000 000	

☞ **Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités**

Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	Références 2022	Cibles 2025	Budget 2025
Famille Genre	Promotion de l'Equité et de l'Egalité de genre	Les politiques publiques sont sensibles au genre	Appui à l'institutionnalisation du genre dans les MT	Proportion de ministères disposant de mécanismes de prise en compte du genre	78, 12 %	100%	39 296 196
			Elaboration de la revue thématique genre	Disponibilité du rapport de la revue thématique genre		1	7 500 000
			Intégration du genre dans les Administrations Publiques	Nombre de rapports d'audit genre réalisés	0	3	8 600 204
			Réalisation du plan d'institutionnalisation du MFS	Nombre de plans d'institutionnalisation du genre (PIG) réalisés	0	1	6 000 000
			Projet de mise en œuvre du Plan STIG-UEMOA	Rapport d'activités	1	1	150 000 000
			Renforcement des capacités des points focaux genre du MFS	Nombre de points focaux renforcés en techniques d'intégration du genre dans les politiques publiques	279	400	8 000 000
			Promotion des Droits de la Femme (CSW, JIF, JFA, JFR	Rapports disponibles	3	4	365 000 000
			PASNEEG II	Rapport d'activité PASNEEG	1	1	236 423 358
		Les cas de VBG sont réduits	Projet de construction Centre de prise en charge holistique des victimes de VBG <ONE STOP CENTER	Rapport d'activité	1	1	200 000 000
			Promouvoir la lutte contre les VBG et les Droits Humains	Nombre de victimes/ survivants de VBG pris en charge	1229	2000	13 850 000
Promotion et protection sociale des familles et des groupes vulnérables	L'accès des familles et groupes vulnérables aux services sociaux de base et aux opportunités d'emplois et de revenu est renforcé	Assistance aux groupes vulnérables	Lutte contre l'excision	Nombre de mécanismes de suivi post déclaration d'abandon de la pratique de l'excision mis en place et fonctionnels	xx	xx	45 000 000
			Distribuer des matériels d'allègement aux organisations de femmes	Nombre d'unités d'allègement des travaux distribués	4194	5300	400 000 000
		Célébration de la journée internationale de la famille	Assistance aux groupes vulnérables	Nombre de groupes vulnérables	xx	xx	479 498 400
			Élaboration du document de politique familiale	Rapport disponible	xx	1	1 000 000
		PALAM II	PALAM II	Document élaboré	x	1	1 529 728
			PAEFP/IJ		x	x	1 490 158 840
							418 844 185

Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	Références 2022	Cibles 2025	Budget 2025
			Projet de renforcement des groupement féminin		Xx	Xx	132 487 760
			PADESS		XX	XX	732 954 252
			PAREM		XX	XX	100 000 000
Enfance	Protection de l'Enfant	La protection des garçons et filles contre les formes de violations de leurs droits est renforcée	Projet de retrait et de réinsertion socio-économique des enfants en situation de rues	Rapport disponible	XX	1	325 000 000
			Prise en charge sociale des enfants en situation de rue	Nombre d'enfants pris en charge	XX	Xx	296 189 089
	Développement Intégré de la Petite Enfance	Le développement harmonieux des enfants de 0 à 5 ans est renforcé	Projet de construction et d'équipement des Cases des Tout-Petits	Nombre de cases des tous petits construits et équipés	XX	XX	1 000 000 000
			PIPADHS	Proportion d'enfants âgés de 0 à 5 ans bénéficiant de services de développement intégré de la petite enfance	ND	100%	2 120 907 151
Autonomie économique des femmes	Capacitation des femmes et des jeunes filles	Les capacités productives des femmes et des jeunes filles sont renforcées	Encadrement et formation des femmes et des jeunes filles	Nombre de Femmes et jeunes filles formées	3796	2500	85 127 049
			Projet d'Appui aux Femmes transformatrices des Céréales locales	Nombre de groupement de femmes appuyées	XX	XX	140 000 000
			Programme de développement d'unités industrielles pour les femmes		XX	XX	300 000 000
			Projet de fermes intégrées pour les femmes	Nombre de fermes intégrées mise en place et fonctionnelles	ND	XX	200 000 000
			Projet de Construction et Équipement des CEDAF	Taux de couverture des CEDAF	27,79%	33.33%	562 300 000
			Promotion de l'entrepreneuriat féminin	Nombre d'unités de stockage et de transformation des produits locaux implantées	7	13	23 474 875
	Financement des activités économiques des femmes et des jeunes Filles	Le financement des activités économiques des femmes et des jeunes filles est facilité	Financer les activités des femmes et des jeunes filles par le FNEF et FNCF	Nombre de femmes bénéficiaires de financement	5978	8500	1 400 000 000
Total							11 289 141 087

☞ **Ministère de la Microfinance de l'Economie sociale et solidaire**

Programmes budgétaires	Action du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	indicateurs	Valeurs de référence	Valeurs cibles	budget
Renforcement de la microfinance	Refinancement des institutions financières	Les populations vulnérables(F/H) accèdent à des crédits adaptés	Bonifier les conditions tarifaires appliqués par les SFD	Nombre de personnes (F/H) financées	12 781	5000	Etat

Programmes budgétaires	Action du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	indicateurs	Valeurs de référence	Valeurs cibles	budget
	locales/financement des populations						
	Appui institutionnel des institutions financières	Augmentation du nombre femmes formés	Organiser des sessions de renforcement de capacité au profit femmes	Proportion de femmes (dirigeants et personnels techniques) formées	28%	33%	Etat
Développement de l'économie sociale et solidaire	Appui et promotion des organisations de l'ESS	la production solidaire est améliorée à travers la mise en place des coopératives productives solidaires (70% de jeunes dont 60% de femmes) dans les territoires.	Mettre en place des CPS (70% de jeunes dont 60% de femmes)	8500 Coopératives Productives solidaires (70% de jeunes dont 60% de femmes) sont installées en 2028	0	3000	Etat
		Les acteurs de l'ESS dirigées par des F/H) résidents dans les localités mal desservies utilisent les services économiques. (Subvention, appui institutionnel, assistance technique...)	Octroyer des agréments Remise aux acteurs de l'ESS (dirigées par des F/H) résidents dans les localités mal desservies utilisent les services économiques	Au moins 7500 agréments ESS sont octroyés (au OESS dirigées par des F/H) d'ici 2028	117	3500	Etat
Pilotage, gestion et coordination administrative	Pilotage, coordination et Gestion administratives	La formation des agents (H/F) est assurée	Organiser des sessions de formation pour moins 90% des agents (H/F) du Ministère	Taux d'exécution du plan de renforcement de capacités	85%	90%	Etat

☞ Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Programme budgétaire	Actions du Programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	référence	Valeurs cible	Budget
Programme Coordination	Coordination et promotion du genre	Développer une stratégie de communication genre	Promouvoir une bonne appréciation de la notion genre dans le secteur eau et assainissement	Nombre d'activités réalisées sur nombre d'activités prévus	0	2	10 000 000
		Réviser le plan d'institutionnalisation genre du MHA	Mis à jour des plans d'actions du plan	Rapport SWOT du PIG	0	1	10 000 000
Accès sécurisé à l'eau multi-usage	Garantir la gestion efficiente, professionnelle et durable du patrimoine et du service de l'eau	Faire un état des lieux du niveau d'intégration du genre et mettre en place une politique genre	Audit genre et élaboration de la stratégie genre de l'OFOR (TDR OK)	Audit genre disponible	0	1	20 000 000
	Contrôle et intermédiation sociale des travaux d'hydraulique agricole et pastorales	Les femmes sont capacités pour développer des activités maraîchères	Renforcer la capacité des femmes à développer des activités maraîchères	Nombre de femmes formées	0	50	10 500 000
	Définition du programme soutien au développement d'activités maraîchères dont 50% en faveur des femmes, dans les zones périphériques	La compétences techniques et entrepreneuriales des femmes et des jeunes producteurs sont améliorés	formation des femmes sur les bonnes pratiques agricoles et la gestion entrepreneuriales	Nombre femmes et jeunes formés	0	50	70 000 000

Programme budgétaire	Actions du Programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	référence	Valeurs cible	Budget
	Les activité agricoles et d'entrepreneuriat maraîchers les femmes sont engagées	Les femmes sont engagées dans les activités agricoles et entrepreneuriat maraîchers	Renforcement de capacités des femmes dans les activités agricoles et entrepreneuriat maraîchers	Nombre de femmes et de jeunes engagés	0	50	
		15 triporteurs isothermes acquis	Acquisition de triporteurs équipés d'un caisson frigorifique pour les femmes mareyeuses de Ouakam pour améliorer leurs conditions de travail	Nombre de femmes bénéficiaires de triporteurs isothermes	0	15	27 043 275
	Mesures d'accompagnement sociales- volet RSE-SONES	01 chambre froide acquise	Acquisition d'une chambre froide pour le Comité Local des Pêcheurs de Ouakam	Nombre de chambre froide mis en place pour la conservation des ressources halieutiques vendues aux femmes	0	1	28 846 156
		Le centre de santé municipal de Ouakam est reconstruit et équipé	Réhabilitation et équipement du centre de santé de Ouakam	Nombre de blocs reconstruits et équipés dans le centre de santé municipal de Ouakam	0	1	710 000 000
Accès sécurisé à l'Assainissement et gestion des eaux pluviales	Développement de l'assainissement des centres urbains, péri-urbain et rural	1 200 latrines familiales sont réalisées en milieu semi urbain	Réaliser des latrines familiales	300 latrines réalisées	ND	300	120 000 000
		10 000 latrines familiales sont réalisées en milieu rural	Réaliser des latrines familiales	500 latrines réalisées	ND	500	175 000 000
		37 édicules publics sont réalisés en milieu urbain	Réaliser des édicules	10 édicules sont réalisés	ND	10	69 730 000
		6 000 latrines familiales, et bacs à laver sont réalisés en milieu urbain	Réaliser des latrines familiales	3 000 latrines réalisées	ND	3000	981 000 000
		10 édicules publics sont réalisés	Réaliser des édicules publics	10 édicules réalisés	ND	10	45 260 000
		700 latrines familiales sont réalisées en milieu urbain	Réaliser des latrines familiales	350 latrines réalisées	ND	350	32 500 000
		Des jeunes filles et femmes sont sensibilisées à la GHM et la gestion communautaire des ouvrages d'assainissement	Former les jeunes filles en GHM au niveau des écoles	100 filles formées	ND	100	1 400 000
Total							2 311 279 431

☞ Ministère de la Jeunesse et des Sports

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	indicateurs	Valeurs de référence	cibles 2026	Budget 2026
SPORT	Planification, suivi et contrôle	la prise en compte du genre et de l'équité est assurée dans la stratégie du secteur	promouvoir des femmes à des postes de responsabilité à tous les niveaux (central et déconcentré)	proportion des femmes occupant des postes de responsabilité	22,60%	25%	
		Le PIG implémenté dans le secteur	Réaliser l'audit genre assorti d'un plan d'institutionnalisation du genre	Rapport d'audit et plan d'institutionnalisation du genre	-	100%	10 000 000
			Dérouler des sessions de renforcement de capacité	Taux de participation	-	50%	6 500 000
			Organiser un forum sur les femmes	taux de femmes ayant participé	47%	50%	10 000 000
	Promotion du sport fédéral et du sport de masse	la pratique sportive des femmes et des personnes vulnérables à sensiblement augmentée	Organiser la célébration de la journée internationale du sport	proportion de femmes ayant participées à la journée	-	40%	7 200 000
			Appuyer les femmes et les personnes vivant avec un handicap en équipements sportifs spécifiques et généraux	proportion des femmes et de personnes vivant avec un handicap appuyée		30%	42 000 000
		la pratique sportive des élèves et étudiantes a augmentée	Appuyer des filles et des personnes vivant avec un handicap en équipements sportifs spécifiques et généraux	proportion des filles et de personnes vivant avec un handicap appuyée	25,71%	30%	18 000 000
			Sélectionner des filles et personnes handicapées aux camps de détection de talents sportifs scolaires	Proportion de filles et de personnes handicapées sélectionnés dans les camps de détection de talents sportifs scolaires	-	50%	82 750 000
	réalisation, modernisation et gestion des infrastructures sportives	Des infrastructures sportives de proximité construits avec la prise en compte du genre (rampes d'accès, toilettes séparées et adaptées...)	Prendre en compte la dimension genre dans la construire des infrastructures de proximité	Nombre d'infrastructures sportives de proximité construites avec la prise en compte du genre (construction de toilettes séparées homme/Femme, réalisation de rampes pour personnes handicapées)	25	25	125 000 000
	Formation des cadres et techniciens du secteur	Le nombre de femmes, cadres administratifs et officiels techniques sportifs formées a accru	former des femmes cadres administratifs et officiels techniques sportifs	Proportion de femmes cadres administratifs et officiels techniques sportifs formés		20%	6 000 000
		projets stadiers/emploi des jeunes	Prendre en charge des femmes dans les projets des stadiers et emploi des jeunes	Proportion de femmes dans les projets stadiers/emploi des jeunes			74 580 000
Total							382 030 000

☞ **Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage**

Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Références (2024)	Réalisations 2024	Cibles 2026	Budget
Renforcement de la maîtrise des ressources en eau et de l'irrigation	L'aménagement des terres agricoles et la gestion équitable du foncier sont renforcés	Réaliser et réhabiliter les aménagements hydro agricoles à l'endroit des producteurs/trices	Superficies réhabilitées allouées aux femmes (ha)	474.3	474.3	951	2 377 500 000
			Superficies aménagées (nouveaux) allouées aux femmes (Ha)	945.9	945.9	2607,9	9 127 650 000
			Quantité d'engrais minéral (Tonnes) subventionnée			53200,8	11 897 801 600
			Quantité d'Engrais organique liquide (en litres) subventionnée			20000	280 000 000
			Quantité d'Engrais organique solide (en tonnes) subventionné			2000	340 000 000
	les intrants agricoles sont mis à la disposition des producteurs et productrices	Mettre à disposition les intrants agricoles aux producteurs et productrices	Quantité d'Amendement organique solide (en tonnes) subventionnée			4000	440 000 000
			Quantité de semences de pomme de terre mise en place			4821,2	2 826 463 140
			Subvention semence arachide (Tonnes)			13180	4 300 000 000
			Quantité de semence des autres céréales (Tonnes) subventionnée			1100	1 006 000 000
			Nombre de Plants de palmier subventionné			10000	50 000 000
Intensification de la production agricole	le matériel agricole est mis à disposition	Mettre en place le matériel agricole	Nombre de matériels de cultures attelées déployés au niveau des producteurs			5904	1 100 850 000
			Nombre de matériels motorisés déployés au niveau des producteurs			620	4 639 500 000
Renforcement du pilotage	La planification et le pilotage sont améliorés	Renforcer les cadres de concertation et de partenariat	Nombre de protocoles signés avec les projets et programmes	1	1	1	
		Suivre les activités relatives au genre	PTBA, rapports d'activités intégrant le genre produits	2	2	2	20 000 000
			nombre de missions /voyages d'étude effectués	0	0	5	10 000 000
		Renforcer les capacités dans la planification, la budgétisation et le suivi évaluation	Nombre d'atelier tenus à l'endroit des points focaux	2	2	3	45 000 000
		Renforcer les capacités des responsables des unités pastorales en planification et technique d'intégration du genre axée sur les résultats.	Nombre d'atelier tenu	0	0	1	10 000 000
		Elaborer et mettre en œuvre le PIG	Stratégie genre et plan de renforcement des capacités de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation sensible au genre disponibles	0	0	1	40 000 000

Sénégal
2050

